

# **GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO**

---

## **Projet Solaire à Large Échelle et d'Électrification Rurale (SOLEER) P166785**

### **PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)**

Février 2021

## Sommaire

<b>Sigles et Abréviations</b> .....	4
<b>Liste des tableaux</b> .....	6
<b>definitions des concepts clés</b> .....	7
<b>Introduction</b> .....	10
<b>1. Description du Projet et de sa zone d'intervention</b> .....	10
<b>1.1. Contexte et justification</b> .....	10
<b>1.2. Objectifs du Projet</b> .....	11
<b>1.3. Composantes du Projet</b> .....	11
<b>1.4. Zones d'intervention du Projet</b> .....	13
<b>1.5. Avantages du Projet</b> .....	20
<b>1.6. Risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels du Projet</b> .....	21
<b>2. Méthodologie d'élaboration du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)</b> .....	24
<b>2.1. Démarche d'élaboration du PMPP</b> .....	24
<b>2.2. Structuration du PMPP</b> .....	26
<b>3. Brève description des activités de consultation et de participation des parties prenantes</b> ...	26
<b>3.1. Activités déjà engagées</b> .....	27
<b>3.2. Activités envisagées</b> .....	39
<b>4. Identification et analyse des parties prenantes</b> .....	41
<b>4.1. Parties prenantes susceptibles d'être touchées par le Projet</b> .....	41
<b>4.2. Autres parties concernées par le Projet</b> .....	41
<b>4.3. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables</b> .....	42
<b>5. Plan de mobilisation des parties prenantes</b> .....	44
<b>5.1. Objectifs et calendrier du Plan de mobilisation des parties prenantes</b> .....	44
<b>5.2. Stratégie proposée pour la diffusion des informations</b> .....	44
<b>5.3. Stratégie proposée pour les consultations</b> .....	45
<b>5.4. Stratégie proposée pour la prise en compte de la dimension genre et des points de vue des groupes vulnérables</b> .....	46
<b>5.5. Stratégie en matière de santé et de sécurité</b> .....	46
<b>6. Examen des commentaires</b> .....	50
<b>7. Phases ultérieures</b> .....	50
<b>8. Ressources et responsabilités pour mettre en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes</b> .....	51
<b>8.1. Ressources</b> .....	51
<b>8.2. Fonctions de gestion et responsabilités</b> .....	53
<b>9. Mécanisme de gestion des plaintes du Projet</b> .....	53

<b>9.1. Types de plaintes .....</b>	<b>54</b>
<b>9.2. Instances de règlement .....</b>	<b>54</b>
<b>9.3. Procédures de traitement des plaintes .....</b>	<b>56</b>
<b>9.4. Actions requises dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme .....</b>	<b>59</b>
<b>10. Suivi et établissement des rapports du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, du Plan d'engagement environnemental et social et des procédures de gestion de la main d'oeuvre 60</b>	
<b>Conclusion .....</b>	<b>61</b>

## **Sigles et Abréviations**

ABER	: Agence Burkinabé de l'Electrification Rurale
AFD	: Agence Française de Développement
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AN	: Assemblée Nationale
APFR	: Attestation de Possession Foncière Rurale
BM	: Banque mondiale
CA	: Courant Alternatif
CEG	: Collège d'Enseignement Général
Cf.	: Confère
CFV	: Commission Foncière Villageoise
CM	: Centre Médical
CNIB	: Carte Nationale d'Identité Burkinabé
CPRP	: Cadre de Politique de Réinstallation des Populations
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	: Conseil Villageois de Développement
COOPEL	: Coopérative d'électricité
DGER	: Direction Générale des Energies Renouvelables
DR	: Directeur Régionaux
EAS	: Exploitations et abus sexuels
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FDE	: Fonds de Développement de l'Electrification
GEP	: Groupes Electrogènes de Production
GBM	: Groupe de la Banque Mondiale
HS	: Harcèlement sexuel
Hz	: Hertz
IPP	: Investisseurs publics-privés
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
KV	: Kilo Volt
N°	: Numéro
MR	: Mini-Réseau
OEV	: Orphelins et Enfants Vulnérables
PAP	: Personne Affectée par le Projet
PAR	: Plan d'Action de Réinstallation
PASEL	: Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité
PCD	: Plan Communal de Développement
PDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Education
PGES	: Plan de Gestion Environnementale et Sociale

PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
	Plug and Play anglicisme signifiant « connecter et jouer) ou « brancher et
PnP	: utiliser »
PO	: Politique Opérationnelle
PTMF	: Plateforme multifonctionnelle
PV	: Procès-Verbal
RAF	: Réorganisation Agraire et Foncière
RD	: Route Départementale
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RNI	: Réseau National Interconnecté
SFR	: Service Foncier Rural
SINCO	: Société d'Infrastructure Collective
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
TDGE	: Tableau Divisionnaire Groupe Electrogène
TTL	: Task Team Leader (chef de projet)
UCP	: Unité de Coordination du Projet
USD	: Dollar américain
V	: Volt
VBG	: Violences Basées sur le Genre
VCE	: Violences Contre les Enfants

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1 : Régions, chefs-lieux, provinces et communes du Burkina Faso.....</b>	<b>14</b>
<b>Tableau 2: Effectif de la population nationale par région en 2019 .....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 3 : Synthèse des consultations avec les différentes parties prenantes .....</b>	<b>28</b>
<b>Tableau 4: Synthèse des besoins des parties prenantes.....</b>	<b>43</b>
<b>Tableau 5 : Stratégie d’information et de consultation des Parties Prenantes suivant le cycle de vie du Projet.....</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 6: Budget estimatif pour l’exécution des actions de mobilisation des parties prenantes</b>	<b>51</b>
<b>Tableau 7: Budget estimatif de la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des plaintes.....</b>	<b>59</b>
<b>Tableau 8: Indicateurs de suivi .....</b>	<b>60</b>

## Définitions des concepts clés

**Abus sexuel:** on entend par « abus sexuel » toute atteinte sexuelle commise avec force, contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, la menace d'une telle atteinte constituant aussi l'abus sexuel (*UNFPA, Prise en charge de la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, guide de la formation en ligne, annexe 4*).

**Autres parties concernées :** l'expression « autres parties concernées » désigne tout individu, groupe ou organisme ayant un intérêt dans le Projet, soit en raison de son emplacement, de ses caractéristiques ou de ses effets, soit pour des questions d'intérêt public. Il peut s'agir notamment d'organismes de réglementation, d'autorités publiques, de représentants du secteur privé, de la communauté scientifique, des universités, des syndicats, des organisations féminines, d'autres organisations de la société civile et de groupes culturels (*NES 10 CES-Banque mondiale, version numérique, page 2, note d'orientation 5.2*).

**Bénéficiaires :** les bénéficiaires d'un projet sont les personnes qui tireront directement profit des activités mises en œuvre dans le cadre du projet. Il s'agit des personnes directement ciblées par les interventions du projet. Les bénéficiaires directs sont les personnes qui participeront directement au projet et bénéficieront ainsi de son existence ; quant aux bénéficiaires indirects, il s'agit de toutes les personnes ou familles qui vivent dans la zone d'influence du projet (*FAO, préparation et analyse des avant-projets d'investissement*).

**Exploitation sexuelle:** l'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. Certains types de « prostitution forcée » peuvent également entrer dans cette catégorie (*UNFPA, Prise en charge de la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, guide de la formation en ligne, annexe 4*).

**Harcèlement sexuel :** avances sexuelles importunes, demandes de faveurs sexuelles et tout comportement verbal ou physique de nature sexuelle (*Comité permanent interorganisations, 2015, Directives pour l'intégration d'interventions ciblant la violence basée sur le genre dans l'action humanitaire : réduction des risques, promotion de la résilience et aide au relèvement*).

**Mécanisme de gestion des plaintes :** un mécanisme de gestion des plaintes est un système ou un processus accessible et ouvert à tous qui sert à prendre acte en temps utile de plaintes et de suggestions d'améliorations à apporter au Projet, et à faciliter le règlement des problèmes et des réclamations liées au Projet. Un mécanisme efficace de gestion des plaintes propose aux parties touchées par le Projet des solutions qui permettront de corriger les problèmes à un stade précoce. (*NES 10 CES-/Banque mondiale, version numérique, page 8, note d'orientation 26.1*).

**Parties touchées par le Projet :** l'expression « parties touchées par le Projet » désigne les personnes susceptibles d'être affectées par le Projet en raison de ses effets réels ou des risques qu'il peut présenter pour le milieu physique, la santé, la sécurité, les pratiques culturelles, le bien-être ou les moyens de subsistance de ces personnes. Il peut s'agir de particuliers ou de groupes, y compris les populations locales (*NES 10 CES-/Banque mondiale, version numérique, page 2, note d'orientation 5.1*).

**Parties prenantes :** selon le CES de la Banque mondiale (*NES 10 CES-/Banque mondiale, version numérique, page 2*) le terme «parties prenantes» désigne les individus ou les groupes qui :

- a) sont ou pourraient être touchés par le projet (les parties touchées par le projet); et
- b) peuvent avoir un intérêt dans le projet (les autres parties concernées).

**Personnes défavorisées ou vulnérables :** l'expression « défavorisé ou vulnérable » désigne des individus ou des groupes d'individus qui risquent davantage de souffrir des effets du Projet et/ou sont plus limités que d'autres dans leur capacité à profiter des avantages d'un Projet. Ces individus ou ces groupes sont aussi susceptibles d'être exclus du processus général de consultation ou de ne pouvoir y participer pleinement, et peuvent de ce fait avoir besoin de mesures et/ou d'une assistance particulière (*NES 10 CES-/Banque mondiale, page 19, note de bas de page 28*).

**Violences Basées sur le Genre :** la violence basée sur le genre résulte d'un acte ou d'une pratique exercée en fonction du sexe ou du rôle social d'une personne, entraînant souffrance ou préjudice physique, sexuel, psychologique ou économique. Elle se manifeste par un contrôle et une domination de force, principalement de l'homme sur la femme, dus au rapport de force inégal entre les sexes. La violence basée sur le genre se traduit en plusieurs formes dont : la violence conjugale ; la violence sexuelle ; les pratiques traditionnelles néfastes (mutilations génitales féminines, meurtres liés à la dot, mariages d'enfant...) ; le féminicide ; le harcèlement sexuel, dont les attaques verbales, physiques, psychologiques et sexuelles; la prostitution et le trafic sexuel où les femmes et les filles sont attirées, généralement, par de fausses promesses d'emploi; la violence sexuelle lors des conflits et après les conflits incluant le viol, l'enlèvement, des grossesses forcées et parfois la réduction en esclavage de populations civiles féminines; les abus à l'encontre des enfants qui peuvent être physiques, sexuels, psychologiques et / ou inclure la privation des ressources et des droits comme l'éducation ou les soins ; les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA, quand les rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes, notamment dans le cadre du mariage, permettent difficilement aux femmes d'exiger des rapports sexuels protégés, les mettant en danger de contracter ces maladies, ou quand les demandes des femmes pour des rapports protégés peuvent entraîner des violences (*Inter Press Service, 2009, Violences basées sur le genre : un manuel à l'intention des journalistes, page 10*). Dans le cadre de ce projet, l'accent sera placé sur **les exploitations et abus sexuels** (tout abus ou tentative d'abus de position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de profiter financièrement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne. Les abus sexuels réfèrent à toute « intrusion physique effective ou la menace d'intrusion physique de nature sexuelle, par la force, sous la contrainte ou dans des conditions inégalitaires) et **le harcèlement sexuel** (avances sexuelles, demandes de faveurs sexuelles et tout autre comportement verbal ou physique de nature sexuelle).

**Violences contre les enfants :** la violence contre les enfants recouvre de multiples formes à savoir les violences physiques, psychologiques, sexuelles, négligences. Ces violences ont toutes des conséquences pour les enfants qui en sont victimes et sont toutes punies par la loi. Elles entraînent un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement



ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir. La violence est omniprésente dans la société où les enfants grandissent. Elle est intégrée aux normes économiques, culturelles et sociétales dont est pétri l'environnement de l'enfant. (*Organisation Mondiale de la Santé, 2018*).

## **Introduction**

Longtemps tourné vers la production d'énergie électrique par le biais de centrales thermiques générant des coûts particulièrement élevés et entraînant une pollution environnementale, le Burkina Faso a depuis quelques années, fait l'option de la production d'énergie à système hybride avec un fort penchant pour le solaire. C'est dans cette optique que le Gouvernement a sollicité auprès de la Banque mondiale, le financement du Projet Solaire à Large Échelle et d'Électrification Rurale (SOLEER, P166785).

Afin de bénéficier de cet appui budgétaire, un certain nombre de conditions dont la prise en compte des exigences environnementales et sociales dans la préparation et la mise en œuvre du Projet sont requises. Ainsi, à ce stade de préparation du Projet, le pays est tenu d'élaborer entre autres, un Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) et un document de Procédures de Gestion de la Main d'Oeuvre (PGMO).

Le présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) qui fait partie des documents requis par le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, identifie les principales parties prenantes affectées directement ou indirectement par le Projet (y compris les groupes vulnérables), ainsi que celles ayant d'autres intérêts susceptibles d'influencer les décisions relatives à la mise en œuvre des activités du Projet. Le PMPP décrit également l'approche de consultations, et les stratégies permettant un engagement opportun de participation, pertinent et accessible aux parties prenantes tout au long de la préparation et la mise en œuvre du Projet.

### **1. Description du Projet et de sa zone d'intervention**

#### **1.1. Contexte et justification**

La situation énergétique du Burkina Faso est caractérisée par un accès limité à une électricité fiable et abordable, ce qui constitue une véritable contrainte à sa croissance économique. En effet, le niveau d'accès à l'électrification reste faible par rapport aux normes régionales, se situant autour de 20 %, dont environ 66 % de ce ratio dans les zones urbaines et 3 % dans les zones rurales. Pour améliorer la situation, le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'augmenter le taux d'accès à 45 % d'ici 2022 afin d'atteindre 75 % et 19 % respectivement dans les zones urbaines et rurales.

Dans l'optique d'un approvisionnement en électricité moins coûteux, le Burkina Faso ambitionne d'accroître l'accès aux services d'électricité dans certaines zones rurales ainsi que la disponibilité de l'énergie solaire au Burkina Faso et la mobilisation des financements privés.

A cet effet, le pays a sollicité auprès de la Banque mondiale, le financement du Projet Solaire à Large Échelle et d'Électrification Rurale (SOLEER, P166785).

Prévu pour une durée de quatre (04) ans, le Projet envisage : (i) l'électrification de 300 localités à travers la densification et le renforcement du réseau, ainsi que le développement de mini-réseaux solaires (ii) et la réalisation des parcs solaires régionaux avec stockage systémique par

batteries. Ainsi, pour se conformer à la réglementation nationale et aux Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale, le Gouvernement est tenu d'élaborer un certain nombre d'instruments de sauvegardes environnementale et sociale dont le présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP).

## 1.2. Objectifs du Projet

### ☞ Objectif de Développement du Projet

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est d'accroître l'accès aux services d'électricité dans certaines zones rurales, la disponibilité de l'énergie solaire au Burkina Faso ainsi que la mobilisation des financements privés.

### ☞ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du Projet SOLEER sont les suivants :

- soutenir l'électrification d'environ 300 nouvelles localités dans des zones rurales sélectionnées et le raccordement de 120 000 ménages, Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, etc. .) aux services d'électricité modernes et fiables ;
- financer (i) des investissements clés pour renforcer le réseau et permettre l'intégration de la production solaire et la répartir pendant les pics de demande et (ii) le soutien d'un conseiller en transaction pour sélectionner les investisseurs privés pour le projet minier de stockage solaire et pour les parcs solaires régionaux avec stockage ;
- soutenir également le renforcement du service public alors qu'il pilote une structure institutionnelle innovante pour fournir de l'électricité afin de maintenir les clients solvables dans son portefeuille de clients ;

## 1.3. Composantes du Projet

Le Projet a un coût global de 435 millions de dollars US et se structure autour de trois (03) composantes qui sont les suivantes :

### ☞ **Composante 1 : Electrification rurale durable (125 millions de dollars US)**

Les objectifs de cette composante qui sera exécutée par l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER) sont (i) d'accroître l'accès aux services d'électricité dans environ 300 localités rurales sélectionnées, pour connecter 120 000 ménages et Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), et (ii) mobiliser des investissements privés dans le développement et l'exploitation de mini-réseaux

La Composante 1 comprend les sous-composantes suivantes :

- *Sous-composante 1.1 : Densification et renforcement des réseaux (15 millions de dollars US)*

Cette sous-composante appuiera le renforcement et l'expansion du système électrique existant et la connexion d'environ 37 000 ménages dans certaines localités rurales sélectionnées, sur la

base des performances techniques et commerciales de la Coopérative d'électricité (COOPEL) et de ses opérateurs, ainsi que des viabilités financières de son modèle économique.

- *Sous-composante 1.2 : Extension du réseau (45 millions de dollars US)*

Cette sous-composante soutiendra l'électrification de localités sélectionnées dans une portée maximale de 30 km de la sous-station la plus proche ou le long du tracé du réseau national interconnecté, et la connexion de 42 000 ménages, MPME et infrastructures communautaires.

- *Sous-composante 1.3 : Mini-réseaux verts mobilisant des investissements privés (60 millions de dollars US)*

Cette sous-composante soutiendra le développement, l'installation et l'exploitation par des opérateurs privés, de mini-réseaux photovoltaïques avec stockage. Elle permettra la connexion de 41 000 ménages et MPME par des concessionnaires privés sélectionnés de manière compétitive pour fournir une électricité fiable, durable et abordable.

- *Sous-composante 1.4 : Renforcement des capacités (5 millions de dollars US)*

Cette sous-composante financera le renforcement des capacités et des opérations d'appui de l'ABER au cours de la période d'exécution du Projet qui est de 48 mois.

## ☞ **composante 2 : Solaire à échelle industrielle avec développement du stockage et intégration des énergies renouvelables (305 millions de dollars US)**

La composante 2 poursuit les objectifs suivants : (i) permettre une augmentation de la pénétration des ERV dans le réseau et (ii) permettre le déploiement de 300 MWc de projets solaires avec

stockage via des IPP. Cette composante est exécutée par la SONABEL et comprend les sous composantes suivantes :

- *Sous-composante 2.1: Intégration et stockage des ERV (40 millions de dollars US)*

Dans le cadre de cette sous-composante, le Projet mettra à niveau le réseau, en fournissant un support de tension et de fréquence avec stockage de batterie et systèmes de transmission CA flexibles (FACTS) en position optimale sur le réseau, pour soutenir également son intégration dans le réseau régional. En outre, le Projet prévoit l'utilisation du stockage sur batterie pour faire passer la production solaire photovoltaïque de la journée à la pointe du soir.

- *Sous-composante 2.2 : Infrastructure du parc solaire (260 millions de dollars US)*

La composante 2 à travers l'investissement « Plug and Play » (PnP), financera la réalisation de l'infrastructure du parc solaire, y compris la sélection du site, l'octroi de licences et la préparation, et la connexion au réseau SONABEL, incluant les améliorations du réseau au point de connexion et une nouvelle connexion à la Dorsale Nord permettant l'électrification à l'Est du pays.

- *Sous-composante 2.3 : Renforcement des capacités (5 millions de dollars US)*

La sous-composante 2.3 prévoit la mise en œuvre de Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et des Plans d'Action de Réinstallation (PAR) le cas échéant, la supervision technique du Projet, y compris les ingénieurs conseils ; cette sous-composante vise également

le renforcement des capacités d'opérationnalisation du stockage pour le répartiteur de la SONABEL.

### ☞ **Composante 3 : Mobilisation des investissements privés pour la production d'énergie (5 millions de dollars US)**

La composante 3, exécutée par le Ministère de l'Énergie (ME), a pour objectifs de mobiliser des investissements privés pour la production, et d'augmenter le nombre de clients solvables dans le cadre de la clientèle du service public. La Composante 3 comprend les sous-composantes suivantes :

- *Sous-composante 3.1 : Avis de transaction pour les parcs solaires régionaux (2 millions de dollars US)*

Les travaux du conseil en transactions des parcs solaires régionaux financés dans le cadre de l'assistance technique du WAPP, ont commencé en octobre 2019. Sa portée globale est le développement du système d'appel d'offres de plusieurs phases et la rédaction des accords contractuels. La mise en œuvre et la sélection des IPP seront effectuées à l'aide du financement de la sous-composante 3.1.

L'appel d'offres pour la première phase, soit 120 MWc avec 120 MWh de stockage, a été lancé lors du Sommet sur le climat des Nations Unies (ONU) en septembre 2019. Cette sous-composante finance également la deuxième phase de l'enchère prévue en 2022, et éventuellement une troisième phase en fonction des résultats de l'étude de faisabilité.

- *Sous-composante 3.2 : Avis de transaction pour les projets solaires des clients cibles régionaux (0,75 millions de dollars US)*

Dans le cadre de cette sous-composante, grâce à une subvention remboursable du Mécanisme mondial pour les infrastructures (GIF), un conseil en transactions aidera le Ministère et la SONABEL à finaliser les accords contractuels et la sélection des IPP. Après avoir tiré des enseignements de cette phase pilote, le Gouvernement du Burkina Faso proposera un tel programme à toutes les nouvelles mines. Dans le cadre de cette sous-composante, une EIES et un PAR pour le site seront également financés pour les clients cibles. Le projet pilote devrait mobiliser environ 44 millions USD d'investissements privés pour un projet photovoltaïque de 25 MWc avec stockage.

- *Sous-composante 3.3 : Renforcement des capacités et soutien à la mise en œuvre (2,25 millions de dollars US)*

Cette sous-composante financera le renforcement des capacités du Ministère de l'Énergie pour superviser le travail des conseils en transactions et transférer progressivement les compétences requises pour mener à bien le processus d'appel d'offres structuré pour les projets ultérieurs.

## **1.4. Zones d'intervention du Projet**

### ➤ *Situation géographique*

Le Burkina Faso ou « *Pays des hommes intègres* » est situé au cœur de l'Afrique Occidentale et s'étend sur une superficie de 274 200 km<sup>2</sup>. Le pays a pour capitale Ouagadougou et partage

ses frontières avec le Mali au Nord et à l'Ouest, le Niger au Nord-Est, le Bénin au Sud-Est et enfin le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire au Sud .

Le Burkina Faso est découpé administrativement en 13 régions, 45 provinces, 350 départements, 350 communes et 8228 villages.

**Tableau 1 : Régions, chefs-lieux, provinces et communes du Burkina Faso**

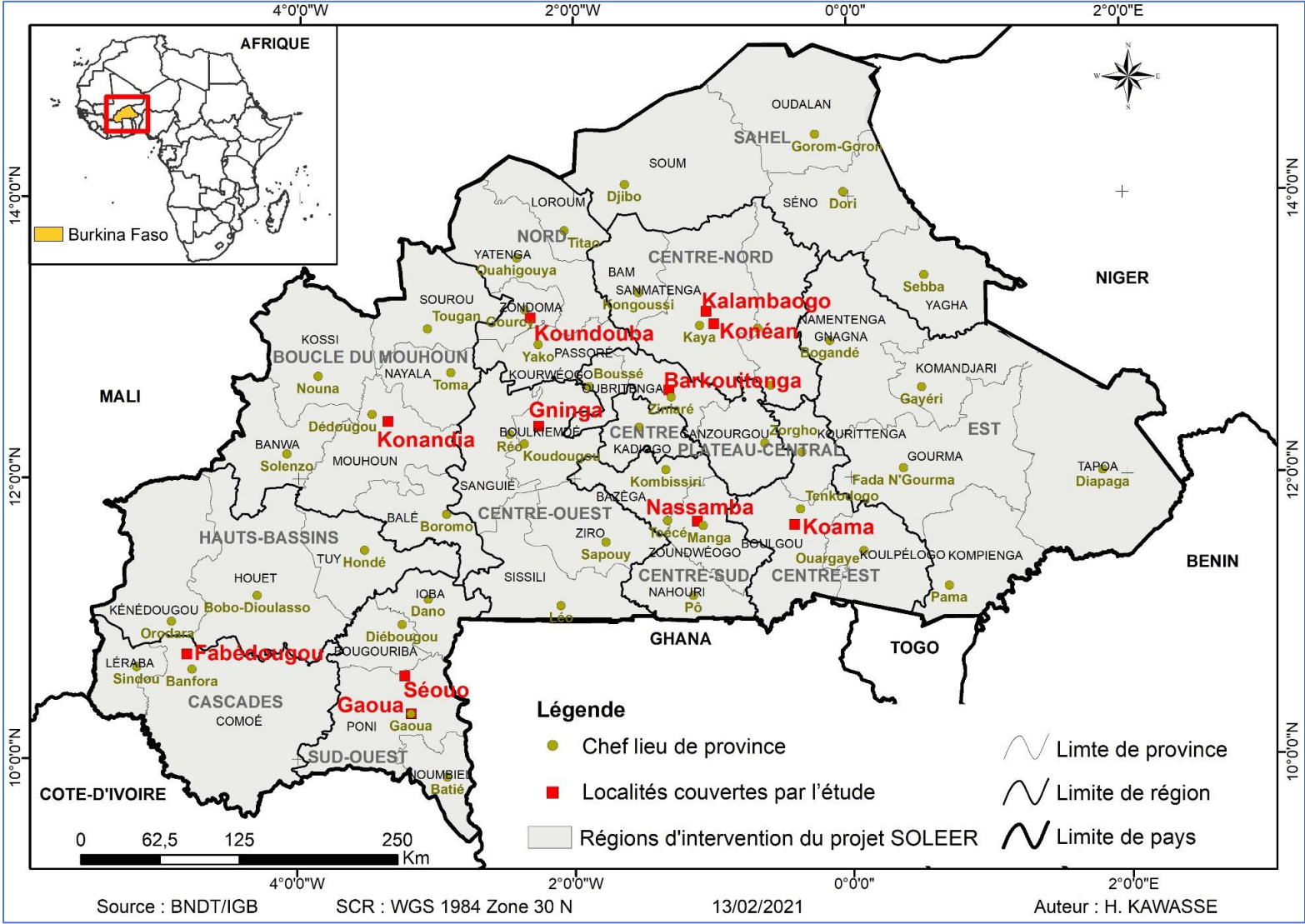
Régions	Chefs-lieux	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales
Boucle du Mouhoun	Dédougou	Bale (les)	Boromo	Bagassi, Bana, Fara, Oury, Pa, Pompoi, Poura, Siby, Yaho
		Banwa, les	Solenzo	Balavé, Kouka, Sami, Sanaba, Tansila
		Kossi	Nouna	Barani, Bomborokuy, Bourasso, Djibasso, Dokuy, Doumbala, Kombori, Madouba, Sono
		Mouhoun	Dédougou	Bondokuy, Douroula, Kona, Ouarkoye, Safané, Tchériba
		Nayala	Toma	Gassam, Gossina, Kougny, Yaba, Yé
Cascades	Banfora	Comoé	Banfora, Niangoloko	Bérégadougou, Mangodara, Moussodougou, Ouo, Sidéradougou, Soubakaniédougou, Tiéfora
		Léraba	Sindou	Dakoro, Douna, Kankalaba, Loumana, Niankorodougou, Ouéléni, Wolonkoto
Centre	Ouagadougou	Kadiogo	Ouagadougou	Komsilga, Tanghin Dassouri, Saaba, Pabré, Koubri
Centre-Est	Tenkodogo	Boulgou	Bitou, Garango, Tenkodogo	Bagré, Bané, Béguédo, Bissiga, Boussouma, Komtoèga, Niaogho, Zabré, Zoaga, Zonsé
		Kouplégo	Ouargaye	Comin-Yanga, Dourtenga, Lalgaye, Sangha, Soudougui, Yargatenga, Yondé
		Kouritenga	Koupéla, Pouytenga	Amdentenga, Baskouré, Dialgaye, Gounghin, Kando, Tensobentenga, Yargo
Centre-Nord	Kaya	Bam	Kongoussi	Bourzanga, Guibaré, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré, Zimtenga
		Namentenga	Boulsa	Boala, Boulsa, Bouroum, Dargo, Nagbingou, Tougouri, Yalgo, Zéguédéguin
		Sanmatenga	Kaya	Barsalogo, Boussouma, Dablo, Korsimoro, Mané, Namissiguima, Pensa, Pibaoré, Pissila, Ziga
Centre-Ouest	Koudougou	Boulkièmdé	Koudougou	Bingo, Imasgo, Kindi, Kokologo, Koudougou, Nanoro, Niandala, Pella, Poa, Ramongo, Sabou, Siglé, Soaw, Sourgou, Thyou
		Sanguié	Réo	Dassa, Didyr, Godyr, Kordié, Kyon, Pouni, Ténado, Zamo, Zawara
		Sissili	Léo	Biéha, Boura, Nebiélianayou, Niambouri, Silly, Tô
		Ziro	Sapouy	Bakata, Bougnounou, Cassou, Dalo, Gao
Centre-Sud	Manga	Bazèga	Kombissiri	Doulougou, Gaongo, Ipelcé, Kayao, Saponé, Toécé
		Nahouri	Po	Guiaro, Pô, Tiébébé, Zecco, Ziou

Régions	Chefs-lieux	Provinces	Communes urbaines	Communes rurales
		Zoundwéogo	Manga	Béré, Bindé, Gogo, Gomboussougou, Guiba, Nobéré
Est	Fada N’Gourma	Gnagna	Bogandé	Bilanga, Coalla, Liptougou, Mani, Piéla, Thion
		Gourma	Fada N’gourma	Diabo, Diapangou, Matiacoali, Tibga, Yamba
		Komondjari	Gayéri	Batiébougou, Foutouri
		Kompiènga	Pama	Kompienga, Madjoari
		Tapoa	Diapaga	Botou, Kantchari, Logobou, Namounou, Partiaga, Tambaga, Tansarga
Hauts-Bassin	Bobo-Dioulasso	Houet	Bobo-Dioulasso	Bama, Dandé, Faramana, Fo, K.sambla, K. Vigué, Koundougou, Lena, Padema, Peni, Satiri, Toussiana
		KénéDougou	Orodara	Banzon, Djigouéra, Kangala, Kayan, Koloko, Kourignon, Kourouma, Morolaba, N’dorola, Samogohiri, Samorogouan, Sindo
		Tuy	Houndé	Bekuy, Béréba, Boni, Founzan, Koti, Koumbia
Nord	Ouahigouya	Loroum	Titao	Banh, Ouidigui, Sollé
		Passoré	Yako	Arbolé, Bagaré, Bokin, Gomponsom, Kirsi, Lâ-Todin, Pilimpikou, Samba
		Yatenga	Ouahigouya	Barga, Kain, Kalsaga, Kossouka, Koumbri, Namissiguima, Oula, Rambo, Séguénéga, Tangaye, Thiou, Zogoré
		Zoundoma	Gourcy	Bassi, Boussou, Gourcy, Léba, Tougo
Plateau Central	Ziniaré	Ganzourgou	Zorgho	Boudry, Kogo, Méguet, Mogtédou, Salogo, Zam, Zoungou
		Kourwéogo	Boussé	Laye, Niou, Sourgoubila, Toèghin
		Oubritenga	Ziniaré	Absouya, Dapélogo, Loumbila, Nagréongo, Ourgou-Manega, Zitenga
Sahel	Dori	Oudalan	Gorom Gorom	Déou, Markoye, Oursi, Tinakoff
		Séno	Dori	Bani, Falangountou, Gorgadji, Sampelga, Seytenga
		Soum	Djibo	Arbinda, Baraboulé, Djibo, Djiguel, Kelbo, Koutougou, Nassoumbou, Pobé-Mengao, Tongomayel
		Yagha	Sébba	Boundoré, Mansila, Solhan, Tankougounadié, Titabé
Sud-Ouest	Gaoua	Bougouriba	Diébougou	Bondigui, Dolo, Nioronioro, Tianskoura
		Ioba	Dano	Dissin, Guéguéré, Koper, Niégo, Oronkua, Ouessa, Zambo
		Noumbiel	Batié	Boussoukoura, Kpuéré, Legmoin, Midébdou
		Poni	Gaoua	Bouroum-Bouroum, Boussera, Djigoué, Gbomblora, Kampti, Loropéni, Malba, Nako, Périgran

Source : INSD, 2014, organisation administrative ; INSD, 2019, Annuaire statistique 2018 de la région des Hauts-Bassins

La carte ci-dessous présente les différentes zones d’intervention du projet SOLEER.

Carte : Régions d'interventions du Projet SOLEER





Le projet sera mis en œuvre dans trois cent (300) localités sur toute l'étendue des treize (13) régions du territoire national que compte le pays. Cependant, les localités à couvrir par l'extension du réseau national ou par la construction de mini réseaux solaires et les sites des parcs solaires régionaux, ainsi que les tracés exacts des nouvelles lignes électriques ne sont pas connus avec précision à ce stade de préparation du Projet. Toutefois, les sites de Kaya (dans la province du Sanmatenga, Région du Centre Nord) et Koupéla (dans la province du Kouritenga, Région du Centre Est) ont été formellement identifiés en vue de construire dans une première phase des parcs solaires régionaux avec stockage systémique par batteries respectivement de 75 et 45 MWc.

Le Projet SOLEER ayant une envergure nationale, un échantillon de neuf (09) régions a été retenu sur les treize (13) régions que compte le pays, dans le cadre de l'élaboration du présent PMPP.

➤ *Principales caractéristiques socio-culturelles et démographiques de la zone du Projet*

Le Burkina Faso compte une population d'environ 19,75 millions d'habitants, avec un taux de croissance démographique estimé à 2,9 % (Banque mondiale, 2018).

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitation, le Burkina Faso comptait en 2019, **20 870 060** habitants dont **10 082 776 hommes** et **10 787 284 femmes**.

**Tableau 2: Effectif de la population nationale par région en 2019**

Régions	2019		
	Masculin	Féminin	Total
<b>Boucle du Mouhoun</b>	1 003 021	1 027 574	2 030 595
<b>Cascades</b>	413 656	437 620	851 276
<b>Centre</b>	1 490 232	1 476 075	2 966 307
<b>Centre-Est</b>	777 840	878 006	1 655 846
<b>Centre-Nord</b>	817 193	919 694	1 736 887
<b>Centre-Ouest</b>	779 018	910 703	1 689 721
<b>Centre-Sud</b>	421 958	473 540	895 498
<b>Est</b>	899 774	934 392	1 834 166
<b>Hauts-Bassins</b>	1 101 257	1 126 020	2 227 277
<b>Nord</b>	781 661	895 881	1 677 542
<b>Plateau Central</b>	454 031	521 537	975 568
<b>Sahel</b>	714 897	722 951	1 437 848
<b>Sud-Ouest</b>	428 238	463 291	891 529
<b>Total Zone du projet</b>	<b>10 082 776</b>	<b>10 787 284</b>	<b>20 870 060</b>

Source : INSD, RGPH, 2019

Les principales ethnies sont les suivantes : Mossis, Gourmantché, Peuls, Lobis, Gourounssi... Toutefois, les langues les plus parlées sont le mooré, le dioula et le fulfuldé.

Quant aux religions pratiquées, il s'agit par ordre d'importance (RGPH, 2006) de l'islam (60,5 %), du christianisme (23,2 % dont catholicisme 19 % et protestantisme 4,2 %), et de l'animisme (15,3 %).

Au niveau national, la densité de la population est de 65,2 personnes au kilomètre carré (65,2 hbt /km<sup>2</sup>). La région du Centre se distingue particulièrement avec une très forte densité de 846,9 habitants/km<sup>2</sup>. Les régions du plateau central (99,1 hbt/km<sup>2</sup>), du Centre-est (97,0 hbt/km<sup>2</sup>) et du Nord (81,7 hbt/km<sup>2</sup>) sont les trois régions les plus denses après celle du Centre avec des densités supérieures à 80 habitants/km<sup>2</sup>. En revanche, les régions de l'Est (33,5 hbt/km<sup>2</sup>), du Sahel (34,1 hbt/km<sup>2</sup>) et des Cascades (37,7 hbt/km<sup>2</sup>) constituent les régions les moins denses du Burkina Faso avec des densités de population de moins de 40 habitants au kilomètre carré. (INSD, Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014)

➤ *Activités socio-économiques et niveau de pauvreté*

Le Produit intérieur brut du pays est de 14,42 milliards de dollars (Banque mondiale, 2018).

La part des secteurs d'activité dans le produit intérieur brut est de 28,6% pour l'agriculture, de 19,7 %, pour l'industrie et de 34,9 % pour les services (Banque mondiale, 2018).

De façon générale, les activités agricoles occupent environ 80% de la population du Burkina Faso et concernent les cultures vivrières (mil, maïs, sorgho, riz) et les cultures de rentes (coton, arachide sésame, etc.). L'agriculture pratiquée par les populations est essentiellement une agriculture de subsistance, caractérisée par les techniques traditionnelles avec l'utilisation de peu d'intrants agricoles. La seule culture qui bénéficie de techniques plus modernes est celle du coton, encouragée et soutenue par une volonté politique.

Les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, des cascades sont les principales régions productrices de coton dans le pays. Plusieurs ménages y tirent une grande partie de leurs revenus.

La deuxième activité pratiquée par les populations est l'élevage. Cependant, la pratique de ces deux activités principales sur les mêmes espaces est source de conflits récurrents entraînant parfois des pertes en vies humaines. D'autres activités non moins importantes que sont l'artisanat à travers la poterie, la vannerie et la pêche sont pratiquées par les populations.

Outre ces activités, il y a l'exploitation de douze (12) sites industriels. La filière aurifère du Burkina Faso a vu sa production croître de plus de 15 % entre 2017 et 2018. En effet, quatrième producteur d'or du continent derrière l'Afrique du Sud, le Ghana et le Mali, le Burkina est l'un des pays où les activités minières sont aujourd'hui les plus dynamiques. A titre d'exemple, en 2018, le secteur minier a représenté 10,6 % du PIB (contre 11,4 % en 2017) et 71 % des recettes d'exportation du pays, soit 1 308 milliards de F CFA (Jeune Afrique, 7 mai 2019). De plus, le pays compte également de nombreux sites d'exploitation artisanale de l'or.

Pour ce qui concerne les industries et autres activités manufacturières, elles sont développées dans les centres urbains tels que Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou et Dédougou. Les services administratifs sont aussi concentrés dans les centres urbains.

De par sa position géographique, la région des Hauts-Bassins et en l'occurrence Bobo-Dioulasso a toujours constitué une véritable plaque tournante en matière de transport international et national des personnes et des biens particulièrement les produits agricoles. La région des Hauts Bassins renferme également des activités industrielles et artisanales

importantes. En effet, plusieurs unités de production de biens ou de services marchands y sont implantées.

La région du Centre est le principal pôle économique et administratif du Burkina Faso. Elle abrite la majorité des unités industrielles et résidences hôtelières. L'agriculture et l'élevage y sont pratiqués dans une moindre mesure par rapport aux autres régions.

La région des Cascades est située à l'extrême Sud-Ouest du Burkina Faso. Elle est limitée au Nord par la région des Hauts bassins, au Sud par la République de Côte d'Ivoire, à l'Est par la région du Sud-Ouest et à l'Ouest par la République du Mali ; sa superficie est de 18 424 km<sup>2</sup>, soit 6,7 % du territoire national. Sa population est essentiellement composée de Dioula, Mossi, Sénoufo, Goin, Fulfuldé, Karaboro, Komono, Turka et Toussian. Le Chef-lieu de la région est Banfora situé à 85 km de Bobo-Dioulasso, 450 Km de Ouagadougou (la capitale du Burkina Faso), à 62 km de la frontière de la Côte-d'Ivoire.

La région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Son chef-lieu est une plaque tournante du commerce de produits agricoles avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. Les pays frontaliers comme la Côte d'Ivoire et le Mali constituent un potentiel énorme de débouchés pour ces produits agricoles.

La région des Cascades renferme également des activités industrielles et artisanales. En effet, plusieurs unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit pour la plupart des unités de fabrication de produits alimentaires et chimiques (SN-SOSUCO, SOFITEX, PHYTOFLA, SN-GMB etc.) et de produits dérivés du bois. Quant à l'artisanat, il regroupe diverses productions dont les principales sont la vannerie, la menuiserie, la sculpture, la poterie, le bâtiment et la teinture.

Selon les données fournies par l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC), l'incidence de la pauvreté qui est la proportion des pauvres dans la population au niveau national, est de 40,1% au Burkina Faso. Ces résultats nationaux des indicateurs de la pauvreté cachent des disparités énormes entre d'une part le milieu urbain où la pauvreté est nettement moins massive, et le milieu rural qui concentre plus de neuf pauvres sur dix (92% des pauvres vivent en milieu rural) et d'autre part entre les treize régions administratives du pays. L'EMC révèle une pauvreté à dominance rurale avec une incidence de pauvreté en milieu rural de 47,5% contre 13,7% en milieu urbain. Parmi les régions abritant le plus de pauvres figurent la Boucle du Mouhoun (59,7%) et le Centre-Ouest (51,7%).

#### ➤ *Question foncière*

Deux modes de gestion du foncier coexistent au Burkina Faso, surtout dans les zones rurales et péri-urbaines . En effet, outre la procédure légale d'acquisition de terres, il y a le mode de gestion traditionnel où la terre est gérée par les chefs coutumiers. En dehors de la procédure légale qui confère un titre de propriété, les principaux modes d'accès sont l'héritage et l'emprunt. Les jeunes peuvent accéder à la terre par donation ou par héritage. Quant aux femmes, elles ont en général accès à la terre mais n'en possèdent pas le contrôle.

➤ *Aspects liés au genre*

De manière générale au Burkina Faso, les femmes s'occupent des tâches ménagères, des soins donnés aux enfants ainsi qu'aux autres membres de la famille, et sont impliquées dans les activités productives telles que l'agriculture et l'élevage. Ces dernières mènent également des activités génératrices de revenus (petite restauration, exploitation et transformation de Produits Forestiers Non ligneux, qui leur procurent de revenus et leur permettent de contribuer aux charges de leurs ménages. En outre, de manière générale, les femmes jouent un grand rôle de conseillères au sein de leur famille, participent aux charges du ménage et s'occupent des soins donnés aux autres membres de la famille (personnes âgées, enfants). Cependant, elles n'ont pas le droit de s'opposer aux décisions des hommes et doivent s'effacer en public.

De même, selon les normes socio-culturelles en place dans l'ensemble du pays, la femme est appelée à rejoindre une nouvelle famille à l'issue de son mariage ; de ce fait, lui concéder des terres ou biens reviendrait à entamer la consistance du patrimoine de la famille qui se transmet de père en fils. Par ailleurs, les principales contraintes rencontrées par les femmes sont leur faible niveau d'instruction et d'alphabétisation, le faible accès aux équipements, à la terre, aux crédits et aux renforcements des capacités.

En somme, en raison des normes sociales de genre existant dans les différentes zones du Projet, les femmes sont en général exclues des instances de décision et n'ont guère la possibilité de faire des choix qui ne s'inscrivent pas dans les schémas prédéfinis.

### **1.5. Avantages du Projet**

Les avantages du projet sont les suivants :

➤ Pour les populations

- ✓ disponibilité de l'électricité durable et à coût abordable ;
- ✓ amélioration de l'accès à l'électrification ;
- ✓ réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- ✓ amélioration de l'accès des femmes à l'électricité ;
- ✓ développement des activités génératrices de revenus des ménages, notamment pour les femmes ;
- ✓ accroissement de la productivité ;
- ✓ amélioration de la capacité de gestion opérationnelle et financière des COOPEL ;
- ✓ amélioration de la viabilité économique des COOPEL en augmentant le nombre de clients (consommation) et en améliorant le recouvrement des coûts ;
- ✓ Amélioration des services de santé et d'éducation ;
- ✓ Amélioration des conditions d'études ;
- ✓ création d'emplois.

➤ Pour l'administration

- ✓ réduction des coûts de production de l'électricité ;
- ✓ amélioration des connaissances et de l'expérience des agences d'électricité sur l'intégration de la production d'ERV avec l'appui du stockage sur batterie ;

- ✓ amélioration de la fourniture de service (quantitativement et qualitativement);
  - ✓ maintien des clients solvables dans le portefeuille de clients ;
  - ✓ amélioration de la capacité financière en général, particulièrement de la capacité à subventionner les prix entre les clients.
- Pour les sociétés minières et les MPME
    - ✓ accès à une électricité fiable et abordable ;
    - ✓ accroissement de la productivité de leur entreprise et réduction du besoin de production privée ;
    - ✓ Augmentation du chiffre d'affaires.
  - Pour les IPP
    - ✓ opportunités d'investissement dans des projets d'énergie solaire à grande échelle sans risque avec des projets de stockage; et mini-réseaux.

## **1.6. Risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels du Projet**

La mise en œuvre du Projet est susceptible d'engendrer certains risques et impacts sociaux et environnementaux, mais dans une moindre mesure, comparativement aux risques de l'énergie non solaire. Aussi, le Projet va-t-il contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés locales principalement des bénéficiaires des activités du Projet SOLEER par l'amélioration de leurs moyens de subsistance. De façon spécifique, le projet va :

- ✓ améliorer les infrastructures pour l'accès à l'énergie de façon générale ;
- ✓ favoriser la création d'emplois au profit des populations
- ✓ favoriser la conservation des produits frais ;
- ✓ permettre le développement de certains métiers (soudure, ventes dans les débits de boisson, poissonnerie).

En dépit des effets positifs, l'exécution du projet pourrait conduire aux risques et impacts sociaux négatifs suivants :

- ✓ la perte de terre liée à la constitution de fonds de terres pour l'aménagement des parcs solaires ;
- ✓ la réduction des surfaces cultivables à cause de la demande de terre liée à un développement induit dans ces localités ;
- ✓ la baisse de revenus due aux restrictions occasionnées par des activités du projet ;
- ✓ la baisse de revenus liée à l'augmentation des coûts d'achat et/ou de location des terres dans les localités ;
- ✓ les maladies, les incidents ou accidents sur les chantiers du projet,
- ✓ l'afflux de la main d'œuvre, les Exploitations et Abus Sexuels (EAS) et Violences Contre les Enfants (VCE), les plaintes récurrentes.

### ☞ ***Risques d'exclusion de certains groupes vulnérables***

Certaines personnes, notamment les femmes, les jeunes, les personnes migrantes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes illettrées peuvent ne pas avoir accès aux bénéfices du Projet, du fait du manque d'information.

Des dispositions seront prises pour assurer la participation et l'inclusion des différents groupes spécifiques tout au long de la mise en oeuvre du Projet (moyens et outils de communication adaptés, prise en compte des préoccupations de chaque groupe spécifique...)

### ☞ ***Risques sur la santé et la sécurité des travailleurs et des communautés riveraines***

La mise en œuvre des activités du Projet (construction des parcs solaires, implantation des lignes électriques...) présente des risques d'accidents du fait de la circulation et des manipulations des engins, pour le personnel des entreprises en charge des travaux et les communautés riveraines. De même, l'exploitation des lignes et des mini-réseaux photovoltaïques peuvent être à l'origine d'incendies, et d'électrocutions pour le personnel chargé de la maintenance et les populations riveraines des sites des installations, notamment pour les enfants.

En outre, la mobilisation des travailleurs locaux et l'afflux de travailleurs présentent des risques d'augmentation des cas d'exploitations et abus sexuels et de harcèlement sexuel (EAS/HS). Ces formes de violences peuvent engendrer des IST, le VIH/SIDA, ainsi que des risques de grossesses non désirées.

Par ailleurs, au regard du contexte sécuritaire actuel, les employés des entreprises, ainsi que les jeunes et les femmes des communautés riveraines engagés dans les travaux peuvent être victimes de violences sexuelles, psychologiques et d'agressions physiques suite à des attaques de groupes armés terroristes.

### ☞ ***Risques de survenue d'exploitations et abus/harcèlement sexuels et/ou de violence contre les enfants***

Des incidents d'exploitations et d'abus sexuels, ainsi que de harcèlement sexuel peuvent survenir au cours de la mise en œuvre du Projet. En effet, ces types de violences peuvent survenir dans les interactions des travailleurs du Projet, notamment les entreprises en charge des travaux de construction, avec les populations bénéficiaires. La présence de ces travailleurs présente des risques d'exploitation, d'abus, de harcèlement sexuel, des risques de traite des femmes et des enfants aux fins de prostitution, avec comme corollaire la propagation des IST, du VIH/SIDA, des grossesses non désirées, des avortements clandestins et même des décès notamment pour les femmes et les jeunes filles vulnérables.

De même, certains travailleurs pourraient contracter des dettes auprès des femmes ou d'autres membres des communautés riveraines, notamment pour la restauration, le loyer, la fourniture de biens et services divers et ne pas honorer leurs engagements par la suite, ce qui constitue un manque à gagner pour ces personnes.

### ☞ ***Risques de conflits entre les populations et les travailleurs du Projet***

Les interactions avec les populations peuvent également être à l'origine de tensions avec les travailleurs du Projet, surtout si ces derniers se rendent coupables de pratiques contraires aux

coutumes locales. De même, certains travailleurs pourraient accumuler des dettes auprès des populations (loyers, achats de produits alimentaires, fournitures de services divers) susceptibles d'entraîner des litiges.

L'afflux de main-d'œuvre peut ainsi avoir des impacts sur la vie privée des femmes, des risques pour la santé et la sécurité de la communauté et des employés des entreprises, ainsi que des pertes de moyens d'existence. Cet afflux de main d'œuvre peut en effet être source de conflits ou entraîner la destruction de la végétation et de la faune.

Les mesures d'atténuation prévues comprennent la mise en service d'un PGES pour tout sous-projet pertinent et le respect des directives sur l'environnement, la santé et la sécurité du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et la note d'orientation sur la gestion des risques d'impacts négatifs sur les communautés en cas d'afflux temporaire de main-d'œuvre induit par les projets.

Une sensibilisation des travailleurs du Projet sur les bonnes conduites à adopter et une sensibilisation des populations sur les procédures de sélection s'avèrent nécessaires.

Des sensibilisations sur les différents risques (santé, sécurité, conflits, EAS/HS et VCE, grossesses non désirées, IST, VIH/SIDA, respect des us et coutumes) seront organisées au profit des communautés et des travailleurs du Projet. De même, des clauses environnementales et sociales seront insérées dans les différents DAO et des codes de bonne conduite seront intégrés dans les contrats des entreprises et de leurs employés.

#### ☞ ***Risques de conflits liés au foncier***

La mise en œuvre des activités du Projet peut être à l'origine de conflits liés à l'acquisition de terres pour l'implantation des parcs et les couloirs de passage des lignes. L'implication des autorités et des personnes ressources au niveau des différentes localités dans l'inventaire des biens affectés et l'identification de leurs propriétaires permettra de minimiser ce risque. En outre, au niveau des composantes 2 et 3, les parcs solaires auront un impact sur l'eau potable. Dans la mesure où le nettoyage des plaques nécessite de l'eau, cela peut entraîner une concurrence au niveau de la nappe phréatique entre les populations riveraines et le Projet. La réalisation de forages et la recherche d'un système économique pour le nettoyage des plaques contribueront à minimiser ce risque.

#### ☞ ***Risques de contamination à la COVID-19***

Du fait de la pandémie actuelle, la mise en œuvre du Projet comporte des risques de propagation de la COVID-19. En effet, le virus se propage entre des personnes qui sont en contact l'une de l'autre à moins de 1 m, ou par voie respiratoire, à travers les gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Ces gouttelettes peuvent se déposer dans la bouche ou le nez des personnes qui se trouvent à proximité ou peuvent être inhalées dans les poumons. De même, il est possible qu'une personne se contamine en touchant sa propre bouche, son nez, ou éventuellement ses yeux après avoir déposé ses mains sur une surface ou un objet sur lequel se trouve le virus.

En somme, les activités du Projet impliqueront des interactions avec des personnes infectées et pourraient augmenter le risque de propagation de la pandémie.

Pour réduire les risques de propagation de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises, les travailleurs, les clients et le public, il est important pour tous les employeurs d'élaborer des procédures visant la protection adéquate des travailleurs en matière de Santé Sécurité au Travail (SST), conformément aux Directives Environnementales sanitaires et sécuritaires générales et aux Directives spécifiques au secteur d'activités, et suivant l'évolution des meilleures pratiques internationales en matière de protection contre la COVID-19.

## **2. Méthodologie d'élaboration du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP)**

### **2.1. Démarche d'élaboration du PMPP**

La démarche adoptée pour l'élaboration du PMPP s'est faite selon les principales étapes suivantes :

➤ ***Réunion de cadrage avec les membres du comité technique de préparation***

Une réunion de cadrage avec l'équipe de préparation du Projet a eu lieu le lundi 09 novembre 2020 dans la salle de réunion du Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité (PASEL). Cette équipe était composée des spécialistes en sauvegardes sociale et environnementale du PASEL, de l'ABER et de la SONABEL (Département normalisation environnement et qualité), des représentants de la direction Générale des énergies renouvelables.

Au cours de cette réunion, les échanges ont porté principalement sur l'harmonisation de la compréhension des termes de référence de la mission de chacun des consultants, le recueil des orientations précises de la part des spécialistes du PASEL sur les objectifs et l'organisation des différentes missions, la présentation de la méthodologie, le recueil de la documentation déjà disponible, l'identification des différentes parties prenantes, le chronogramme de réalisation des études.

➤ ***Revue documentaire***

Une revue de la documentation disponible et se rapportant au PMPP, au contexte national et à la problématique de l'accès à l'électrification a été effectuée en amont et s'est poursuivie tout au long de la mission. Cette revue documentaire a porté essentiellement sur la littérature existante en lien avec les objectifs et les stratégies du Projet ; les instruments politiques, juridiques et institutionnels ; les arrangements institutionnels ; la programmation annuelle des activités, le cadre de résultats, l'organisation socio-politique et économique des zones du Projet, etc. La revue documentaire a permis de compléter la liste des parties prenantes.

➤ ***Identification et consultation des parties prenantes concernées par le Projet***

☞ Identification des parties prenantes du Projet

Afin de garantir l'établissement de relations solides, constructives et propices à la mise en œuvre efficiente du Projet, il a été procédé en amont à l'identification des parties prenantes au Projet SOLEER, afin de comprendre leurs besoins et attentes, ainsi que leurs avis par rapport au Projet.



Une première liste de parties prenantes a été dressée avec l'appui des spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité (PASEL), en charge de la préparation du Projet, et de ses agences de mise en œuvre, à savoir l'Agence Burkinabé de l'Electrification Rurale (ABER) et de la SONABEL. Cette liste a été complétée à travers la revue documentaire et au fur et à mesure, par les entretiens sur le terrain.

**NB :** L'identification des parties prenantes est un processus permanent, qui se poursuivra entre autres à travers les différentes études qui seront menées ultérieurement sur le terrain (EIES, PAR, Plan d'Action VBG, etc.), quand les zones bénéficiaires seront connues avec précision.

L'identification des parties prenantes a été faite sur la base des informations disponibles à ce stade de préparation du Projet et a permis de recueillir les avis de ces dernières, leurs préoccupations et suggestions pour en tenir compte dans la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités du Projet.

Les parties prenantes avec lesquelles des échanges ont eu lieu dans le cadre de la mission sont les suivantes :

- *Equipe de préparation du Projet* : les échanges avec l'équipe de préparation du Projet ont permis de préciser les objectifs de la mission, de dresser une première liste de parties prenantes, et de discuter des modalités pratiques d'organisation des consultations dans le contexte actuel marqué par la pandémie de COVID-19. Ainsi, il a été retenu d'organiser les consultations en conviant des représentants des différentes parties prenantes pour limiter les grands regroupements, d'exiger le port des masques par les participants, et le respect de la distance d'au moins 1m ; des dispositifs de lavage des mains ont également été installés dans les salles où devaient se tenir les rencontres.
- *Parties prenantes au niveau institutionnel* : les échanges avec les parties prenantes (Gouvernorat et Haut-Commissariat, PASEL SONABEL, ABER, services en charge de l'Action Sociale et Humanitaire, de l'élevage, services en charge de l'environnement, de l'agriculture) ont porté notamment sur l'ancrage institutionnel du Projet. Il s'agit notamment du dispositif à mettre en œuvre pour s'assurer de l'adhésion des différentes parties prenantes, les instances de gestion des conflits fonciers et la prise en compte du genre ;
- *Populations bénéficiaires* : leaders coutumiers, populations locales qui peuvent être bénéficiaires du Projet : femmes, jeunes, hommes, autorités coutumières etc. Les échanges avec les populations ont essentiellement porté sur les attentes et les préoccupations en lien avec le Projet : pression foncière, difficulté d'accès à l'information, à certains services, à l'énergie ; activités à mettre en œuvre dans le cadre du Projet ; gestion des plaintes, prise en compte du genre.

L'identification des représentants des différents groupes spécifiques à convier pour les rencontres a été faite avec l'appui des Directeurs régionaux de la SONABEL et les Présidents des Conseils Villageois de Développement (CVD).

- *Populations susceptibles d'être affectées par les travaux* : populations locales qui peuvent être affectées par les activités du Projet. Les échanges avec les individus et groupes de personnes ont essentiellement porté sur les attentes et les préoccupations en lien avec le Projet : difficultés rencontrées dans le processus de sécurisation foncière, difficulté d'accès à l'information ; activités à mettre en œuvre dans le cadre du Projet ; gestion des plaintes, prise en compte du genre ; inclusion sociale et prise en compte des groupes vulnérables y compris les personnes vivant avec un handicap ; engagement citoyen ; etc.
- *ONG, OSC, groupes d'intérêt spécifiques* : représentants des OSC intervenant au niveau local ou central, collectivités territoriales, sociétés minières, promoteurs immobiliers et promoteurs privés. Les échanges avec ces groupes d'acteurs ont également porté sur les attentes et les préoccupations de ces derniers, et leur implication dans la mise en œuvre du Projet.

#### ☞ *Consultations des principales parties prenantes*

Des outils de collecte de données (guides d'entretien individuels et de groupes, etc.) ont été élaborés en tenant compte des différentes parties prenantes. Ainsi, pour les parties prenantes au niveau institutionnel, des entretiens individuels ont été réalisés. Quant aux focus group, ils ont concerné les groupes spécifiques que sont les femmes, les jeunes et les autorités coutumières.

## **2.2. Structuration du PMPP**

Le présent PMPP est structurée autour des points suivants :

- brève description des activités de consultation et de participation des parties prenantes;
- identification et analyse des parties prenantes ;
- plan de mobilisation des parties prenantes ;
- ressources et responsabilités pour mettre en œuvre les activités de mobilisation des parties prenantes ;
- mécanismes de gestion des plaintes ;
- suivi et établissement des rapports (périodicité, indicateurs, responsabilités, modalités, ressources et responsabilités pour mettre en œuvre les activités de mobilisation des parties prenantes) ;
- Diffusion de l'information

## **3. Brève description des activités de consultation et de participation des parties prenantes**

La consultation et la participation des parties prenantes reposent sur une démarche inclusive et participative conduite durant tout le cycle du Projet, dans le but de construire autour des parties prenantes, une adhésion et un engagement effectifs et efficaces pour l'évaluation et la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux du Projet.

Principalement, le processus de consultation et de participation des parties prenantes comprendra les activités suivantes :

- identification et analyse des parties prenantes ;

- planification de la stratégie de consultation et de participation des parties prenantes ;
- stratégie de diffusion de l'information ;
- exécution de la consultation et la participation des parties prenantes ;
- gestion des plaintes ;
- stratégie de feedback et de retour de l'information aux parties prenantes.

Le présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) du Projet précise les modalités de conception, de planification et d'exécution du processus de consultation et de participation des parties prenantes concernées par le Projet.

### **3.1. Activités déjà engagées**

Certaines activités ont été organisées dans le cadre de l'élaboration des instruments de gestion des risques environnementaux et sociaux qui sont en cours de réalisation. Il s'agit précisément de l'élaboration, de l'examen, de la validation, de la publication et de la mise en œuvre des instruments de gestion des risques environnementaux et sociaux notamment le PEES, le PGMO et le présent PMPP ainsi que les autres instruments dont le CPRP et le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale recommandés à l'issue du résumé des risques environnementaux et sociaux fait par l'équipe de préparation du Projet au niveau de la Banque mondiale;

Les consultations réalisées dans le cadre de ces études ont été effectuées au niveau de neuf (09) régions : Centre-Ouest, Sud-Ouest, Nord, Centre-Est, Centre-Sud, Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre-Nord, Plateau-Central( 11 localités, cf 4). Elles se sont déroulées sous deux formats à savoir les entretiens individuels avec les autorités administratives (Gouverneur, Haut-Commissaire, Préfet), les collectivités territoriales (Maire ou SG) et les Services techniques déconcentrés (Environnement, Elevage, Action Sociale, Agriculture) et les ONG/OSC (Associations). Le détail des consultations ainsi que les listes des personnes rencontrées est annexé au présent document.

Plusieurs suggestions et recommandations ont été faites par les différentes parties prenantes et sont en lien avec les différentes phases de mise en œuvre du projet. Ces suggestions et recommandations ont été traduites de manière fidèle dans le tableau ci-après et seront prises en compte dans la mesure du possible dans la mise en œuvre du projet. En outre, les activités de communication programmées dans le présent PMPP permettront d'aborder de manière plus précise l'ensemble de ces questions et d'expliquer aux parties prenantes ce qui peut être mis en œuvre par le projet.

Le tableau 3 ci-dessous présente la synthèse des consultations déjà menées :

**Tableau 3 : Synthèse des consultations avec les différentes parties prenantes**

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
	<p><b>Contexte et justification du projet, description du projet (objectifs et composantes)</b></p>	<p>Bonne appréciation du projet cohérence entre la mise en œuvre du projet de construction de la centrale et les objectifs de développement définis dans le Plan Communal de Développement (PCD) Existence de ressources humaines disposées à accompagner le Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcement de la pression foncière du fait de l'acquisition de sites pour la réalisation des investissements (parcs, couloirs des lignes), qualité des équipements et autres matériels utilisés</li> <li>➤ Non disponibilité des terres pour la réalisation des infrastructures (nouveaux sites)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Impliquer les collectivités territoriales et les services déconcentrés à toutes les étapes du processus</li> </ul>	<p>Le Projet veillera à impliquer les services techniques déconcentrés dans le déroulement des études, la planification des activités à mener, la gestion des impacts, le suivi-évaluation, etc. Cela se fera au moyen de rencontres d'informations et de consultation individuelles ou publiques, de transmission de courrier et des rapports relatifs au Projet. Les études environnementales et sociales qui seront réalisées avant les investissements étudieront toutes les alternatives possibles pour limiter les acquisitions de terre, aux emprises réellement nécessaires.</p>
<p><b>Services Techniques Déconcentrés des Régions/provinces/départements</b></p>	<p><b>Cadre institutionnel et législatif de mise en œuvre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaissance de certains de ces acteurs textes sur le foncier et sur les aspects de sauvegarde environnementale et sociale</li> <li>➤ Expérience en matière de réinstallation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Centralisation des activités du projet sans implication des autres locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévoir des actions de formation et de sensibilisation de tous les acteurs sur les mesures de sauvegardes environnementales et sociale</li> <li>➤ Clarifier le rôle des différents acteurs</li> <li>➤ Impliquer le niveau décentralisé dans la mise en œuvre des activités</li> </ul>	<p>Un plan de renforcement de capacités incluant des activités de formation et de sensibilisation sera préparé et mis en œuvre dans le cadre du Projet, notamment sur la gestion des impacts et des plaintes, les exigences du CES, le rôle des différents acteurs et la nécessité de leur implication tout au long du processus. Création et maintien d'un cadre d'échanges avec les différentes parties prenantes au niveau local sur l'évolution du projet et les moyens d'impliquer ces dernières.</p>

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
	<p align="center"><b>Gestion des impacts environnementaux et sociaux potentiels</b></p>	<p>Expérience des agents des services du ministère de l'environnement et de l'agriculture en matière de réinstallation des populations, d'inventaire forestier, de levés des superficies agricoles impactées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible connaissance des modes et barèmes de compensations</li> <li>➤ Non implication des services techniques déconcentrés dans la mise en œuvre des activités du Projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enregistrer les PAP avec leur Carte Nationale d'Identité Burkinabé (CNIB)</li> <li>➤ Continuer la démarche qui est participative en impliquant le maximum d'acteurs</li> <li>➤ Passer toujours par l'administration avant toute intervention,</li> <li>➤ Privilégier le recrutement local, les formations pour spécialiser les populations et pour des perfectionnements.</li> <li>➤ Eviter les frustrations et la stigmatisation lors des compensations.</li> <li>➤ Bien communiquer avec les populations concernées tout au long du processus du Projet</li> <li>➤ Impliquer toutes les parties prenantes et recueillir leur avis sur les décisions à prendre</li> <li>➤ Tenir compte des personnes vulnérables (handicapés ; Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) ;</li> <li>➤ Atténuer les impacts négatifs du projet par des mesures appropriées.</li> </ul>	<p>Le Projet veillera à la consultation et la participation des acteurs de l'administration locale (courrier, rencontres, etc.) dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre ses activités et s'assurera que les consultants prennent toutes les dispositions pour impliquer l'ensemble des parties prenantes dans le déroulement de leurs études.</p> <p>Le Projet s'engagera à rechercher les bonnes pratiques qui bonifient le cadre légal et réglementaire du Burkina Faso et visant à améliorer les conditions des PAP, les mettre à la disposition de ses consultants et s'assurer de leur prise en compte dans l'identification des mesures de mitigation des impacts sociaux négatifs de ses interventions.</p>
	<p align="center"><b>Acceptabilité sociale et mise en œuvre du du Projet</b></p>	<p>Les agents des différents services saluent l'idée du Projet et sont disposés à l'appuyer Enthousiasme des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Non implication de tous les acteurs concernés par le Projet</li> <li>➤ Ampleur/Importance des impacts du Projet sur les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser un cadre de concertation de tous les acteurs et effectuer une rencontre préliminaire avec toutes les parties prenantes des localités concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Projet veillera à impliquer l'administration locale et l'ensemble des parties prenantes (courrier, rencontres...) dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre ses activités</li> </ul>

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
		Les agents des services de l'Etat sont disponibles et disposés à accompagner le Projet	ressources naturelles et culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lors des évaluations, exiger les pièces d'identification des PAP.</li> <li>➤ Définir clairement le rôle de chaque acteur</li> <li>➤ Communiquer avec la population</li> <li>➤ Mettre en place un comité de gestion qui implique toutes les parties prenantes</li> <li>➤ Respecter les engagements</li> <li>➤ Eviter les sites et biens culturels et à défaut des mesures d'atténuation ou d'accompagnement</li> <li>➤ Impliquer les services de l'environnement, de l'agriculture et la mairie et toutes les parties prenantes ;</li> <li>➤ Sensibiliser les communautés impactées avant la mise en œuvre au Projet pour permettre plus d'adhésion.</li> <li>➤ Implication des services de l'environnement pour l'évaluation des impacts et la nécessité de contourner certains sites ;</li> <li>➤ Effectuer les tracés avec les techniciens et les communautés pour avoir le moins d'impact possible, au besoin contourner pour amoindrir les impacts surtout environnementaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les études environnementales et sociales qui seront menées dans le cadre du Projet permettront de définir les mesures d'atténuation des impacts négatifs et les mesures de bonification des impacts positifs du projet</li> <li>➤ Les spécialistes en sauvegarde sociale et environnementale du Projet s'assureront de l'utilisation des méthodes et outils les plus appropriés (superposition cartographiques, SIG, etc.) lors de la réalisation des études environnementales et sociales en le mentionnant dans les TDR, et en faisant le suivi des activités menées sur le terrain par les consultants.</li> </ul>

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
	<b>Prise en compte du Genre/VBG/VCE</b>	Existence d'associations œuvrant dans le domaine des VBG et la promotion du genre.	Non prise en compte des biens impactés appartenant à des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faciliter l'accès des femmes aux bénéficiaires du Projet ;</li> <li>➤ S'assurer que les biens appartenant aux femmes sont inventoriés et compensés à leur juste valeur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lors des rencontres d'information et de consultation, les parties prenantes seront sensibilisées sur la nécessité de prendre en compte le genre dans la préparation et la mise en œuvre des activités du Projet.</li> <li>➤ Les TDR relatifs au recrutement des consultants en charge des études environnementales et sociales insisteront sur la nécessité de tenir compte des impacts psychosociaux et des autres barrières politico-culturelles en place qui pourraient affaiblir la position sociale des femmes et de certains groupes spécifiques.</li> </ul>
	<b>Mécanismes de gestion des plaintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion des conflits familiaux au sein de la cellule familiale, ou à l'amiable au sein de la communauté en impliquant les autorités coutumières ou religieuses.</li> <li>➤ Recours à la commission de conciliation foncière des villages, et à la préfecture Existence de commissions de conciliation foncière dans presque tous les villages</li> </ul>	Non prise en compte des mécanismes locaux de gestion des conflits	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser les populations sur les voies de recours</li> <li>➤ Promouvoir le dialogue social/prévention des conflits</li> <li>➤ Mettre en place un comité de gestion qui implique toutes les parties prenantes (autorités coutumières et/ou religieuses, personnes ressources, chefs de quartier, représentants des groupes spécifiques, commissions de conciliations foncière)</li> <li>➤ Respecter les engagements</li> <li>➤ Mettre à la disposition des différents comités de gestion de plaintes des fonds d'accompagnement</li> </ul>	L'ensemble de ces recommandations sera pris en compte dans le MGP qui sera mis en place dans le cadre du Projet.

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
				<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Informer la population sur le MGP qui sera mis en place</li> </ul>	
	<b>Restauration des moyens d'existence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adhésion des populations à l'électrification</li> <li>➤ Intérêt perçu du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compensations équitables et durables</li> <li>➤ Disponibilité des terrains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compenser les PAP à la hauteur de leurs pertes et prendre en compte les besoins spécifiques des PAP vulnérables</li> <li>➤ Créer des bosquets, faire des plantations d'alignements pour permettre la séquestration du carbone et former la population en matière de préservation de l'environnement</li> <li>➤ Informer l'ensemble des acteurs, impliquer les crieurs publics et exploiter toutes les opportunités pour passer l'information</li> <li>➤ Au niveau des évaluations, du creusage, employer la main d'œuvre locale (fixation des poteaux)</li> <li>➤ Trouver un site de réinstallation préalablement à la destruction des habitations s'il y a lieu.</li> </ul>	Les études environnementales et sociales qui seront menées dans le cadre du Projet permettront de définir les mesures d'atténuation des impacts négatifs et les mesures de bonification des impacts positifs du projet
<b>Collectivités locales (Services Techniques Municipaux, Mairies)</b>	<b>Cadre institutionnel et législatif de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Existence de textes (loi 034)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mauvaise qualité des équipements</li> <li>➤ Indisponibilité des ressources humaines qualifiées pour la maintenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définir les rôles et les maîtres verront comment accompagner le projet.</li> <li>➤ Assurer une bonne communication et l'information des populations et de tous les acteurs concernés.</li> </ul>	Des rencontres d'informations seront organisées, ainsi que la transmission de courrier et autres documents relatifs au projet, aux collectivités territoriales.
	<b>Prise en compte du Genre</b>	Existence d'associations de femmes et de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible accès des femmes à la terre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prendre en compte les questions du genre dans le Projet</li> </ul>	Des sensibilisations seront menées par le Projet et les consultants pour la prise en compte du genre dans le Projet



Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
	<b>(Accès des femmes et des jeunes à la terre et aux services de sécurisation foncière)</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prendre en compte les femmes et les jeunes dans le recrutement de la main d'œuvre locale</li> </ul>	
	<b>Mécanismes de gestion des plaintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Existence de commissions de conciliation foncière des villages dans presque tous les villages</li> <li>➤ Existence de comité communal de gestion des conflits fonciers</li> <li>➤ Existence de service rural foncier à la mairie</li> <li>➤ Conflits fonciers mineurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Promotion de la voie judiciaire au détriment des voies endogènes de résolution des conflits</li> <li>➤ Perturbation de la cohésion sociale</li> <li>➤ Manque de formation des membres des commissions villageoises de gestion des plaintes</li> <li>➤ Manque de documentation ou archivage des plaintes et verdicts rendus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer les capacités des commissions de conciliation foncière villageoises techniquement et financièrement</li> <li>➤ Impliquer toutes les parties prenantes au MGP</li> </ul>	Ces recommandations seront prises en compte dans le MGP qui sera mis en place.
	<b>Mise en œuvre du Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les acteurs sont intéressés par le Projet, ils sont disponibles pour apporter leur appui au cours de la mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diminution des coûts de l'électricité,</li> <li>➤ Allègement des conditions d'accès,</li> <li>➤ Accès des services sociaux à l'énergie solaire</li> <li>➤ Implication les services départementaux.</li> <li>➤ Impact de grande envergure du Projet sur les ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place un cadre de concertation des acteurs et la définition claire des rôles</li> <li>➤ Renforcer les capacités des acteurs pour mieux accompagner le Projet en termes de diffusion des informations, mobilisation des populations et sensibilisation pour leur implication dans le Projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Projet établira et maintiendra une communication permanente avec les communautés riveraines au moyen des réunions publiques et des à travers les médias locaux.</li> <li>➤ Les sites des travaux devront être retenus de commun accord avec les populations.</li> </ul>

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
	<b>Gestion des conflits dans la zone</b>	Commission de conciliation foncière des villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manque de formation des membres des commissions villageoises</li> <li>➤ Manque de documentation ou d'archivage des plaintes et verdicts rendus</li> <li>➤ Ignorance des textes et lois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer les capacités des membres du comité de gestion des plaintes qui sera mis en place</li> <li>➤ Mettre l'accent sur la résolution des conflits à l'amiable.</li> <li>➤ Trouver des mesures d'accompagnement et d'atténuation pour faire face aux impacts.</li> </ul>	L'ensemble de ces recommandations sera pris en compte dans le MGP qui sera mis en place dans le cadre du Projet.
	<b>Restauration des moyens d'existence</b>	Expérience en matière de réinstallation Expérience en gestion des plaintes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sécurisation des sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réaliser et/ou renforcer les infrastructures socio-sanitaires, éducatives, hydrauliques</li> <li>➤ Appuyer financièrement et techniquement pour la mise en œuvre d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)</li> <li>➤ Réaliser des ouvrages d'assainissement pour les écoles et les dispensaires</li> <li>➤ Former la population en matière de préservation de l'environnement</li> <li>➤ Employer la main d'œuvre locale</li> <li>➤ Accompagner après la réinstallation</li> <li>➤ Démarche participative/négociations.</li> </ul>	Les études environnementales et sociales qui seront menées dans le cadre du Projet permettront de définir les mesures d'atténuation des impacts négatifs et les mesures de bonification des impacts positifs du projet
<b>ONG/OSC</b>	<b>Gestion des conflits dans la zone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Commission de conciliation foncière des villages</li> <li>➤ Tribunal départemental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compensations des biens impactés</li> <li>➤ Délestage fréquents et pertes qui peuvent en découler</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recenser tous les biens impactés et les compenser afin de réduire le nombre de plaintes ;</li> </ul>	Ces recommandations seront prises en compte dans la réalisation des études environnementales et sociales, et dans le MGP à mettre en place.

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Règlements endogènes à l'amiable</li> <li>➤ Connaissance par la Mairie du mécanisme traditionnel</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Impliquer les structures déjà existantes dans la gestion des plaintes</li> </ul>	
	<b>Situation des droits humains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Situation sécuritaire relativement stable</li> <li>➤ Diminution des VBG grâce aux activités de sensibilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible implication des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider les femmes et les jeunes à accéder au crédit</li> <li>➤ Accorder la priorité aux femmes et aux jeunes des localités riveraines</li> </ul>	Le Projet veillera à la prise en compte du genre à toutes les phases du projet (déroulement des études, planification des activités, consultations, composition du mécanisme de gestion des plaintes etc.) et s'assurera que les préoccupations des femmes et des groupes vulnérables ou défavorisés sont prises en compte
	<b>Mise en œuvre du Projet /Apport des ONG/OSC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bonne connaissance du milieu</li> <li>➤ Intérêt perçu du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible connaissance du milieu, des us et coutumes par la préfecture</li> <li>➤ Non implication des ONG/OSC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accorder la priorité aux jeunes des localités riveraines dans les recrutements</li> <li>➤ Former les jeunes riverains sur la maintenance des équipements</li> <li>➤ Organiser des rencontres de concertations pour que tout le monde se sente concerné</li> <li>➤ Sensibiliser la population sur tous les aspects du Projet</li> <li>➤ Négocier avec les communautés les modes de compensations</li> <li>➤ Adopter une démarche participative</li> <li>➤ Impliquer les ONG/OSC locales dans la sensibilisation des PAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Projet établira et maintiendra une communication permanente avec les communautés riveraines au moyen des réunions publiques et à travers les médias locaux.</li> <li>➤ Les sites des travaux devront être retenus de commun accord avec les populations.</li> </ul>
<b>Représentants des jeunes et des femmes</b>	<b>Prise en compte du genre</b>	Des associations de femmes et de jeunes existent dans les différentes localités	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible accès aux micro-crédits</li> <li>➤ Faible autonomisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Impliquer les femmes et les jeunes dans tout le processus du projet.</li> </ul>	Le Projet veillera à la prise en compte du genre à toutes les phases du projet (déroulement des études, planification

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
		Participation aux activités politiques et associatives (plus en milieu urbain)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Violences basées sur le genre</li> </ul>		des activités, consultations, composition du mécanisme de gestion des plaintes etc.) et s'assurera que les préoccupations des femmes et des groupes vulnérables ou défavorisés sont prises en compte
	<b>Mise en œuvre du Projet</b>	Appréciation positive Intérêt perçu du Projet Engouement à participer aux activités du Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Implication de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet</li> <li>➤ Non-paiement des personnes employées par les entreprises</li> <li>➤ Dédommagement conséquent des personnes affectées</li> <li>➤ Impacts sur les biens culturels</li> <li>➤ Insécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Recruter du personnel (femmes et jeunes) au niveau local</li> <li>➤ Respecter les clauses contractuelles</li> <li>➤ Eclairer les écoles, les lieux de culte, les lieux de fréquentation des jeunes</li> <li>➤ Favoriser l'accès des femmes à l'électricité pour la conservation et l'écoulement des produits (vente de poisson, petite restauration)</li> <li>➤ Aider au développement des AGR</li> <li>➤ Encourager les entreprises à privilégier la fourniture locale de biens et services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des dispositions seront prises pour accorder la priorité aux femmes et aux jeunes des localités traversées lors du recrutement de la main d'œuvre non qualifiée</li> <li>➤ Le Projet s'assurera à ce que les entreprises honorent leurs engagements vis-à-vis des personnes qu'elles emploient en mettant à la disposition de ces dernières, un mécanisme de gestion des plaintes et en effectuant des visites terrain à cet effet.</li> </ul>
<b>Autorités coutumières</b>	Sécurisation des lieux de culte et des cimetières	Accompagnement des autorités coutumières	Destruction ou profanation des sites sacrés qui pourraient entraîner des malédictions sur la localité	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aider à sécuriser les lieux de culte, particulièrement dans les Communes, et définir des sites sécurisés pour usage de cimetières</li> <li>➤ Contourner si possible les sites sacrés et certaines tombes</li> </ul>	Les études environnementales et sociales qui seront menées dans le cadre du projet devront procéder à une analyse des alternatives en vue de minimiser les impacts négatifs du Projet et éviter autant que possible les sites sacrés.
	Mécanismes de gestion des plaintes	Existence de la commission de conciliation foncière villageoise Règlement à l'amiable Négociation	Déplacements des populations sans compensation conséquente	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compenser les pertes de biens</li> <li>➤ Impliquer les structures locales dans la gestion des plaintes</li> <li>➤ Développer des micro-projets structurants pour les jeunes</li> </ul>	Les biens impactés dans le cadre du projet feront l'objet d'inventaire exhaustif et des mesures de compensation seront déterminées en accord avec les personnes impactées.

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
		Acceptation des décisions Sauvegarde de la cohésion sociale et l'entente		<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prendre en compte toutes les couches et catégories sociales dans la mise en œuvre du Projet</li> <li>➤ Réunir toutes les conditions pour une franche collaboration avec les populations</li> </ul>	
	Mise en œuvre du Projet	Appréciation positive du Projet	Prendre en compte les avis des communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dialogue entre les acteurs concernés</li> <li>➤ Appui conseil pour l'implémentation d'activités productrices.</li> <li>➤ Recrutement de la main d'œuvre locale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Projet établira et maintiendra une communication permanente avec les communautés riveraines au moyen des réunions publiques et des à travers les médias locaux.</li> </ul> <p>Les sites des travaux devront être retenus de commun accord avec les populations.</p>
<b>Société minière Teranga Gold</b>	Contexte, objectifs, impacts du Projet	Cohérence entre les objectifs de la société et ceux du Projet Baisse des coûts d'électrification Grand intérêt pour le Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarrage tardif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarrer les activités le plus tôt possible</li> </ul>	Le Projet prendra les dispositions nécessaires pour tenir les populations informées à temps, des activités à mener par le Projet.
	Mécanisme de gestion des plaintes	Existence d'un mécanisme de gestion des plaintes	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plaintes de certaines PAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Impliquer les leaders communautaires</li> <li>➤ Prendre toutes les dispositions et garanties nécessaires</li> </ul>	L'ensemble de ces recommandations sera pris en compte dans le MGP qui sera mis en place dans le cadre du Projet.
	Mise en œuvre du projet	Expérience en matière de réinstallation Disponibilité d'un plan de réinstallation et de comités de consultation Existence d'un un plan de restauration des moyens de subsistance Situation sécuritaire relativement stable	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lenteurs dans la compensation</li> <li>➤ Respect des accords</li> <li>➤ Question sécuritaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Collaborer avec les forces de défense et de sécurité,</li> <li>➤ Renforcer ces forces de défense et de sécurité en nombre et en équipement pour faciliter leur mobilité</li> <li>➤ Impliquer/collaborer avec la population</li> <li>➤ Renforcer la collaboration entre les acteurs</li> <li>➤ Utiliser des ressources humaines plus ou moins habituées au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les études environnementales et sociales qui seront menées dans le cadre du Projet permettront de définir les mesures d'atténuation des impacts négatifs et les mesures de bonification des impacts positifs du projet</li> <li>➤ Le Projet établira et maintiendra une communication permanente avec les différentes parties prenantes, y</li> </ul>

Acteurs/Institutions	Points discutés	Atouts pour le Projet	Préoccupations et craintes	Suggestions et recommandations	Dispositions pour la prise en compte des suggestions et recommandations
				terrain pour effectuer les études d'impacts sociales et environnementales ➤ Beaucoup discuter avec les parties prenantes ➤ Bonne collaboration avec les forces de sécurité et de défense	compris les forces de défense et de sécurité.

Source : Mission d'élaboration du PMPP/Projet SOLEER, novembre 2020

### 3.2. Activités envisagées

Le processus d'élaboration du PMPP, du PEES et des PGMO prévoit que les objectifs, les activités, les risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels du Projet, ainsi que les mesures de mitigation des impacts potentiels soient présentés dans le détail aux parties prenantes. Leurs avis, préoccupations et attentes seront recueillis et pris en compte dans la mesure du possible, dans la réalisation des activités du Projet.

Pour assurer la mobilisation des différentes parties prenantes, les activités envisagées sont les suivantes :

- ***Information et sensibilisation sur le Projet et ses risques et impacts potentiels.***

Outre les consultants chargés de la réalisation des études sociales (élaboration des instruments de gestion des risques et impacts), le (la) Spécialiste en sauvegarde sociale qui sera recruté (e) devra avoir un profil en genre/VBG et s'impliquera dans l'information et la sensibilisation des populations des zones couvertes par le Projet, sur les risques et impacts potentiels du Projet.

Ce (cette) spécialiste sera également impliqué (e) dans l'exécution des activités de renforcement de capacités des parties prenantes du Projet en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux en collaboration avec le spécialiste en sauvegarde environnementale. Un consultant VBG sera également recruté pour l'exécution des activités de prévention de réponses aux Exploitations et Abus Sexuels/Harcèlement Sexuel (EAS/HS) du Projet, comme requis dans les projets avec un niveau de risque modéré.

Par ailleurs, les organisations de la société civile, les ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'énergie ou l'électricité, les questions de droits, genre et développement et des questions foncières aussi bien sur le plan local, national que régional, seront fortement mises à contribution pour informer, sensibiliser et former les parties prenantes sur la gestion de ces risques et impacts.

La méthodologie d'information et de sensibilisation se fera à travers les médias et une approche de proximité, participative, inclusive dont les réunions avec des représentants clé des différentes parties prenantes. Les personnes ressources, hommes, femmes et jeunes, au niveau de chaque Commune seront également impliquées pour informer et sensibiliser les populations locales dans leurs localités respectives.

- ***Consultation et participation des parties prenantes***

Des discussions de groupes, des entretiens individuels et des ateliers d'information et de sensibilisation seront organisés pour recueillir les avis et préoccupations des parties prenantes, principalement celles potentiellement affectées sur la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels des activités du Projet.

Les activités de consultation et de participation des parties prenantes seront exécutées sous la responsabilité du (de la) Spécialiste en sauvegarde sociale appuyé par le consultant VBG et les agents des services administratifs et techniques déconcentrés/décentralisés, les acteurs des services techniques communaux, les ONG/Associations locales, etc.

Lors des consultations, (cf tableau N°3), certains agents des services techniques déconcentrés et des collectivités territoriales ont affirmé avoir déjà été impliqués dans des projets de développement, notamment dans la réalisation des études environnementales et sociales et la mise en œuvre de Plans d'Action de Réinstallation. Il s'agit notamment des services en charge de l'environnement, de l'agriculture, de la solidarité nationale. Il est prévu, conformément à leurs recommandations, que les différentes parties prenantes soient impliquées à temps dans les activités du Projet, et que le rôle de chaque acteur soit clarifié dans le processus. Les réunions d'informations préalables à la mise en œuvre des activités du Projet, les consultations menées dans le cadre des études environnementales et sociales et les activités de renforcement des capacités qui seront menées avant la mise en œuvre des PAR seront l'occasion d'apporter les clarifications nécessaires.

Les consultations menées avec les groupes de femmes se feront de manière séparée des consultations avec les hommes, et seront systématiquement facilitées par une femme.

Ces consultations et participations des parties prenantes se feront aux étapes suivantes :

- évaluation du Projet ;
- préparation des instruments de mitigation ;
- mise en œuvre et suivi-évaluation des mesures environnementales et sociales (implémentation, revue à mi-parcours, évaluation finale).

**NB :** Dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, la stratégie de consultation et participation des parties prenantes se fera dans le respect des dispositions édictées, relatives à la prévention de cette pandémie. En effet, les échanges avec les acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du Projet (cf point 4.2) pourront inclure en plus des réunions physiques respectueuses des mesures de protection contre la COVID19 (distanciation sociale, gestes barrières, etc.), des réunions virtuelles de préférence au téléphone ou par vidéo-conférence dans la mesure du possible. Quant aux rencontres avec les populations locales susceptibles d'être touchées par le Projet, les populations bénéficiaires, les leaders d'opinion, les représentants des OSC/ONG, elles se feront par petits groupes, dans le respect de la distance minimum de 1 m et des gestes barrières. Le Projet prendra les dispositions pour permettre et garantir le lavage des mains pour les participant (e)s à l'entrée des salles où se tiendront les réunions.

Dans le souci du respect minimiser le risque de propagation de la Covid 19, les mesures suivantes seront observées lors de l'organisation des consultations des parties prenantes:

- regroupement d'une trentaine de représentants des femmes, des jeunes, des promoteurs, des services techniques ;
- respect de la distanciation dans les salles ;
- dispositif pour le lavage des mains ;
- port de cache-nez.



## **4. Identification et analyse des parties prenantes**

Les parties prenantes du Projet regroupent les acteurs ou groupes d'acteurs intervenant à un niveau quelconque de la mise en œuvre, ayant un intérêt direct ou indirect spécifique, pouvant influencer ou être influencés par le Projet dans un processus décisionnel. Les principales parties prenantes qui seront informées et consultées au sujet du Projet sont constituées par celles qui :

- sont ou pourraient être affectées par le Projet (parties touchées par le Projet) ;
- peuvent avoir un intérêt dans le Projet (autres parties concernées).

La liste des parties prenantes ci-dessous est établie sur la base des données disponibles à ce jour sur le Projet SOLEER, recueillies auprès de l'équipe de préparation du projet, de la SONABEL, de l'ABER, et à travers la revue documentaire et les entretiens conduits sur le terrain. Cette liste sera mise à jour avec les recensements et les séances de consultations qui seront menées par la suite par le Projet.

### **4.1. Parties prenantes susceptibles d'être touchées par le Projet**

Cette catégorie de partie prenante comprend les personnes susceptibles d'être affectées par le Projet en raison de ses effets réels ou des risques qu'il peut présenter pour le milieu physique, la santé, la sécurité, les pratiques culturelles, le bien-être ou les moyens de subsistance de ces personnes. Il s'agit notamment :

- des personnes ou groupes de personnes, des communautés riveraines, qui en raison des biens qu'ils possèdent (infrastructures à usage d'habitation ou de commerce, arbres, champs, biens culturels, biens communautaires, etc.) ou des activités qu'ils mènent (exploitation agricole ou forestière, commerces...) subiront un déplacement physique ou économique dû à l'implantation des poteaux, la détermination des couloirs de passage des lignes, la construction des centrales, des travaux ou d'autres activités menées dans le cadre du Projet ;
- des communautés riveraines, des travailleurs du Projet exposés aux risques liés à la santé et à la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet.

### **4.2. Autres parties concernées par le Projet**

Les autres parties prenantes concernées par le Projet regroupent les acteurs ou groupes d'acteurs intervenant à un niveau quelconque de la mise en œuvre, ayant un intérêt direct ou indirect spécifique, pouvant influencer ou être influencés par le Projet dans un processus décisionnel. Elles se composent :

- des entités gouvernementales, y compris les services centraux et déconcentrés et autres entités qui assurent le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles, la protection de l'environnement, la protection sociale, l'accès à l'énergie, etc. Il s'agit notamment des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement, de l'action humanitaire, de l'éducation, de la santé, du PASEL, de la SONABEL, de l'ABER...
- de l'Unité de Coordination du projet qui sera mise en place et des agences d'exécution qui sont : la SONABEL, l'ABER, le Ministère de l'Energie ;

- des Collectivités territoriales ainsi que les populations riveraines (femmes, hommes, enfants, leaders communautaires) bénéficiaires des investissements, des opportunités de travail et de l'amélioration de leurs conditions de travail, d'études et de leurs conditions de vie du fait de l'accès à l'énergie ;
- des Organisations de la Société Civile oeuvrant dans le domaine de la protection des droits humains, dans le domaine de l'énergie : COOPEL, organisations de consommateurs, organisations professionnelles du monde rural, organisations féminines, etc.
- des entreprises contractantes, les fournisseurs et les sous-traitants qui peuvent être mobilisés dans la construction des lignes ou des parcs.

### **4.3. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables**

Les personnes ou groupes de personnes défavorisés ou vulnérables dans le cadre du Projet SOLEER sont celles qui en raison de leur âge, de leur sexe, de l'absence d'instruction, de leur handicap, de leur situation matrimoniale, etc. peuvent être exclus des bénéfices du Projet ou être affectés inégalement ou de manière disproportionnée par le Projet. Il s'agit, entre autres de :

- les personnes analphabètes ou ayant peu d'instruction, parmi lesquelles se retrouvent de nombreuses femmes ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les jeunes et les femmes qui peuvent être exclues des instances de décision ;
- les personnes démunies vivant seules ;
- les femmes chefs de ménages : veuves, divorcées, séparées ;
- les personnes déplacées internes ;
- les personnes âgées, etc.

Des mesures adaptées seront mises en œuvre dans le cadre du Projet, en vue de s'assurer de la prise en compte des besoins et préoccupations de ces différents groupes spécifiques en fonction de leur niveau de vulnérabilité.

Les personnes ressources au niveau local, ainsi que les OSC/ONG présentes dans les différentes zones d'intervention du Projet, peuvent être mises à contribution pour l'identification de ces personnes et la prise en compte de leurs besoins spécifiques.

La synthèse des besoins des parties prenantes est faite dans le tableau ci-après :

**Tableau 4: Synthèse des besoins des parties prenantes**

<b>Partie prenante</b>	<b>Moyens de notifications privilégiés (courriels, téléphone, radio, lettre</b>	<b>Besoins spécifiques, préoccupations</b>
Acteurs gouvernementaux, collectivités territoriales	Courriels Entretiens individuels Appels téléphoniques Boîte à suggestion Partage de rapports Presse privée et en ligne Télévision	Implications des services techniques déconcentrés dans les activités du Projet Renforcement des capacités
Communautés locales : riverains, bénéficiaires, autorités locales	Assemblées communautaires Affichage public Entretiens individuels Réseaux sociaux : WhatsApp, Facebook Théâtre fora Affichage public Enquêtes et sondages Crieurs publics Radio communautaire Presse privée et en ligne Télévision	Accès aux opportunités offertes par le projet
Populations affectées	Réunions Entretiens individuels Focus group Enquête et sondage Appels téléphoniques	Compensations équitables Aide à la réinstallation Restauration des moyens d'existence
ONG/OSC	Courriels Appels téléphoniques Presse privée et en ligne Télévision	Implications des ONG/OSC dans les activités du Projet Prise en compte des droits humains dans la mise en œuvre des activités du Projet
Groupes vulnérables Femmes	Rencontres individuelles dans leurs domiciles Visites avec traducteurs et représentants des ONG/OSC Focus group avec chaque groupe spécifique	Non prise en compte des biens appartenant à des femmes ou à des groupes vulnérables Accès difficile aux informations Non implication dans les activités de consultation Discrimination dans l'accès aux bénéfices du projet

Source : Mission d'élaboration du PMPP/Projet SOLEER, novembre 2020

## **5. Plan de mobilisation des parties prenantes**

### **5.1. Objectifs et calendrier du Plan de mobilisation des parties prenantes**

Le but du plan de mobilisation des parties prenantes est de favoriser l'adhésion de ces dernières à la conception et à la mise en œuvre du Projet, et d'en améliorer la durabilité environnementale et sociale. Les principaux objectifs du plan de mobilisation des parties prenantes sont les suivants :

- ✓ Procéder à l'identification, à l'établissement et au maintien d'un dialogue permanent avec les différentes parties prenantes, tout au long du projet ;
- ✓ susciter la participation et l'implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités du Projet ;
- ✓ Assurer un engagement ciblé et inclusif ainsi qu'un accès équitable des hommes, des femmes, des personnes âgées, des personnes touchées, des personnes défavorisées ou vulnérables aux opportunités et bénéfices du Projet ;
- ✓ Assurer la diffusion en temps opportun, d'informations relatives au Projet, aux opportunités offertes, aux risques et impacts potentiels, en vue d'échanger avec ces dernières sur leurs préoccupations et leurs recommandations pour la gestion adéquate de ces risques et impacts ;
- ✓ Veiller à ce que les personnes touchées et les autres parties prenantes aient accès à des canaux appropriés pour soumettre leurs préoccupations et plaintes et puissent recevoir dans un délai raisonnable, la réponse appropriée.

La mobilisation des parties prenantes est un processus participatif et inclusif mené tout au long du cycle de vie du Projet. Ainsi, la liste des parties prenantes identifiées à ce stade sera complétée et affinée tout au long de la mise en œuvre du projet, particulièrement lors de l'élaboration des Etudes d'Impact Environnemental et Social et des Plans d'Action de Réinstallation .

### **5.2. Stratégie proposée pour la diffusion des informations**

La notification et la diffusion des informations sur la mise en œuvre du Projet, et notamment sur la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux seront réalisées en fonction des spécificités de chaque catégorie de parties prenantes. La stratégie proposée est la suivante :

- des entretiens (individuels ou collectifs), des réunions, et ateliers d'information et d'échanges seront organisés aux différentes étapes du Projet, afin de tenir les acteurs institutionnels (ministères et structures concernées.... IPP etc.) régulièrement informés de l'évolution du projet ;
- des réunions collectives, et des entretiens individuels seront organisés au profit des personnes susceptibles d'être touchées par le Projet, y compris les personnes et groupes vulnérables, afin de leur communiquer les informations relatives au Projet. Les réunions avec les groupes de femmes seront impérativement animées par des femmes. Lors de ces rencontres, les langues locales seront utilisées pour favoriser la compréhension des différentes cibles ;

- les radios locales, les crieurs publics et les leaders d'opinion seront mis à contribution pour l'information et la sensibilisation des parties prenantes, y compris les bénéficiaires, les personnes affectées et les populations vulnérables, sur les opportunités, les risques et impacts sociaux et environnementaux du Projet ;
- la presse écrite et en ligne, ainsi que la télévision seront également utilisées pour diffuser les informations destinées à toucher le plus grand nombre, notamment les parties prenantes instruites et ayant accès à ces médias ; de même, les réseaux sociaux tels que WhatsApp, Facebook, etc. seront également mis à contribution pour la diffusion des informations sur le Projet ;
- des communiqués, brochures et dépliants (en français et dans les langues locales) sur les activités du Projet, les risques et impacts environnementaux...seront affichés sur des sites bien identifiés et accessibles à tous (commissariats, mairies, préfectures, maisons des jeunes, maisons des femmes...) ;
- outre les différents moyens ci-dessus, les documents et rapports de synthèse non techniques en français et dans les langues locales seront mis à la disposition des différentes parties prenantes, pour faciliter la diffusion des informations sur le Projet.

L'ensemble de ces dispositifs permettra d'atteindre les différentes parties prenantes et de leur fournir les informations relatives au Projet. Les entretiens et réunions collectives ainsi que toutes les actions de la stratégie d'information des parties prenantes dans le cadre des activités du projet se feront dans le strict respect des mesures barrières contre la Covid 19, conformément aux orientations de la note technique de la Banque mondiale (cf. annexe 1) sur les consultations en situation de contraintes et les mesures de protection établies par les autorités du Burkina Faso.

### **5.3. Stratégie proposée pour les consultations**

Les méthodes de consultation des parties prenantes suivantes seront adaptées aux cibles visées :

- des entretiens individuels seront organisés avec les différents acteurs étatiques (ministères et structures déconcentrées, etc.). Ces entretiens permettront d'établir des relations avec les autorités locales et pourront se dérouler en cas de besoin via le téléphone, les mails. Outre ces entretiens, des rencontres en petits groupes (dix personnes au maximum) seront organisées avec les parties prenantes au niveau institutionnel, ainsi que des vidéo-conférences ;
- des enquêtes, sondages et questionnaires seront utilisés pour recueillir les avis des personnes susceptibles d'être affectées par le Projet et les personnes bénéficiaires ;
- des réunions communautaires (en effectif réduit) ou des focus groups seront régulièrement organisées à l'intention des acteurs les plus éloignés. Des focus groups seront organisés avec les femmes et les jeunes de manière séparée afin de recueillir leurs opinions de manière éthique et sûre pour ces groupes. Les groupes de discussion ciblant les femmes seront animés par des femmes ;
- des réunions de comités regroupant des représentants du Projet, des communautés, des acteurs de la société civile, les autorités administratives et locales seront mis en place,

notamment pour accompagner le processus de réinstallation et permettre un engagement régulier et efficace avec les parties prenantes.

Pour limiter les grands rassemblements qui pourraient contribuer à la propagation de la COVID-19, ces réunions pourraient rassembler des représentants des différents groupes spécifiques. En outre, le Projet devrait veiller à ce que les mesures barrières soient respectées lors des différentes rencontres. Un mécanisme de restitution sera initié pour relayer l'information à la base.

Les parties prenantes seront bien identifiées et impliquées suivant les thématiques à aborder.

#### **5.4. Stratégie proposée pour la prise en compte de la dimension genre et des points de vue des groupes vulnérables**

Les consultations avec les communautés seront organisées sur une base participative et inclusive. Le Projet privilégie la participation des femmes entrepreneures, des ménages dirigés par des femmes et des clientes à travers des campagnes d'information et un soutien adapté. Ainsi, il préconise le renforcement de la participation des femmes. L'approche consiste à :

- impliquer les leaders de la communauté, les organisations de la société civile et les ONG ;
- impliquer les femmes durant le processus d'élaboration des instruments ;
- organiser des entretiens individuels et des focus groups avec les personnes vulnérables et ou défavorisées, ainsi que les groupes de femmes vulnérables ou fragilisés ;
- sensibiliser les femmes sur les avantages de leur accès à l'électrification ;
- utiliser le canal de structures telles que les COOPEL et les exploitants de mini-réseaux pour renforcer la participation et l'action des femmes afin d'accroître la durabilité des opérations ;
- faciliter l'accès des femmes, des personnes vulnérables et/ou défavorisées dont les femmes vulnérables, au mécanisme de gestion des plaintes mis en place par le Projet.

#### **5.5.Stratégie en matière de santé et de sécurité**

Dans le but d'assurer la sécurité des populations et des employé (e)s des prestataires et principaux fournisseurs, un certain nombre de mesures sont requises :

- organiser en amont des séances de sensibilisation (causeries éducatives par groupe de dix personnes au maximum) des populations et du personnel sur la prévention de la COVID-19, du VIH/SIDA, des IST, des grossesses non désirées, des VBG/EAS-HS et VCE, les risques d'incidents et/ou d'accidents. Ces réunions doivent être organisées dans le respect des gestes barrières ;
- doter les travailleurs du Projet de masques et de gel hydro alcoolique ;
- respecter les distances d'au moins 1m ;
- installer des dispositifs de lavage des mains dans les endroits où se tiennent les rencontres et des lieux de travail ;
- débiter chaque rencontre par une sensibilisation sur la prévention de la COVID-19.

Le tableau ci-après fait la synthèse de la stratégie de diffusion des informations et propose un calendrier pour la réalisation des différentes activités.

**Tableau 5 : Stratégie d'information et de consultation des Parties Prenantes suivant le cycle de vie du Projet**

Activités	Sujet de la consultation	Méthode utilisée	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilité
<b>Phase de préparation du Projet</b>					
Préparation des conditions préalables à l'évaluation du Projet	Elaboration des documents du Projet (Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO)	Réunions d'échanges et de travail entre la partie nationale et la Banque mondiale Correspondances électroniques et vidéoconférence Séances de concertation et de consultation virtuelles Entretiens directs au téléphone R	Tout au long de la phase de préparation et avant l'évaluation finale du Projet Salle de réunion acteurs institutionnels/Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères concernés ;</li> <li>• ONG ;</li> <li>• Travailleurs du Projet ;</li> <li>• Populations riveraines ;</li> <li>• Bénéficiaires du Projet ;</li> <li>• Personnes affectées potentielles</li> <li>• Personnes ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TTL Projet</li> <li>• Equipe de la Banque mondiale,</li> <li>• Membres du COPIL/Comité de revue</li> <li>• Consultant</li> </ul>
	Evaluations environnementale et sociale du Projet (Evaluations des risques sociaux et détermination des mesures d'atténuation des sous-projets avant la mise en œuvre des activités)	Séances de concertation et de consultation virtuelles Entretiens directs au téléphone Consultations des parties prenantes (focus group en nombre limité) dont les bénéficiaires potentiels Des réunions plus élargies sont envisagées selon l'évolution de la pandémie du COVID-19, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité (dispositif de lavage des mains, distanciation sociale, distribution de masques). Radio-communautaires	Dans les 6 mois après démarrage du Projet sur les différents sites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes potentiellement affectées ;</li> <li>• Autorités locales ;</li> <li>• Services techniques ;</li> <li>• Autres partenaires techniques</li> <li>• Populations, bénéficiaires du Projet ;</li> <li>• ONG.</li> <li>• OSC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultant</li> <li>• Equipe de préparation du Projet</li> </ul>
<b>Phase de mise en œuvre du Projet</b>					



Activités	Sujet de la consultation	Méthode utilisée	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilité
Mise en œuvre des mesures préconisées à l'issue de l'évaluation environnementale et sociale	Information et consultation sur les risques et les impacts sociaux potentiels du Projet et détermination des mesures de gestion ainsi que la prise en compte du genre et des personnes vulnérables : femmes chefs de ménages, personnes en situation de handicap	Réalisation d'enquêtes (en cas de besoin en ligne ou au téléphone) Entretiens téléphoniques Focus group (en nombre limité) Consultations publiques, ateliers de restitution et de validation respectant les mesures d'hygiène et de sécurité Presse écrite et audiovisuelle Site web du Projet Radio communautaires Affiches dans les lieux publics	Tout au long de la mise en œuvre du Projet Salles de réunion Sur les différents sites	Populations bénéficiaires Groupes vulnérables Autorités locales Communautés et ONG locales	Coordonnateur, Spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale et Spécialistes, Passation de marché et Suivi-évaluation de l'UCP Chefs d'antenne
<b>Phase de suivi-évaluation de la mise en œuvre du Projet</b>					
Suivi de l'exécution du PMPP	Elaboration des Rapports de suivi de la mise en œuvre, selon les indicateurs établis par le Projet pour mieux comprendre à quel point l'engagement des parties prenantes répond aux attentes	Visite de terrain dans les meilleures conditions de sécurité Consultation des parties prenantes Mécanisme de gestion des plaintes	Tout au long du cycle du Projet Salle de réunion UCP Sur les différents sites	UCP Parties prenantes	Chargé de suivi-évaluation Spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale du Projet Coordonnateur
Evaluation de la mise en œuvre du PMPP	Elaboration de rapport d'évaluation	Visite de terrain dans les meilleures conditions de sécurité Consultation des parties prenantes Mécanisme de gestion des plaintes	A Mi-parcours ou à la clôture du Projet Salle de réunion de l'UCP Sur les différents sites	UCP Bénéficiaires Populations affectées	Toute l'équipe de mise en œuvre du Projet
Clôture	Evaluation globale du Projet	Interviews et entretiens Réunions formelles Elaboration du rapport de clôture	Tous les acteurs du Projet Salle de réunion de l'UCP Sur les différents sites	UCP Bénéficiaires Populations affectées	UCP Consultant externe

Source : Mission d'élaboration du PMPP/Projet SOLEER, novembre 2020

## **6. Examen des commentaires**

Les spécialistes en développement social des agences d'exécution (SONABEL, ABER, Minsière de l'Energie) se chargeront de l'examen régulier et de la prise en compte des commentaires provenant des parties prenantes au Projet.

Les commentaires verbaux ou écrits seront recueillis dans un registre ouvert à cet effet (aux niveaux communal, départemental et central) et feront l'objet d'examen et de retour aux personnes concernées dans un délai maximum de trois (03) semaines. Les différentes sensibilités seront représentées à chaque niveau et des dispositions seront prises pour que les personnes ayant des contraintes spécifiques puissent transmettre leurs préoccupations et recevoir les réponses appropriées. Les suggestions, réclamations et autres contributions des parties prenantes seront compilées dans un formulaire qui sera rempli durant les rencontres de consultation ou déposées dans une boîte à suggestion qui sera disponible au niveau de l'UCP et des agences d'exécution. En outre, les parties prenantes ont la possibilité d'envoyer leur feedback par email, courrier physique ou par téléphone, via les réseaux sociaux ou le site web de l'UCP.

Les feedbacks compilés par les spécialistes en sauvegarde sociale sont partagés avec les responsables des agences d'exécution, pour une prise en charge adéquate, afin de favoriser la mise en œuvre du Projet, et de mieux répondre aux attentes des bénéficiaires. Le cas échéant, la décision sera notifiée formellement à l'intéressé par courrier. Les termes de la lettre devront être adaptés au destinataire sur le plan intellectuel et culturel. Cette réponse pourra inclure :

- un résumé de la compréhension du commentaire soumis ;
- les explications sur la ou les solution (s) proposée (s) ;
- la solution retenue ;
- la procédure de mise en œuvre de la solution retenue y compris les délais.

## **7. Phases ultérieures**

Au fur et à mesure que le Projet sera mis en œuvre, les activités effectuées et celles programmées seront portées à l'attention des parties prenantes. Ainsi, des réunions communautaires, des focus group, des entretiens individuels, seront organisés à l'intention des populations riveraines pour leur communiquer les informations relatives au projet, aux évolutions notées et recueillir leurs avis et préoccupations.

En outre, des rapports (trimestriels et annuels) sur les activités menées dans le cadre du Projet, sur sa performance environnementale et sociale, ainsi que sur la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes et du mécanisme de gestion des plaintes seront élaborés et communiqués aux parties prenantes au niveau institutionnel par mail, documents physiques ou publiés sur la page facebook du Projet ou le site Web du Ministère de l'Energie.

## 8. Ressources et responsabilités pour mettre en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes

### 8.1. Ressources

L'UCP du Projet SOLEER mobilisera les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du PMPP. Le budget prévisionnel des activités de mobilisation des parties prenantes est de **Trois cent quatre millions cinq cent mille (304 500 000) francs CFA**. Cette estimation sera complétée une fois que l'ensemble des sous-projets aura été validé et l'UCP mise en place. Le détail est présenté dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6: Budget estimatif pour l'exécution des actions de mobilisation des parties prenantes**

Rubriques	Activités	Responsable	Délai/ Périodicité	Coût estimatif
Diffusion du PMPP auprès des parties prenantes	Organisation d'un atelier national de partage du PMPP avec des représentants des parties prenantes	UCP-SOLEER	Dès l'approbation du PMPP	2 500 000
Renforcement des capacités	Formation et appui aux autorités administratives, services techniques déconcentrés en médiation et gestion des intérêts des parties prenantes	UCP/SOLEER	Dès l'approbation du PMPP	19 500 000,00
Développement d'un plan et de supports de communication	Développement d'un plan global de communication	UCP/SOLEER	Dès l'approbation du PMPP	7 500 000
	Conception des supports de communication: dépliants, affiches, émissions radiophoniques, émissions à la télévision, etc.	UCP/SOLEER		12 500 000
	Développement et mise en œuvre d'un programme de communication pour les entreprises en charge des travaux	Entreprises en charge des travaux	Avant le démarrage des travaux	Compris dans le budget des travaux
	Evaluation du contenu, de la pertinence et de l'effectivité du plan de communication de l'entreprise	Ingénieurs-Conseils	Pendant toute la durée des travaux	Compris dans le budget des travaux

Rubriques	Activités	Responsable	Délai/ Périodicité	Coût estimatif
Mise en œuvre de la communication	Lancement du Projet	UCP/SOLEER	Dans les 6 mois après la mise en vigueur du Projet	17 500 000
	Développement et mise en œuvre d'un programme de sensibilisation des riverains pendant les travaux	Entreprises en charge des travaux	Avant le démarrage des travaux	Compris dans le budget des travaux
	Organisations de séances de communication avec les populations riveraines (radios, télévisions, presses écrite et en ligne, assemblées communautaires)		Pendant toute la durée des travaux	150 000 000
	Organisation de séances de communication avec les collectivités territoriales et l'administration locale		Pendant toute la durée des travaux	75 000 000
	Tenue de séances de communication avec les acteurs gouvernementaux au niveau central	UCP/SOLEER	Pendant toute la durée des travaux	PM
Suivi-évaluation du PMPP	Publication des rapports de suivi du PMPP y compris la gestion des plaintes	UCP/SOLEER	Tous les 3 mois	Activité à mener par les spécialistes en sauvegarde de l'UCP et des agences d'exécution
Audit	Réalisation d'un audit externe	Consultants externe	A la fin du Projet	20 000 000
<b>Total</b>				<b>304 500 000</b>

Source : Mission d'élaboration du PMPP/Projet SOLEER, novembre 2020

- **Informations sur les coordonnées du (de la ) spécialiste en sauvegarde sociale , qui sera chargé (e) de répondre aux plaintes/ questions relatives au Projet ou au processus de consultation et de participation des parties prenantes**

La mise en œuvre des activités relatives à la mobilisation des parties prenantes, y compris la gestion des plaintes, sera principalement assurée par le spécialiste en sauvegarde sociale de

l'UCP, avec l'appui du chargé de communication, du spécialiste en sauvegarde environnementale de l'UCP, et les spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale des agences d'exécution.

Les coordonnées complètes du spécialiste en sauvegarde sociale sera communiquées aux différentes parties prenantes lorsque l'UCP sera mise en place.

## **8.2. Fonctions de gestion et responsabilités**

Les activités de mobilisation des parties prenantes font partie intégrante des mesures de sauvegardes environnementale et sociale. A ce titre, sous l'autorité du Coordonnateur, toutes ces activités de mobilisation des parties prenantes seront menées principalement par les spécialistes en sauvegarde sociale des agences d'exécution et de l'UCP, en collaboration avec les spécialistes en sauvegarde environnementale, en suivi-évaluation, et en communication de ces différentes entités. L'accompagnement des ONG/OSC intervenant dans les différentes zones du Projet pourra être sollicitée en fonction des besoins.

Des formulaires et des boîtes à suggestion seront mis à disposition au niveau des agences d'exécution et de l'UCP. Ainsi, les commentaires, demandes d'information et réclamations pourront être adressés aux spécialistes en sauvegarde sociale de l'ABER ou de la SONABEL, ou directement au spécialiste en sauvegarde sociale de l'UCP (courrier, mail ou appel téléphoniques) ou déposés dans des boîtes à suggestion. Une fois collectés, ces commentaires et demandes d'informations seront traités par les agences d'exécution, avec l'implication du spécialiste en sauvegarde sociale de l'UCP.

Le retour sera fait aux personnes concernées sous forme écrite ou lors de réunions organisées à cette fin. Il sera fait mention de ces commentaires et demandes d'informations dans les rapports périodiques (mensuels ou trimestriels).

## **9. Mécanisme de gestion des plaintes du Projet**

Des plaintes peuvent survenir dans la mise en œuvre du Projet, d'où la nécessité de mettre en place un mécanisme opérationnel, transparent et accessible à tous, à même de gérer ces plaintes.

Deux mécanismes de gestion des plaintes sont prévus dans le cadre du Projet SOLEER : le mécanisme de gestion des plaintes relatif aux relations de travail du Projet traité dans le cadre des procédures de gestion de la main d'œuvre, et le mécanisme défini dans le cadre du présent document, pour prendre en charge les autres plaintes entrant dans le cadre des activités du Projet. Les deux mécanismes prendront en compte les besoins spécifiques des plaintes liées aux EAS/HS. Les mécanismes de gestion des plaintes seront adaptés pour traiter les plaintes liées aux EAS/HS. Ils devront, notamment, permettre plusieurs canaux de signalement avec des femmes comme points d'entrée, identifiées par les groupes de femmes lors des consultations communautaires. Les mécanismes de gestion des plaintes seront fondés sur une approche centrée sur les besoins des survivants-es, assurant la confidentialité du traitement des cas, la sécurité des survivants-es, l'obtention du consentement éclairé et le référencement vers des structures locales de prestations sur les EAS/HS.

L'approche centrée sur les survivant(e)s vise à créer un environnement favorable dans lequel les intérêts des survivant(e)s sont respectés et privilégiés, et dans lequel les survivants sont traités avec dignité et respect. Cette approche favorise le rétablissement du survivant/de la survivante et sa capacité à identifier et exprimer ses besoins et ses souhaits, ainsi qu'à renforcer sa capacité à prendre des décisions sur d'éventuelles interventions.

Sur la base du MGP du PASEL, et après l'examen de l'état des lieux de son application sur le terrain, le projet SOLEER pourrait s'y appuyer en attendant de commanditer l'élaboration de son propre MGP. L'une des exigences dans l'élaboration du MGP est de se fonder sur les structures déjà mises en place conformément à la loi sur le foncier, et de veiller à renforcer les capacités des membres des comités qui seront mis en place.

### **9.1. Types de plaintes**

Les plaintes pouvant intervenir aux différentes phases du Projet sont les suivantes (la liste n'étant pas exhaustive) :

- les plaintes relatives à l'exclusion de certaines personnes des bénéfices du Projet ;
- les plaintes relatives à la non prise en compte des mesures de mitigation des impacts négatifs du Projet ;
- la non compréhension/acceptation des critères d'éligibilité aux bénéfices de la réinstallation ;
- les conflits sur la propriété d'un bien ;
- les problèmes familiaux ayant pour résultat des conflits entre héritiers ou membres d'une même famille sur les titres d'occupation, ou sur les parts d'un bien donné ;
- les obstructions de pistes à bétail ;
- les occupations illégales de servitudes ;
- les empiètements de limites de villages ou de communes ;
- le non-respect des dispositions des schémas d'aménagement ;
- les plaintes liés aux EAS/HS :
- les abus de pouvoir ;
- les plaintes sensibles, qui portent sur des situations telles que la corruption, la concussion, les abus de toutes sortes, la discrimination, les exploitations et abus sexuels, le harcèlement sexuel, les violences faites aux enfants, etc. Des précautions particulières sont nécessaires concernant le traitement des plaintes sensibles.

### **9.2. Instances de règlement**

Dans le but de favoriser le règlement endogène et efficient d'éventuelles plaintes, des instances ou comités de règlement seront mis en place à l'échelle du village, de la commune et au niveau central (UCP). Ces comités prendront en compte les différentes sensibilités (agriculteurs, éleveurs, femmes, jeunes, autorités coutumières, associations, groupements professionnels, services administratifs, groupes vulnérables, promoteurs immobiliers, orpailleurs, personnes affectées) en fonction des différentes zones et du niveau de règlement (village, commune, région).

## **Procédures nationales de gestion des plaintes**

Les plaintes pourront être reçues et enregistrées aux niveaux suivants :

### **✓ Niveau village**

Dans le dispositif de gestion des plaintes, il sera privilégié d'abord le recours à un mécanisme de règlement des litiges à l'amiable au niveau local en ayant recours à l'écoute, à la concertation et à la médiation par des tiers. A cet effet, un noyau de personnes ressources (Président CVD et/ou Conseiller, Chef de village, présidence CCFV), devra constituer le premier niveau d'intervenants du MGP au niveau de chaque village bénéficiaire des sous-projets. Ce dispositif doit intégrer la prise en compte du genre et des personnes vulnérables. Cela sous-entend que les couches sociales (femmes, agriculteurs, personnes vulnérables, jeunes, etc.) doivent être représentées dans le dispositif de gestion des plaintes. Ce noyau sera chargé de recevoir, d'enregistrer et de traiter les réclamations à la base et de transmettre les cas non résolus au niveau communal. D'autres canaux d'entrée, sûrs et accessibles (membre féminin du comité de gestion des plaintes, services sociaux de la mairie...). Celles-ci ne pourront pas faire l'objet de recours aux mécanismes des médiations communautaires afin de préserver la confidentialité et la dignité des survivants et survivantes de EAS/HS. Ainsi, l'enregistrement des plaintes liées aux VBG/EAS/HS sera effectué sur un registre à part et leur gestion sera confiée à une équipe de points focaux appuyée par un intervenant externe ayant de l'expérience dans le domaine des violences basées sur le genre et des violences contre les enfants.

L'information sur le lieu d'enregistrement des plaintes doit être donnée aux populations à l'étape de la consultation publique. Le délai prévu pour donner suite à une plainte est d'une semaine à partir de sa date d'enregistrement par le président du CVD.

Le délai prévu pour donner suite à une plainte est d'une semaine à partir de sa date d'enregistrement par le président du CVD.

### **✓ Commune**

L'organe de gestion des plaintes au niveau communal est la cellule communale présidée par le Maire de commune ou son représentant. Cet organe prendra en compte le genre dans sa constitution et son fonctionnement. Cette cellule aura en charge la réception des réclamations, leur enregistrement et la recherche de conciliation sur lesdites réclamations.

Le délai prévu pour donner suite à une plainte est de deux (2) semaines à partir de sa date d'enregistrement. Aux niveaux provincial et régional, les Hauts commissaires et les Gouverneurs pourront être saisis en cas de non satisfaction des plaignants au niveau communal pour un règlement amiable.

### **✓ L'UCP/Projet SOLEER**

Elle peut également être saisie directement pour des cas de plaintes de la part de tiers. Dans son rôle de coordination de l'ensemble du Projet, l'UCP devra exécuter les tâches suivantes :

- S'assurer que le mécanisme de gestion des plaintes est fonctionnel ;

- suivre et documenter les plaintes (rapports trimestriels) et procéder à l'archivage physique et électronique des plaintes ;
- procéder en cas de besoin à la saisine des tribunaux et suivre les décisions de justice ainsi que leur exécution.

Le délai de réaction est de trois (3) semaines.

### **9.3. Procédures de traitement des plaintes**

La procédure de gestion des plaintes dans le cadre du Projet fait appel aux principales étapes suivantes (les plaintes EAS/HS feront l'objet de procédures spécifiques qui seront détaillées dans le manuel de procédures/ mécanisme de gestion des plaintes):

- ***Etape 1 : réception et enregistrement des plaintes***

Les plaintes seront formulées verbalement ou par écrit. Les canaux de réception des plaintes seront diversifiés et adaptés au contexte socioculturel et sécuritaire des différentes zones d'intervention du Projet :

- boîtes à plaintes au niveau des communes et de l'UCP ;
- téléphone, courrier ;
- saisine du comité par voie orale ou par écrit auprès des comités au niveau villages et communes ;
- saisine par un intermédiaire (parent, proche, autorités locales ; association de défense des droits humains, etc.).

Toute plainte, qu'elle soit verbale ou écrite est inscrite immédiatement dans un registre disponible au niveau des différents comités. Un accusé de réception est remis au plaignant dès réception de sa plainte ou dans un délai de 48 h après le dépôt de sa plainte.

- ***Etape 2 : Tri et classification des plaintes***

Un tri est opéré à l'issue du dépôt de la plainte par le comité concerné, en vue de déterminer le type de plainte enregistrée (sensible ou non sensible), et la procédure d'examen adéquate.

Ainsi, ce tri permettra aux membres des différents comités, de savoir si l'examen de la plainte nécessite une investigation sur le terrain, l'intervention d'autres membres de l'équipe du Projet ou de certaines personnes ressources. De même, le tri permettra de savoir si la plainte est du ressort de l'UCP, des prestataires ou fournisseurs, ou du ressort d'autres acteurs en dehors du Projet. Le (la) spécialiste social du Projet et les autres membres de l'UCP concernés, seront régulièrement informés après cette phase de tri et de classification, afin de recueillir leur avis et suggestions, et un accusé de réception sera envoyé au requérant.

Les plaintes non sensibles seront traitées aussi bien par les instances intermédiaires que par l'instance centrale. Quant aux plaintes sensibles, elles seront gérées au niveau central (coordination du Projet). Ces dernières, après enregistrement au niveau local, sont immédiatement transmises au niveau de la coordination du Projet, qui assure les investigations



nécessaires au traitement des plaintes et peut faire recours à des personnes ressources en cas de besoin.

▪ ***Etape 3 : Vérification et actions***

A cette phase, seront collectées les informations et données de preuves concourant à établir la justesse et l'objectivité de la plainte et à retenir les solutions en réponse à la réclamation du requérant.

Si la plainte est fondée, une proposition de solution est faite au requérant par le président du comité concerné. Si celui-ci n'y trouve pas d'objection, la solution est mise en œuvre. Dans le cas contraire, la plainte peut être transmise au niveau supérieur pour réexamen et si aucune solution acceptée par le plaignant n'est trouvée à ce niveau, ce dernier peut engager la procédure judiciaire. Toutes les ressources doivent être mobilisées pour que le règlement des plaintes et réclamations se fasse à l'amiable.

Par ailleurs, le traitement des plaintes sensibles peut nécessiter le recours à des compétences qui ne sont pas disponibles au sein des organes du MGP. Dans ce cas, les compétences des instances plus spécialisées seront sollicitées. Le MGP du Projet comprendra des dispositions pour enregistrer de manière sûre et éthique, documenter les plaintes et traiter correctement les allégations d'exploitation et d'abus sexuels, de harcèlement sexuel (EAS/HS) et de violences faites aux enfants (VCE). Les rapports de gestion des plaintes détailleront les cas d'incidents de VBG / EAS et de VCE au moyen de mécanismes de rapports spécifiques. Il s'agit cocrètement de veiller à préserver autant que faire se peut la confidentialité des données collectées, préserver dans la mesure du possible l'intégrité des plaignants et des auteurs de EAS/HS/VCE.

***Etape 4 : Suivi et évaluation/Reporting***

L'ensemble des plaintes sera enregistré dans une base de données pour en faciliter le suivi. De même, un rapport trimestriel sur l'état de traitement des plaintes sera produit par les agences d'exécution et l'UCP et sera intégré au rapport contractuel du Projet. Les plaintes de EAS/HS seront quant à elles enregistrées dans un registre séparé, et géré par l'ONG qui fournit des prestations VBG au niveau local.

Par ailleurs, des entretiens seront menés auprès des différentes parties prenantes pour recueillir leur avis sur le fonctionnement du mécanisme. La satisfaction du plaignant par rapport au traitement qui a été fait de sa plainte doit être mesurée, afin d'apporter au besoin, les correctifs nécessaires pour la suite du Projet.

De même, une description des plaintes enregistrées selon leur typologie sera faite dans les rapports trimestriels, en même temps que des initiatives développées par le Projet pour procéder à la mise en conformité des activités concernées ou à la résolution des problèmes ayant causé ces plaintes, et partant, à la prévention de ce type de plaintes.

Un dossier individuel sera créé pour chaque requérant et comportera le formulaire de plainte, le formulaire de clôture, les PV issus des sorties de vérification, les états de paiement (si le requérant a obtenu à terme une compensation financière), et toute pièce rentrant dans le cadre de la gestion de la plainte.

- ***Etape 5 : Délai de traitement***

Le délai maximal de traitement des plaintes ne doit pas excéder dix (10) jours en première instance. Ce délai comprend le délai nécessaire pour l'envoi d'un accusé de réception au plaignant, pour l'évaluation de la recevabilité et pour la proposition d'une solution au plaignant. Lorsque les solutions proposées ne conviennent pas au plaignant, ce dernier a le droit de saisir le niveau supérieur (communal ou central). Dès réception, le comité saisi en deuxième instance dispose d'un délai de huit (08) jours pour faire un retour au plaignant. Si le plaignant demeure insatisfait à cette étape, il peut saisir l'UCP, qui doit lui faire un retour dans un délai maximum de cinq (05) jours.

Pour ce qui est des plaintes sensibles, elles nécessiteront parfois la mobilisation d'autres ressources (compétences externes) et un temps suffisant pour les investigations ; ainsi, l'instance saisie en premier ressort doit immédiatement saisir l'UCP, qui doit tout mettre en œuvre pour que le délai maximum de traitement de ces plaintes n'excède pas un mois à compter de leur date de réception.

- ***Etape 6 : Règlement judiciaire***

Si toutes les tentatives de résolution à l'amiable ne trouvent pas l'assentiment du plaignant, ce dernier peut recourir au traitement judiciaire. Toutes les dispositions doivent être prises pour favoriser le règlement à l'amiable des plaintes (à l'exception des plaintes relatives aux EAS/HS) à travers le mécanisme mis en place à cet effet, mais les plaignants sont libres d'entamer la procédure judiciaire s'ils le souhaitent. Ainsi, les plaignants doivent être informés de leur liberté d'avoir recours à la justice, et des implications du recours à la voie judiciaire. Toutefois, les dépenses seront à la charge du Projet si sa responsabilité est engagée.

- ***Clôture ou extinction de la plainte***

Les plaintes résolues sont clôturées à travers un formulaire cosigné par le président du comité de gestion selon le niveau de résolution de la plainte (village, commune, UCP), le/les plaignant(s) en (03) trois exemplaires. Une copie du formulaire signé est remise au plaignant, une autre, archivée au niveau du comité ayant conduit le processus, et la dernière copie, transmise à l'UCP pour archivage (physique et électronique). De même, les plaintes pour lesquelles le requérant a choisi d'engager la procédure judiciaire, feront l'objet de clôture au niveau du Projet, pour indiquer que toutes les tentatives de règlement à l'amiable ont été épuisées.

La clôture de la plainte doit intervenir au bout de cinq (05) jours ouvrables à compter de la date de mise en œuvre acceptable de la réponse par le plaignant.

- ***Etape 7 : Archivage***

Le Projet mettra en place un système d'archivage physique et électronique centralisé au niveau de l'UCP, pour le classement des plaintes. Toutes les pièces justificatives établies dans le processus de règlement seront consignées dans chaque dossier constitué au nom des plaignants.

Le système d'archivage donnera accès aux informations sur : i) les plaintes reçues ii) les solutions trouvées et iii) les plaintes non résolues nécessitant d'autres interventions.

#### 9.4. Actions requises dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme

Les actions visant à assurer la fonctionnalité du MGP, ainsi que les coûts estimatifs correspondants sont présentés dans le tableau 6 ci-après :

**Tableau 7: Budget estimatif de la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des plaintes**

Actions	Responsables	Acteurs associés	échéances	Budget prévisionnel en FCFA
Mise en place des comités de gestion des plaintes dans les différentes localités et renforcement de leurs capacités (forfait de 250 000 FCFA par localité: frais de mission des spécialistes du projet, carburant des participants)	Coordonnateur UCP	Spécialiste en sauvegarde sociale	Un mois après la finalisation du document du MGP qui sera élaboré dès le démarrage des activités du Projet.	75 000 000
Mobilisation des frais de fonctionnement des comités et communaux	Coordonnateur UCP		Avant le début des travaux	PM
Formation des membres des comités sur le contenu du MGP et sur la spécificité du traitement des plaintes EAS/HS	Spécialiste en sauvegarde sociale	Autres spécialistes du Projet ; Services techniques ; Consultants	Dès la mise en place des comités	5 000 000
Information/sensibilisation et communication sur les dispositions du mécanisme à l'endroit du personnel et des communautés notamment pour ce qui est des plaintes EAS/HS.	Spécialiste en sauvegarde sociale	Autres spécialistes du Projet ; Services techniques ; Consultants/autres prestataires (OSC, ONG)	Permanent	
Acquisition et mise en place du matériel et fournitures nécessaires au fonctionnement du MGP	Coordonnateur UCP	Spécialiste en sauvegarde sociale Responsable Service Financier	Dès la mise en place des comités	PM
Elaboration des outils nécessaires édition et Publication de brochures /affiches / Dépliants sur le MGP , registres de plaintes Communiqués radio"	Spécialiste en sauvegarde sociale	Consultants	Dès la mise en place des comités	25 000 000
<b>Total</b>				<b>105 000 000</b>

Source : Mission d'élaboration du PMPP/Projet SOLEER, novembre 2020

Le budget estimatif relatif à la mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des plaintes est de **Cent cinq millions (105 000 000) de Francs CFA**. Ce budget ne prend pas en compte les frais de fonctionnement des comités de gestion des plaintes, qui seront mis en place avant le début des travaux.

### **10. Suivi et établissement des rapports du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes, du Plan d’engagement environnemental et social et des procédures de gestion de la main d’oeuvre**

Les activités relatives au PMPP (cf. tableau 5) seront déclinées dans les Plans (annuels, trimestriels et mensuels) de mise en œuvre. Ces plans préciseront entre autres pour chaque action ou activité prévue, le responsable, les acteurs impliqués, les ressources nécessaires (budget) et les délais de mise en œuvre.

Des outils de suivi correspondant (rapports annuels, trimestriels et mensuels) seront élaborés pour être capitalisés dans le document global de suivi des activités courantes du Projet. Les rapports de suivi mettront en exergue les écarts entre les prévisions et les réalisations en termes d’activités, les acquis de la mise en œuvre des activités, les difficultés et les solutions envisagées. Les responsables du suivi de la mise en œuvre des activités inscrites au PMPP sont les Spécialistes en sauvegarde sociale des agences d’exécution et de l’UCP, qui seront assistés des Spécialistes en sauvegarde environnementale et en suivi-évaluation du Projet.

**Tableau 8: Indicateurs de suivi**

Réf	Objectifs	Indicateurs	Fréquence de collecte des données	Source de vérification
1	Procéder à l’identification des parties prenantes, à l’établissement et au maintien d’un dialogue permanent avec ces dernières, tout au long du projet	Liste des parties prenantes disponible Proportion de Parties prenantes impliquées par rapport à l’ensemble à mobiliser	Trimestriel	Rapports d’activités Liste de présence aux rencontres Entretiens avec les parties prenantes
2	Susciter la participation et l’implication des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités du Projet.	Taux de participation des populations locales aux activités du Projet par rapport à la population totale du lieu de l’activité Niveau d’implication des différentes parties prenantes aux activités du Projet	Trimestriel	Entretiens auprès d’un échantillon Observation directe Rapports d’activités
	Assurer un engagement ciblé et inclusif ainsi qu’un accès équitable des hommes, des femmes, des personnes âgées, des personnes touchées, des personnes défavorisées ou vulnérables aux opportunités et bénéfices du Projet	Mesures spécifiques à chaque groupe	Trimestriel	Entretiens auprès d’un échantillon Observation directe Rapports d’activités

Réf	Objectifs	Indicateurs	Fréquence de collecte des données	Source de vérification
3	Assurer la diffusion en temps opportun, d'informations relatives au Projet, aux opportunités offertes, aux risques et impacts potentiels, en vue d'échanger avec ces dernières sur leurs préoccupations et leurs recommandations pour la gestion adéquate de ces risques et impacts	Nombre de réunions, d'entretiens, menés Nombre de personnes (hommes/femmes ) ayant accès aux informations Fréquence des activités d'informations sur le terrain Niveau de représentativité de chaque groupe spécifique aux réunions Accessibilité des supports de communication à tous les groupes spécifiques.	Trimestriel	Entretiens auprès d'un échantillon Observation directe Rapports d'activités
4	Veiller à ce que les personnes touchées et les autres parties prenantes aient accès à des canaux appropriés pour soumettre leurs préoccupations et plaintes et puissent recevoir dans un délai raisonnable, la réponse appropriée	Existence d'un mécanisme de gestion des plaintes Proportion entre plaintes soumises et plaintes réglées Délai moyen de traitement d'une plainte	Trimestriel	Entretiens auprès d'un échantillon Observation directe Rapports d'activités

Source : Mission d'élaboration du PMPP/Projet SOLEER, novembre 2020

## Conclusion

Le présent document a été élaboré dans le cadre de la soumission du projet SOLEER au financement de la Banque mondiale. L'identification des parties prenantes et leur implication à toutes les étapes contribuera à la mise en œuvre efficace du Projet. En effet, le PMPP s'avère être l'un des instruments indispensables du volet social de la mise en œuvre du Projet SOLEER. Ce plan fait partie intégrante des documents contractuels à élaborer avant l'approbation de tout Projet. Il décline les principales actions à mener pour favoriser l'adhésion et l'implication des différentes parties prenantes, tout au long de la mise en œuvre du Projet. Le coût estimatif des activités prévues dans le cadre de la mobilisation des parties prenantes est de **Quatre cent neuf millions cinq cent mille (409 500 000) francs CFA.**

Enfin, le projet SOLEER est préparé dans un contexte mondial marqué par la pandémie de la COVID-19. Les activités de communication doivent par conséquent, être développées en prenant rigoureusement en compte les mesures barrières contre la COVID19, tout comme celles relatives à la gestion des autres risques et impacts environnementaux et sociaux du Projet.

# ANNEXES

## **Annexe 1 : Technical Note : Public Consultations and Stakeholder Engagement in WB-supported operations when there are constraints on conducting public meetings**

With the outbreak and spread of COVID-19, people have been advised, or may be mandated by national or local law, to exercise social distancing, and specifically to avoid public gatherings to prevent and reduce the risk of the virus transmission. Countries have taken various restrictive measures, some imposing strict restrictions on public gatherings, meetings and people's movement, and others advising against public group events. At the same time, the general public has become increasingly aware and concerned about the risks of transmission, particularly through social interactions at large gatherings.

These restrictions have implications for World Bank-supported operations. In particular, they will affect Bank requirements for public consultation and stakeholder engagement in projects, both under implementation and preparation. WHO has issued technical guidance in dealing with COVID-19, including: (i) Risk Communication and Community Engagement (RCCE) Action Plan Guidance Preparedness and Response; (ii) Risk Communication and Community engagement (RCCE) readiness and response; (iii) COVID-19 risk communication package for healthcare facilities; (iv) Getting your workplace ready for COVID-19; and (v) a guide to preventing and addressing social stigma associated with COVID-19. All these documents are available on the WHO website through the following link: <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/technical-guidance>.

This Note offers suggestions to World Bank task teams for advising counterpart agencies on managing public consultation and stakeholder engagement in their projects, with the recognition that the situation is developing rapidly and careful regard needs to be given to national requirements and any updated guidance issued by WHO. It is important that the alternative ways of managing consultation and stakeholder engagement discussed with clients are in accordance with the local applicable laws and policies, especially those related to media and communication. The suggestions set out below are subject to confirmation that they are in accordance with existing laws and regulations applying to the project.

**Investment projects under implementation.** All projects under implementation are likely to have public consultation and stakeholder engagement activities planned and committed as part of project design. These activities may be described in different project documents and will involve a variety of stakeholders. Commonly planned avenues of such engagement are public hearings, community meetings, focus group discussions, field surveys and individual interviews. With growing concern about the risk of virus spread, there is an urgent need to adjust the approach and methodology for continuing stakeholder consultation and engagement. Taking into account the importance of confirming compliance with national law requirements, below are some suggestions for task teams' consideration while advising their clients:

Task teams will need to review their project, jointly with the PMUs, and should:

- Identify and review planned activities under the project requiring stakeholder engagement and public consultations.

- Assess the level of proposed direct engagement with stakeholders, including location and size of proposed gatherings, frequency of engagement, categories of stakeholders (international, national, local) etc.
- Assess the level of risks of the virus transmission for these engagements, and how restrictions that are in effect in the country / project area would affect these engagements.
- Identify project activities for which consultation/engagement is critical and cannot be postponed without having significant impact on project timelines. For example, selection of resettlement options by affected people during project implementation. Reflecting the specific activity, consider viable means of achieving the necessary input from stakeholders (see further below).
- Assess the level of ICT penetration among key stakeholder groups, to identify the type of communication channels that can be effectively used in the project context.

Based on the above, task teams should discuss and agree with PMUs the specific channels of communication that should be used while conducting stakeholder consultation and engagement activities. The following are some considerations while selecting channels of communication, in light of the current COVID-19 situation:

- Avoid public gatherings (taking into account national restrictions), including public hearings, workshops and community meetings;
- If smaller meetings are permitted, conduct consultations in small-group sessions, such as focus group meetings. If not permitted, make all reasonable efforts to conduct meetings through online channels, including webex, zoom and skype;
- Diversify means of communication and rely more on social media and online channels. Where possible and appropriate, create dedicated online platforms and chatgroups appropriate for the purpose, based on the type and category of stakeholders;
- Employ traditional channels of communications (TV, newspaper, radio, dedicated phone-lines, and mail) when stakeholders do not have access to online channels or do not use them frequently. Traditional channels can also be highly effective in conveying relevant information to stakeholders, and allow them to provide their feedback and suggestions;
- Where direct engagement with project affected people or beneficiaries is necessary, such as would be the case for Resettlement Action Plans or Indigenous Peoples Plans preparation and implementation, identify channels for direct communication with each affected household via a context specific combination of email messages, mail, online platforms, dedicated phone lines with knowledgeable operators;
- Each of the proposed channels of engagement should clearly specify how feedback and suggestions can be provided by stakeholders;
- An appropriate approach to conducting stakeholder engagement can be developed in most contexts and situations. However, in situations where none of the above means of



communication are considered adequate for required consultations with stakeholders, the team should discuss with the PMU whether the project activity can be rescheduled to a later time, when meaningful stakeholder engagement is possible. Where it is not possible to postpone the activity (such as in the case of ongoing resettlement) or where the postponement is likely to be for more than a few weeks, the task team should consult with the OESRC to obtain advice and guidance.

**Investment projects under preparation.** Where projects are under preparation and stakeholder engagement is about to commence or is ongoing, such as in the project E&S planning process, stakeholder consultation and engagement activities should not be deferred, but rather designed to be fit for purpose to ensure effective and meaningful consultations to meet project and stakeholder needs. Some suggestions for advising clients on stakeholder engagement in such situations are given below. These suggestions are subject to the coronavirus situation in country, and restrictions put in place by governments. The task team and the PMU should:

- Review the country COVID-19 spread situation in the project area, and the restrictions put in place by the government to contain virus spread;
- Review the draft Stakeholder Engagement Plan (SEP, if it exists) or other agreed stakeholder engagement arrangements, particularly the approach, methods and forms of engagement proposed, and assess the associated potential risks of virus transmission in conducting various engagement activities;
- Be sure that all task team and PIU members articulate and express their understandings on social behavior and good hygiene practices, and that any stakeholder engagement events be preceded with the procedure of articulating such hygienic practices.
- Avoid public gatherings (taking into account national restrictions), including public hearings, workshops and community meetings, and minimize direct interaction between project agencies and beneficiaries / affected people;
- If smaller meetings are permitted, conduct consultations in small-group sessions, such as focus group meetings. If not permitted, make all reasonable efforts to conduct meetings through online channels, including webex, zoom and skype meetings;
- Diversify means of communication and rely more on social media and online channels. Where possible and appropriate, create dedicated online platforms and chatgroups appropriate for the purpose, based on the type and category of stakeholders;
- Employ traditional channels of communications (TV, newspaper, radio, dedicated phone-lines, public announcements and mail) when stakeholders do not have access to online channels or do not use them frequently. Such channels can also be highly effective in conveying relevant information to stakeholders, and allow them to provide their feedback and suggestions;
- Employ online communication tools to design virtual workshops in situations where large meetings and workshops are essential, given the preparatory stage of the project. Webex, Skype, and in low ICT capacity situations, audio meetings, can be effective

tools to design virtual workshops. The format of such workshops could include the following steps:

- *Virtual registration of participants:* Participants can register online through a dedicated platform.
  - *Distribution of workshop materials to participants, including agenda, project documents, presentations, questionnaires and discussion topics:* These can be distributed online to participants.
  - *Review of distributed information materials:* Participants are given a scheduled duration for this, prior to scheduling a discussion on the information provided.
  - *Discussion, feedback collection and sharing:*
    - ✓ Participants can be organized and assigned to different topic groups, teams or virtual “tables” provided they agree to this.
    - ✓ Group, team and table discussions can be organized through social media means, such as webex, skype or zoom, or through written feedback in the form of an electronic questionnaire or feedback forms that can be emailed back.
  - *Conclusion and summary:* The chair of the workshop will summarize the virtual workshop discussion, formulate conclusions and share electronically with all participants.
- In situations where online interaction is challenging, information can be disseminated through digital platform (where available) like Facebook, Twitter, WhatsApp groups, Project weblinks/ websites, and traditional means of communications (TV, newspaper, radio, phone calls and mails with clear description of mechanisms for providing feedback via mail and / or dedicated telephone lines. All channels of communication need to clearly specify how stakeholders can provide their feedback and suggestions.
  - *Engagement with direct stakeholders for household surveys:* There may be planning activities that require direct stakeholder engagement, particularly in the field. One example is resettlement planning where surveys need to be conducted to ascertain socioeconomic status of affected people, take inventory of their affected assets, and facilitate discussions related to relocation and livelihood planning. Such survey activities require active participation of local stakeholders, particularly the potentially adversely affected communities. However, there may be situations involving indigenous communities, or other communities that may not have access to the digital platforms or means of communication, teams should develop specially tailored stakeholder engagement approaches that will be appropriate in the specific setting. The teams should reach out to the regional PMs for ENB and Social Development or to the ESSA for the respective region, in case they need additional support to develop such tailored approaches.
  - In situations where it is determined that meaningful consultations that are critical to the conduct of a specific project activity cannot be conducted in spite of all reasonable efforts on the part of the client supported by the Bank, the task team should discuss with the client whether the proposed project activities can be postponed by a few weeks in view of the virus spread risks. This would depend on the COVID-19 situation in the country, and the government policy requirements to contain the virus spread. Where it is not possible to postpone the activity (such as in the case of ongoing resettlement) or where the postponement is likely to be for more than a few weeks, the task team should consult with the OESRC to obtain advice and guidance.

## **Annexe 2 : Modèle de Fiche de notification/rapportage des plaintes liées aux VBG/EAS/HS (pour la structure faisant l'examen de la plainte)**

Avant tout propos, il convient de préciser à l'ensemble des acteurs que la structure faisant l'examen de la plainte liée aux EAS/HS doit remplir le présent formulaire après la vérification d'un incident de EAS/HS lié au Projet SOLEER. Ainsi, le remplissage de cette fiche se fera dans les 24 heures après la fin de la vérification de la survenue de l'incident et au maximum dans un délai de huit (8) semaines après la réception de la plainte. La structure doit partager une copie de ce formulaire avec l'Unité de coordination de projet (UCP), qui à son tour en fera ampliation à la Banque mondiale. Cette information devrait également être incluse et rapportée d'une manière agrégée dans la base de données des plaintes sur une base mensuelle.

### **Outil de rapportage de résultats des vérifications des plaintes liées aux EAS/HS**

Date de réception de la plainte auprès du prestataire (jour, mois, année) :

Code de la plainte (tel que rapporté par le prestataire) :

Âge et sexe du/de la victime :

Fille (<18)

Femme (>=18)

Garçon (<18)

Homme (>=18)

Date de l'incident (jour, mois, année) :

Zone de l'incident :

Lien de l'auteur présumé au projet :

Oui

Non

Inconnu

L'incident a-t-il été confirmé comme crédible après vérification ?

Oui  Non

Date de clôture de la vérification :

Type de VBG confirmé (classification GBVIMS) :

Viol

Agression sexuelle

*Prière de préciser si pertinent :*

Exploitation et abus sexuels

Harcèlement sexuel

Agression physique

Violence psychologique/émotionnelle

Mariage forcé

Déni de services, ressources ou opportunités   
Aucun incident de VBG confirmé

Le/la plaignant(e) a-t-il/elle reçu des services (y compris le référencement vers d'autres prestataires de services) ? Oui  Non

Entreprises contractantes notifiées :

Oui  SI OUI, date de notification :

Non

Action/sanction vérifiée : Oui  Non  Non applicable

NB : A cette fiche doivent être annexés les éléments suivants :

- Photos
- Témoignages

Description des mesures correctives ou d'atténuation mises en œuvre

### Annexe 3 : Modèle de fiche de plainte

Date : .....Dossier N°.....  
Région : .....Commune.....Village.....

#### 1. Informations sur le plaignant

Nom et prénom (s) : .....CNIB.....  
Age : .....Sexe..... Statut  
matrimonial :.....  
Profession : .....N° Téléphone :  
.....  
Village de résidence : .....  
Village d'origine :.....  
Village dont la plainte fait l'objet : .....

#### 2. Description de la plainte :

Cours résumé de la plainte :  
.....  
.....  
.....

#### 3. Catégorie de la plainte :

- Type 1 : demande d'informations ou doléances
- Type 2 : Plaintes ou réclamations liées à la gestion environnementale et sociale du projet
- Type 3 : Plaintes liées aux travaux et prestations
- Type 4 : Plaintes liées à la violation du code de conduite

Nom et prénom (s) de la personne ayant reçu la plainte : .....  
.....

A ....., le.....

(Qualité et signature de la personne ayant reçu la plainte)  
plaignant


Signature du

Annexe 4 : Procès-Verbaux des rencontres

1) Région des Cascades

✓ Focus groups avec les jeunes/Fabedougou

MINISTRE DE L'ENERGIE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)  
-----  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... 17/11/2020 ..... s'est tenue à partir de 13...h...mn. à Fabédougou....., une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ Conférence liste de présence des jeunes hommes
- ✓ .....
- ✓ .....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation du projet SOLEER
- Participation des jeunes aux activités politiques et à la vie associative - Autres activités des jeunes
- Impacts (négatifs et positifs) du projet financier
- Difficultés rencontrées par les jeunes
- Ressources et opportunités
- Risques et difficultés - Recommandations - Conflits - Attentes

Page 1 of 2

Les préoccupations :

- Impact sur le plan financier du projet
- Emploi de la main d'œuvre par le projet (notamment les jeunes)
- Implication et la prise en compte des attentes des jeunes

Les attentes :

- Éclairage au niveau des écoles, lieux de cultes et publiques, et notamment des lieux de fréquentation des jeunes
- Implications des jeunes dans les travaux d'implantation des ~~jeunes~~ centrales solaires
- Implication de toutes les parties prenantes

Réponses des consultants


Les études d'évaluation détermineront les compensations des biens (champs, arbres et biens du patrimoine culturel) qui seront impactés. Les études sur les inventaires des biens détermineront l'envergure des impacts.

La séance fut levée à 15h48


Fait à Fobédougou le 17/11/2020

Ont signé :

Représentant des jeunes

  
Sombie Lassina

Pour les consultants

  
Ouédraogo Alizéa

✓ Liste de présence des jeunes de Fabédougou

Liste de présence à la consultation publique

Région : Cascades Province : Comoé Commune : Périéga Date : 17/11/2020

Groupe rencontré : Jeunes Localité : Fabédougou Lieu : Cour du chef

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Traoré Abdoulaye	M	Cultivateur	55955322	
2	Sombié Hassim	M	Cultivateur	56694365	
3	Sombié Yacouba	M	Cultivateur	64554803	
4	Traoré Mohamed	M	Cultivateur	07746185	
5	Sombié Abou	M	Cultivateur	55705928	
6	Sombié Mohamed	M	Cultivateur		
7	Sombié Abdoumane	M	Cultivateur	65725812	
8	Sombié Seydou	M	Cultivateur	57683384	
9	Sombié Dramane	M	Cultivateur	75004570	
10	Koné Omar	M	Cultivateur	74644346	
11	Traoré YAYA	M	Cultivateur	76.16.27.34	
12	Soukatié Lamoussa	M	Cultivateur	76687505	
13	Soulama Souleymane	M	Cultivateur	07596044	
14	Hébié Anjouma	M	Cultivateur	78373082	
15	Hébié Salia	M	Cultivateur	77333472	
16	Sombié Noussa	M	Cultivateur	71638066	



✓ Focus groups avec les femmes/Fabedougou

MINISTRE DE L'ENERGIE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix sept novembre*.....s'est tenue à partir  
de *12 h 00mn*, à....., une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *Cof liste de présence des femmes*.....
- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- *Les grandes lignes du projet*.....
- *Le statut et rôle des femmes dans la société*.....
- *Les impacts du projet, les facteurs favorables ou entravants*.....
- *Les accès aux ressources naturelles*.....
- *Les types de violence basés sur le genre, les types de conflits et les mécanismes de gestion existants*.....
- *Les actions au profit des populations impactées*.....
- *Les questions sécuritaires*.....
- *La participation des femmes à la vie associative et politique*.....

Les préoccupations :

- Préoccupations portant sur le dédommagement conséquent des personnes qui seront affectées
- L'implication des femmes aux activités du projet à cause de l'analphabétisme
- Que les sites culturels ne soient touchés

Les attentes :

- Employer la main d'œuvre locale en tenant compte de
- Compenser conséquemment les PAP
- Travailler en symbiose avec la population
- Démarrer au plus tôt les travaux
- Pouvoir réaliser des activités telles la vente de poisson et l'élevage grâce à l'électricité - Vendre les repas aux tr

Réponses des consultants

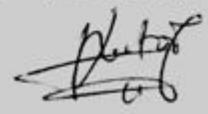
Des évaluations vont déterminer les compensations spécifiques à chaque cas

La séance fut levée à 16h40mn

Fait à, Fatick le 17/11/2020

Ont signé :

Représentantes des femmes  
Diarra Aminata ☽  
Sontié Fatouma ☽

Pour les consultants  


KEITA Assi

✓ *Liste de présence des femmes de Fabédougou*

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Cascades* Province : *Covrè* Commune : *Béréga* Date : *17/11/2020*  
 Groupe rencontré : *Femmes* Localité : *FABÉDOUGOU* Lieu : *Cour du chef*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Soubé Fatouma	F	Ménagère	76 79 06 77	□
2	Sombié Mariam	F	Ménagère	67 79 63 50	+
3	Diarra Minata	F	Ménagère		✗ ♀
4	Souratié Korotouma	F	Ménagère	77 53 70 68	□
5	Hébié Sali	F	Ménagère	65 33 32 69	✗
6	Hétié Fatimata	F	Petit Commerce		+
7	Hébié Adjara	F	Petit Commerce		□
8	Koné Djouma	F	Ménagère		✗

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

✓ Procès-verbal du focus groupe avec les autorités coutumières de Fabédougou

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le dix sept novembre.....s'est tenue à partir  
de 11 h 00 mn, à Fabédougou....., une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Sombié Adama..... (Notables).....
- ✓ Sombié Alou.....
- ✓ Hébré Soungalo.....
- ✓ Sombié Adama.....
- ✓ .....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Les implications du projet.....
- Les conditions d'accès à la terre et de règlement des litiges aux plans traditionnel et administratif.....
- Les stratégies d'actions pour l'implication des différentes parties prenantes.....
- Le mécanisme de gestion des plaintes du projet.....

Les préoccupations :

- La profanation des sites sacrés, surtout les tombes des chefs.
- La destruction des habitations, surtout de ceux qui n'ont pas les moyens.

Les attentes :

- La mise en œuvre d'activités génératrices de revenus par la population avec l'électrification.
- La création d'espace de loisir.
- Travailler avec la population, les impliquer.
- Les autorités coutumières s'attendant à ce que les sites sacrés soient contournés lors des travaux, et non détruits.

Réponses des consultants

- Des dispositions seront prises pour les compensations des biens qui seront impactés.

La séance fut levée à 12h.34mn

Fait à, Fabelaugon, le 17/11/2020

Ont signé :

Représentant des autorités coutumières

✓

Sombié Adama, Chef

Pour les consultants



REITA Assita

✓ Liste de présence des autorités coutumières de Fabédougou

Liste de présence à la consultation publique

Région : *Cascades* Province : *Comoé* Commune : *Béréga* Date : *17/11/2020*

Groupe rencontré : *Notables et coutumiers* Localité : *Fabédougou* Lieu : *Cour du chef du village*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Sombié Adama	♂	chef du village	56 13 64 87	+.
2	Sombié Alou	♂	notable	77 27 17 71	<i>AA</i>
3	Hébié Soungalo	♂	notable	76 41 97 88	<i>H</i>
4	Sombié Adama	♂	CVD	75 24 28 71	<i>Sombié Adama</i>

✓ Procès-verbal du Focus groupe avec les responsables des OSC de Fabédougou

MINISTRE DE L'ENERGIE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le dix huit novembre.....s'est tenue à partir de 14h...à 17mn, à Fabédougou....., une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Hebié Baureima, président Peimigrié né.
- ✓ Sombre Nousse, Président.....
- ✓ Cf. Liste de présence des respon-
- ✓ sables des associations.....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Le mode d'accès à la terre.....
- Le projet et ses implications.....
- Les types de conflit ainsi que le mécanisme de gestion.....
- Les impacts du projet.....
- Les recommandations.....
- L'affaire des OSC.....

Les préoccupations :

- la compensation des habitations qui seront détruite / touchées par le projet
- la qualité du matériel
- les fréquentes coupures
- les dégâts causés par les masses

Les attentes :

- Emploi des jeunes de la localité comme main d'œuvre
- Disponibiliser du matériel de qualité
- Former des jeunes à la maintenance
- Former le OSC sur l'électrification solaire et le projet SOLER

Réponses des consultants

- Des mécanismes de gestion des plaintes et de compensation seront mis en place sans aucun doute
- L'un des objectifs du projet étant la amélioration de l'accès à l'électricité de façon durable, le projet va être regardant sur la qualité du matériel
- Le processus est participatif, les acteurs clés seront impliqués

La séance fut levée à 15h 22

Fait à, Fatick, le 18/11/2020

Ont signé :

Représentant des OSC



Traoré Yaya

Pour les consultants



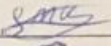

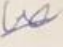

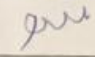
KEITA Assita



✓ Liste de présence des OSC de Fabédougou

Liste de présence à la consultation publique

Région : Cascades Province : Comoe Commune : Beréza Date : 18/11/2020  
 Groupe rencontré : Représentants des associations Localité : Fabédougou Lieu : Cour du chef de village

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Hébié Bouréma		Président de l'association Périmigrène	75 52 98 57	
2	Sombié Maoussa		Président association d'irrigation	55 95 33 24	
3	Hébié Salia		Président de l'association Tchougouga	77-33-34-71	
4	Traoré Yaya		Président de l'association Yaya 90	76-16-27-54	
5	Koné Hassima		Président de l'association Yaya 90 2	75-71-64-47	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

- ✓ Listes de présence des participants aux entretiens individuels de la région des Cascades

**LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES**

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	CONTACT	SIGNATURE
01	KONE Brahim	M	Maire de Béréga	70415111	<i>[Signature]</i>
02	VALEAT. Emile	M	SGP/commune	73769606	<i>[Signature]</i>
03	OUEBROGO/HADIBOU Oko Edwige	F	Préfet/Béréga dougou	73-76-9625	<i>[Signature]</i>
04	PARE Bouréma	M	Chef de Zone d'Elevage Béréga	70672965	<i>[Signature]</i>
05	SAWADOGO N. Olive Emmanuel	M	chef de Zone d'Agriculture Béréga	70661057	<i>[Signature]</i>
06	BAKOP. Abel	M	SDEEVCC / BEREGA	65-27-49-71	<i>[Signature]</i>
07	SENI Hanami	F	SDEEVCC / BERECA	61-66-8022	<i>[Signature]</i>
08	YAMEOGO Kouilika	M	SDEEVCC / BERECA	72-93-5811	<i>[Signature]</i>
09	BONI Pascal	M	chef du service social communal	70097821	<i>[Signature]</i>
10	SOMBIE Antoine	M	Président ASSD. Wouol	70086394	<i>[Signature]</i>
11	SOW Ismaïla	M	chef de service provincial de l'environnement	70851053	<i>[Signature]</i>
12	BELENVIRE Hanidou	M	Service de la préservation de l'environnement Commune	70684217	<i>[Signature]</i>
13	ZABRE Haoua	F	Reseau Africain Jeunesse santé & Développement des Cascades (Coordonnatrice Régionale)	78809505	<i>[Signature]</i>


Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM du Projet SOLEER

## 2) Région du Centre Nord

### ✓ Procès-verbal du focus groupe avec les autorités coutumières/Kalambaogo

*Authorities coutumières Kalambaogo*

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix-sept du mois de novembre* s'est tenue à partir de *09* h *40* mn. à *KALAMBAOGO*, une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *Le représentant du chef de village (BANA NAABA)*
- ✓ *Le conseiller municipal*
- ✓ *Les notables*
- ✓ *Le CVD*
- ✓ *Les membres de la mission*

*(La liste de présence est jointe au présent PV)*

Les points suivants ont été discutés

- *La typologie des conflits les plus récurrents et le mode traditionnel de gestion des conflits à KALAMBAOGO*
- *Les modes d'acquisition des terres dans la zone*
- *Les modes de gestion des sites culturels et cultuels*

Page 1 of 2

Les préoccupations

- Le site exact a-t-il déjà été identifié dans le village?
- La superficie Vile Totale (SUT) pour les travaux est-elle connue?
- Le tracé exact est-il déjà connu?
- Le coût de branchement est-il soutenable par les populations?

Les attentes

- Privilégier le recrutement au niveau local
- Instaurer un dialogue tout au long du projet
- Intégrer toutes les couches sociales de la localité
- Développer des micro-projet structurants pour les populations

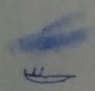
Reponses des consultants


Il sera privilégié une gestion participative et itérative du projet pour donner la bonne information et assurer l'acceptabilité sociale du dit projet. De plus, les études socio économique permettront de fixer plus tard les coûts de branchement.


La séance fut levée à 10h 10mn

Fait à, Kalambacogo le 17/11/2020

Ont signé

  
SAWADOGO Souleymane  
Consultant municipal

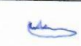




  
SAWADOGO Sayouba  
Représentant du chef

  
SAWADOGO Inoussa

✓ **Liste de présence des autorités coutumières/Kalambaogo**

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : Centre Nord Province : Sanmatenga Commune : Kaya Date : 17/11/2020  
 Groupe rencontré : Autorités coutumières Localité : Kalambaogo Lieu : village Kalambaogo

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Sawadogo Souleymane	M	cultivateur	61103529	
2	Sawadogo Naoussa	M	Conseiller Municipal Animateur, Netville Plan d'irrigation	70234596	
3	Sawadogo Sayouba	M	cultivateur	50452236	
4	Sawadogo Inoussa	M	cultivateur	72302584	
5	Sawadogo Issaka	M	cultivateur	77966390	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM du Projet SOLEER

✓ *Procès-verbal du focus groupe avec les jeunes/Kalambaogo*

*Jeunes Kalambaogo*

MINISTRE DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix-sept du mois de novembre*..... s'est tenue à partir de *10 h 15 mn*, à *KALAMBAOGO*....., une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *Les membres de la mission*.....
- ✓ *Le C.V.D*.....
- ✓ *Le porte-parole des jeunes*.....
- ✓ *Les jeunes*.....
- ✓ .....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- *Leur niveau d'engagement politique et associative;*
- *Leurs principales activités et les contraintes socio économique;*
- *Les conditions d'accès aux différentes ressources;*
- *Les difficultés liées au faible accès à l'énergie;*
- *Les risques d'échec et les facteurs d'acceptabilité du projet;*
- *Les attentes et suggestions pour la bonne marche du projet.*

Les préoccupations

- L'absence de pannes d'eau pérenne
- le difficile accès à des terres pour des productions de contre saison
- l'absence de maison communautaire
- le difficile accès au crédit

Les attentes

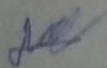
- Construire une maison de jeune
- appui et accompagnement pour bénéficier de micro crédit
- construire et équiper un centre de santé
- appui et accompagnement pour la production animale
- recruter le personnel au niveau local

Réponses des consultants

Il leur a été expliqué que le projet entend favoriser dans la mesure du possible le recrutement au niveau local. De même, dans la mesure du possible et en fonction de l'enveloppe du projet, des appuis structurants pourraient être apportés.

La séance fut levée à 16h45

Fait à Kalambogo le 17/11/2020



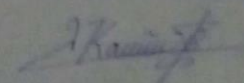
SAWADOGO Bouréma



SAWADOGO Isaac

Ont signé

Pour la mission



KINTGA S. Franck Assiolo

✓ **Liste de présence des jeunes**

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Centre nord* Province : *Sanmatenga* Commune : *Kaya* Date : *17/11/2020*

Groupe rencontré : *Jeunes* Localité : *Kalambango* Lieu : *village de Kalambango*


N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Sawadogo Tassere'	M	cultivateur	71666602	#
2	Sawadogo Yacouba	M	cultivateur	71314931	<i>[Signature]</i>
3	Sawadogo Boukaré	M	cultivateur	72785890	<i>[Signature]</i>
4	Sawadogo Idiussa	M	cultivateur	73987137	<i>[Signature]</i>
5	Sawadogo Seydou	M	cultivateur	70556010	<i>[Signature]</i>
6	Bary Issa	M	cultivateur Eleveur	71314866	<i>[Signature]</i>
7	Sawadogo Mohamado	M	cultivateur	-	<i>[Signature]</i>
8	Sawadogo Abdoulaye	M	Commerçant	72689497	<i>[Signature]</i>

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER



✓ Focus groupe avec les femmes/Kalambaogo

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
PROJET SOLAIRE À LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE À LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix-sept* du mois de *novembre* s'est tenue à partir de *10* h *50* mn, à *KALAMBAOGO*, une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Les membres de la mission
- ✓ La porte-parole des femmes
- ✓ Les femmes
- ✓ Le CVD
- ✓

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Le statut et le rôle de la femme à KALAMBAOGO;
- Les types de violence dont les femmes sont victimes;
- Les principales activités et les contraintes socio-économiques;
- Les risques d'échec et les facteurs d'acceptabilité du projet;
- Les difficultés liées au faible accès à l'énergie;
- Les attentes et les suggestions pour la mise en œuvre du projet.

Page 1 of 2

Les préoccupations :

- L'absence de retenue d'eau pérenne
- Le difficile accès à la terre
- Le coût de branchement est-il abordable?

Les attentes :

- Construire des infrastructures sociales de base
- Appuyer en micro crédit les femmes
- Appuyer les femmes dans les activités génératrices de revenus
- Dialoguer avec les acteurs

Réponses des consultants

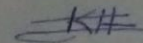
Il leur a été signifié que le projet met un point d'honneur afin d'instaurer une franche collaboration avec les acteurs et cet entretien n'est que le début d'un long processus. L'assurance a été donnée que l'ensemble des préoccupations et attentes vont être transmises au projet pour étudier la faisabilité.

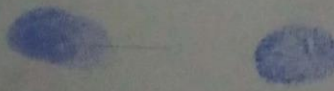
La séance fut levée à 11h20.

Fait à Kalambaogo le 17/11/2020

Ont signé

Pour la mission



  
SAWADOGO Abizeta BIKIENGA Djoda



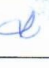


WANDAOGO/KANGAMBEGA

Honorine

✓ *Liste de présence des femmes de Kalambango*

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Centre Nord* Province : *Sanmatenga* Commune : *Kaya* Date : *17/11/2020*  
 Groupe rencontré : *Femmes* Localité : *Kalambango* Lieu : *Village Kalambango*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	<i>Sawadogo Alizeta</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>72986377</i>	
2	<i>Bikienga Djoda</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>62065371</i>	
3	<i>Nikeima Bibata</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>51308295</i>	
4	<i>Sawadogo Adissa</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>71652513</i>	
5	<i>Sawadogo Mariam</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>32 03 67 28</i>	

*Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM0 du Projet SOLEER*

✓ **Liste de présence des populations riveraines/Kalambaogo**

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : Centre Nord Province : Sanmatenga Commune : Kaya Date : 17/11/2020  
 Groupe rencontré : Populations riveraines Localité : Kalambaogo Lieu : village Kalambaogo

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Sawadogo Issaka	M	cultivateur	70670682	
2	Sawadogo Amidou	M	cultivateur	70539815	
3	Sawadogo Abdoulaye	M	cultivateur	70556064	
4	Sawadogo Bouraïma	M	cultivateur	70058786	
5	Sawadogo Issouf	M	cultivateur	70555275	
6	Sawadogo Adama	M	cultivateur	70860690	
7	Sawadogo Mohamed- Zamine	M	cultivateur	70981874	
8	Sawadogo Seydou	M	cultivateur	78376457	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM du Projet SOLEER

✓ Procès-verbal du focus groupe avec les autorités coutumières/Konean

*Autorités coutumières/Konean*

MINISTRE DE L'ENERGIE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
-----  
Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix-sept du mois de novembre* s'est tenue à partir de *15* h.00 mn, à *KONEAN*, une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *Le chef du village*
- ✓ *Les notables*
- ✓ *Le C.V.D.*
- ✓ *Les membres de la mission*
- ✓ .....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

*La typologie des conflits les plus récurrents et le mode traditionnel de gestion des conflits à Konean*

*Les modes d'acquisition des terres dans la zone*

*Les modes de gestion des sites culturels et culturels à Konean*

Les préoccupations

- Le Paramètre Unité Total (PUT) pour le projet est-il connu ?
- Le tracé exact est-il déjà connu ?
- Le site exact a-t-il déjà été identifié dans le village ?
- Le coût de branchement est-il à la portée des populations ?

Les attentes

- Développer des initiatives de soutien aux populations
- S'assurer que tous les acteurs soient impliqués
- Mettre en avant le principe d'une franche collaboration
- Recruter au niveau local la main d'œuvre nécessaire

Réponses des consultants

Une assurance leur a été donnée que la communication sera permanente avec les parties prenantes afin d'éviter la rumeur. De même, il s'est agi de leur faire comprendre que seules des études poussées pourront permettre de fixer le coût du branchement en tenant compte du pouvoir d'achat des populations.

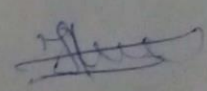
La séance fut levée à 15h 30

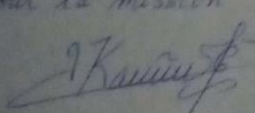
Fait à Konean le 17/11/2020

Ont signé

SAWADOGO Mathieu  
Pour la mission

SAWADOGO Ousmane

  
OUEDRAGO Hamado  
Chef du village

  
KINTGA S. Franck Aristide

✓ **Liste de présence des autorités coutumières/ Konean**


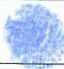





**Liste de présence à la consultation publique**

Région : Centre Nord Province : Sanmatenga Commune : Kaya

Date : 17/11/2020

Groupe rencontré : Coutumiers Localité : Konean

Lieu : Village Konean

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION /FONCTION	CONTACT	SIGNATURE /EMPREINTE
1	Sawadogo Nathieu	M	cultivateur		
2	Sawadogo Ousman	M	cultivateur	76732357	
3	Guedraogo Hamado	M	cultivateur chef	70335416	
4	Sawadogo Harouna	M	cultivateur	55864847	
5	Sawadogo Issaka	M	cultivateur	7512 4394	
6	Sawadogo Bouraïmo	M	cultivateur	07044390	
7	Sawadogo Barkhanda	M	cultivateur	56569311	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM0 du Projet SOLEER


✓ Procès-verbal du focus groupe avec les jeunes/Konean

*Jeunes Konean*

MINISTRE DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

**PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)**

.....

**PROCES-VERBAL DE RENCONTRE**

L'an deux mille vingt et le *dix-sept* du mois de *novembre* s'est tenue à partir de *15* h *40* mn, à *KONEAN*, une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *Les membres de la mission*
- ✓ *Le C.V.D*
- ✓ *Le représentant des jeunes*
- ✓ *Les jeunes*

*(La liste de présence est jointe au présent PV)*

Les points suivants ont été discutés

- *Le niveau de leur engagement politique et associative;*
- *Leurs activités et les contraintes socio-économique;*
- *Les conditions d'accès aux différentes ressources;*
- *Les risques d'échec du projet et des facteurs d'acceptabilité;*
- *Les difficultés en lien avec le faible accès à l'énergie;*
- *Les attentes et suggestions pour la mise en œuvre du projet.*

Page 1 of 2



Les préoccupations :

- Le difficile accès à des terres pour le maraîchage
- Le difficile accès au micro crédit
- L'absence de retenue d'eau pérenne

Les attentes :

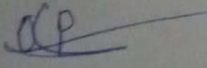
- Mettre l'accent sur l'achat de matériaux et agrégat sur place
- Développer des formations professionnalisantes pour les populations
- Mettre l'accent sur la collaboration et le dialogue franc
- Accompagner les populations pour l'accès aux crédits

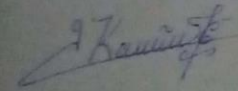
Réponses des consultants

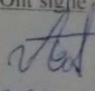
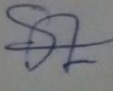
Il leur a été signifié que le projet entend mettre l'accent sur l'achat de matériaux et agrégats dans les localités impactées. De même, la mission tout en se gardant de faire des promesses a tenu à préciser que d'autres cadre de concertation avec le projet permettra de répondre avec plus de précision aux préoccupations restées en suspens.

La séance fut levée à 16h00.

Fait à KONEAN le 17/11/2020

  
OUEDRAGO Pierre  
Pour la mission

  
KINTGA S. Franck Aristide

Ont signé  
 SAWADOGO Adama  
 SAWADOGO K. Samuel

✓ Liste de présence des jeunes/ Konean

Liste de présence à la consultation publique

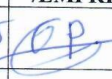



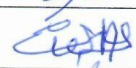
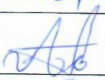

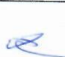
Région : Centre Nord Province : Savannalaya Commune : Kaya

Date : 17/11/2020

Groupe rencontré : Jeunes

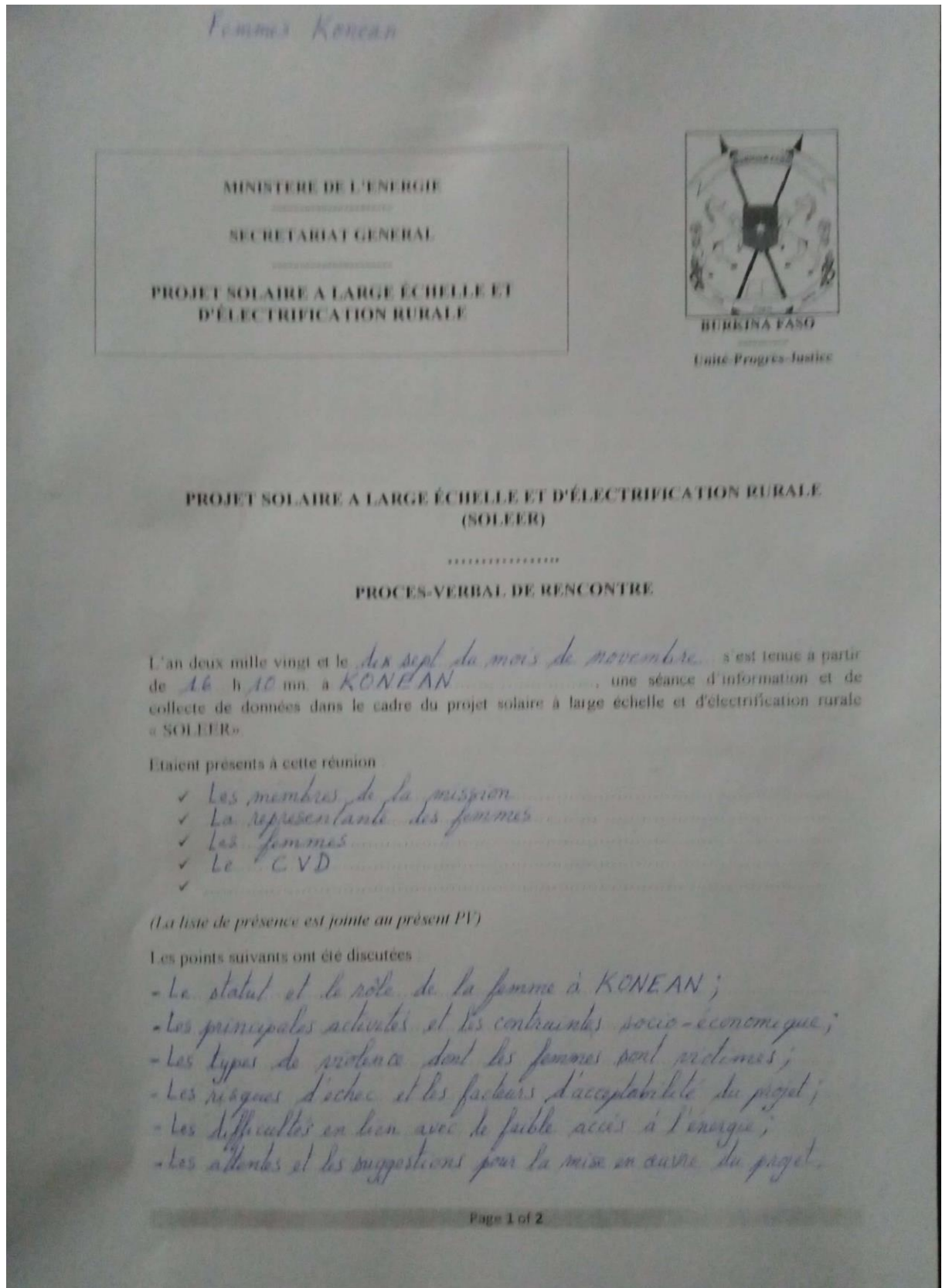
Localité : Konean

Lieu : Konean village

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Ouedraogo Pierre	M	Travailleur C.V.D	70113265	
2	Sawadogo K. Samuel	M	cultivateur	75003838	
3	Sawadogo Souleymane	M	cultivateur	75101493	
4	Sawadogo Moumoussi	M	cultivateur	74633488	
5	Sawadogo Wentari	M	cultivateur	75613866	
6	Sawadogo Adama	M	cultivateur	77944885	
7	Sawadogo Seydou	M	cultivateur	64628473	
8	Sawadogo André	M	cultivateur	75694306	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

✓ *Procès-verbal du focus groupe avec les femmes/Konean*



Les préoccupations

- L'absence de réseau d'eau pérenne
- Le difficile accès à la terre
- Le coût de branchement est-il abordable?

Les attentes :

- Construire des infrastructures sociales de base
- Appuyer les femmes dans leurs A.G.R
- Appuyer en micro crédit les femmes
- Privilégier le recrutement local

Réponses des consultants

Il sera privilégier une gestion participative et itérative du projet pour donner la bonne information et assurer l'acceptabilité sociale du projet et donc d'éviter que la rumeur ne gagne du terrain. De plus, les études socio-économique permettront de fixer plus tard les coûts de branchement.

La séance fut levée à 16h25

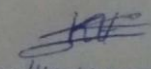
Fait à KONEAN le 17/11/2020

Ont signé :

Pour la mission

BARGO Safiéta



SAWADOGO Ami

  
WANDAOGO/KANGAMBEGA Honorable

✓ *Liste de présence des femmes/ Konean*

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Centre-ouest* Province : *Sanmatenga* Commune : *Kaya* Date : *17/11/2020*  
 Groupe rencontré : *Femmes* Localité : *Konean* Lieu : *Village Konean*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	<i>Sawadogo Ami</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>-</i>	
2	<i>Bargo safiata</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>55446754</i>	
3	<i>Ouedraogo Zénab</i>	<i>F</i>	<i>cultivateur</i>	<i>-</i>	<i>Z</i>
4	<i>Ouedraogo Raïe</i>	<i>F</i>	<i>Pépiniériste</i>	<i>75444085</i>	<i>R</i>

*Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER*

### 3) Région du Centre Sud

✓ *Synthèse de la consultation publique/Nassambou/Manga*

*Burkina Faso*  
*Unité – Progrès – Justice*

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA CONSULTATION DU PUBLIC ET DE COLLECTE DE DONNÉES POUR L'ÉLABORATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES) DU PROJET SOLAIRE À LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE (SOLEER)

#### A. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DU CONSULTANT

#### B. PRÉSENTATION DU PROJET

Promoteur : Ministère de l'Énergie-SOLEER

Partenaire financier : Banque Mondiale

Objet : réalisation d'un CGES

Objectifs du projet :

- accroître l'accès aux services d'électricité dans environ 300 localités rurales sélectionnées, pour connecter 120 000 ménages et petites et moyennes entreprises (ABER),
- mobiliser des investissements privés dans le développement et l'exploitation de mini-réseaux verts pour fournir des services d'électricité où l'extension du réseau national n'est pas économiquement réalisable (ABER),
- permettre une augmentation de la pénétration des Énergie Renouvelable Variable dans le réseau (SONABEL),
- permettre le déploiement de 300 MWe de projets solaires avec stockage via des IPP (SONABEL),
- mobiliser des investissements privés pour la production (ME)
- augmenter le nombre de clients solvables dans le cadre de la clientèle du service public (ME)

#### C. PRÉSENTATION DE L'OBJECTIF DU CGES

L'élaboration du CGES permet d'identifier les impacts et risques associés aux différentes interventions pendant la mise en œuvre du projet SOLEER et de définir les procédures et les mesures d'atténuation et de gestion qui devront être mises en œuvre en cours d'exécution du projet.

#### D. ÉCHANGES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Quelles sont les différentes sources d'approvisionnement en énergie dans la région ?  
*SONABEL (deservi directement de Ouaga, Tombissiri Manga, avec pour source SONABEL (O.A.G.)*  
*Le Nord deservi par le Ghana*
2. Quelles sont les potentialités énergétiques de la région ?



Le Réseau national inter-connecté et la ligne  
3L5 (Bolga - Ouaga)

3. Ya-t-il des enjeux énergétiques spécifiques dans la région ? Oui  Non

les pannes pendant la saison pluvieuse  
du aux chutes d'eau

4. Avez-vous entendu parler du projet SOLEER ? Oui  Non

5. Existent-ils des organisations chargées de la gestion de l'énergie dans la localité ?

Oui  Non

SONABEL / COREL

6. Quelles sont les difficultés que pourrait rencontrer la mise en œuvre du projet SOLEER dans la région ?

Acquisition du terrain, le dédommagement  
des populations affectées par le projet

7. Quelles sont les potentialités culturelle, sociales et économiques de la région que le projet SOLEER devra prendre en compte ?

RAS

8. Quels sont les types de biens qui pourront potentiellement être impactés par le projet ?

les logements, les vergers, les retenus d'eau,  
les zones de pâtures, les lieux de cultes et de sport

9. Existe-t-il des associations coopératives qui interviennent dans la gestion de l'énergie dans votre localité ?

Oui  Non

COREL

10. Quelles sont les mécanismes de gestion des plaintes dans la région ?

RAS

11. Quels sont acteurs à impliquer dans la gestion du projet ? Quand et comment ?

ABER, les personnes ressources de la province  
(communale, direction technique, SONABEL)



12. Quels sont les besoins de renforcement de capacité pour une bonne mise en œuvre de ce projet ?

R.N.S

E. SYNTHÈSE

1. Quelles sont vos préoccupations pendant la mise en œuvre de ce projet ?

La communication entre les acteurs, les mesures d'accompagnement

2. Quelles sont vos attentes dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?

Diminution de la consommation de l'énergie, renforcement de la capacité d'électrification, réduire le taux d'électrification des ménages, services la SANASEL en cas de panne

Fait à Flanga ..... le 17.11.2020

✓ *Procès-verbal de la consultation publique/Nassambou/Manga*

MINISTRE DE L'ENERGIE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET  
D'ELECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET D'ELECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

\*\*\*\*\*  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *19 novembre*.....s'est tenue à partir de *10 h 13 mn*, à *Nassambou (Manga)* une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....

*(La liste de présence est jointe au présent PV)*

Les points suivants ont été discutés :

- *La mise en œuvre du projet, son lieu et le lieu d'implantation de la centrale solaire à Nassambou*
- *le mode d'acquisition et d'exploitation des terres et les impacts potentiels que peuvent engendrer le projet*
- *les différents types de conflits existant dans la zone et les mécanismes de gestion de conflits*

Les préoccupations :

- Qui seront les bénéficiaires de ce projet
- le mode d'accès à cette énergie
- le mode de dédommagement des PAP
- Quelle sera la main d'œuvre pour la réalisation de ce projet.

Les attentes :

- la réalisation du projet
- la prise en compte de leur voix pour la réalisation du projet
- la viabilisation des sites pour la réinstallation des PAP.

La séance fut levée à 12h29

Fait à Nassamba le 01/04/2020

Ont signé :



Koanda Ousmane



Poda A-K Alex Iger

✓ *Liste de présence des coutumiers/Nassamba/Manga*

Liste de présence à la consultation publique

Région : *Centre-Sud* Province : *Zoundwey* Commune : *Manga* Date : *19/11/2020*  
Groupe rencontré : *chefs coutumier* Localité : *Nassamba* Lieu : *Nassamba*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION /FONCTION	CONTACT	SIGNATURE /EMPREINTE
<i>01</i>	<i>Nacoulma S. Daniel</i>	<i>M</i>	<i>Pasteur</i>	<i>75207598</i>	<i>[Signature]</i>
<i>02</i>	<i>Zoungoua T. Dominique</i>	<i>M</i>	<i>Représentant des Chefs de terre</i>	<i>76030157</i>	<i>[Signature]</i>


---

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM du Projet SOLEER

✓ *Liste de présence des femmes /Nassamba/Manga*

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Centre-sud* Province : *Zoukougbe* Commune : *Manga* Date : *19/11/20*  
Groupe rencontré : *Focus Femmes* Localité : *Nassamba* Lieu : *Place Publique.*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION /FONCTION	CONTACT	SIGNATURE /EMPREINTE
01	<i>Dipama Zoumba</i>	<i>F</i>	<i>Habitante</i>	<i>75307093</i>	
02	<i>Rouamba Thièrè</i>	<i>F</i>	<i>Habitante</i>	<i>-</i>	
03	<i>Kaboué Victoire</i>	<i>F</i>	<i>Habitante</i>	<i>77063887</i>	
04	<i>Tiemboué Namounata</i>	<i>F</i>	<i>Habitante</i>		
05	<i>Dipama Flore</i>	<i>F</i>	<i>Habitante</i>	<i>-</i>	
06	<i>Sia Amina</i>	<i>F</i>	<i>Habitante</i>	<i>-</i>	












Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

✓ *Liste de présence des jeunes de Nassambo/Manga*

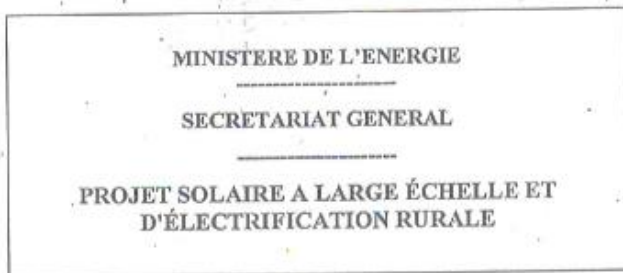
**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Centre-Sud* Province : *ZDW* Commune : *Manga* Date : *19/11/2020*

Groupe rencontré : *Jeunes du village* Localité : *Nassambo* Lieu : *Nassambo*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	Dakiga Sauleymane	M	Habitant	-	
02	Yaogo M. Justien	M	Prot CVD	74 60 66 63	
03	Dapama D. Jean Baptiste	M	mbr / habitant	72 40 24 41	
04	Zoungana T. Dominique	M	Représent du Chef de	76 03 01 57	
05	Zoungana Léonard	F	mbr / habitant	78 01 65 92	
06	Yaogo Madi	M	mbr / habitant	75 04 82 75	
07	Nacoulma S. Daniel	M	Pasteur du vilg	75 20 75 98	
08	Congo Boukaré	M	Prot des Jeunes	75 85 80 41	
09	Congo Lassani Gilbert	M	mbr Ban de Jeun	64 79 05 54	#
10	Congo M. Maxime	M	mbr / Jeunes	66 79 46 34	
11	Zoungana Athanase	M	mbr / habitant	55 94 01 16	
12	Dakisaga Alidou	F	mbr / habitant	55 33 37 12	

✓ Procès-verbal de la consultation avec les services techniques/Manga



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

COMpte RENDU

DATE : 19 Novembre 2020  
OBJET : Entretien avec les services techniques, les ONG locales et la population de Manga / Namamba pour le projet SOLEER  
LIEU : Manga dans la province de Fouta Djallon

DEROULEMENT - CONTENU DE L'ACTIVITE / RENCONTRE :

L'année 2020 et le 17 Novembre, la mission est arrivée dans la commune de Manga aux environs de 09h. Nous nous sommes adressés au chef de division de la SONABEL de Manga en la personne M. Zango Frédéric. Après un bref entretien, il nous a conduit au Haut Commissariat où nous rencontrons le Secrétaire Général de Province en la personne de M. BEINA Hamadé. Après les échanges, nous avons entamé nos différents entretiens avec les services.

DIFFICULTES / CRAINTES :

- Insuffisance de communication entre les acteurs
- Difficultés de communication liées à la mauvaise qualité du réseau
- faible mobilisation de la population dans le village

et une coïncidence au jour du marché de Manga  
- Le manque de temps des acteurs et course de la campagne  
électorale et la période des récoltes dans le village.

**FORCES / ATOUTS :**

- L'accueil chaleureux des différents acteurs présents dans les services techniques.
- Une bonne collaboration des différents acteurs rencontrés.
- La proximité favorable dans la zone du projet.

**OBSERVATIONS / PERSPECTIVES :**

- La réceptivité du projet par toutes les parties prenantes
- Le besoin d'énergie de la population locale.
- Les acteurs se sentent concernés et bien impliqués dans la vision du projet.

Fait à, Manga.....le 14/11/2020



Koanda Ousmane

Ont signé :



Poda A.K Alex Igor



✓ Liste de présence de la consultation avec les services techniques/Manga

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM(S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
12	Yaméogo nce Bouda Amice	F	Secrétaire Exécutive de l'Association Zak-La-Religieuse	7002725 adecia.zak@yahoo.fr	
13	KOUDEGA Sambiga	M	Chf ZET de Manga	70425903	
14	BONKOUNGOU Olivier	M	suivi-Évaluateur/ADJR	70189463 @gmail.com olivier.bonkounougouf	
15	OUOBA Emmanuel	M	RAF/ADJR	66661250 manouaba@gmail.com	

✓ Liste de présence des entretiens individuels/Manga à la consultation publique

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
01	BOÏNA Hamadé	M	Secrétaire Général Province Zoundiéso.	68 67 60 71 hamad.boina.yahoo.fr	
02	ZONGO Frédéric	M	chef Division SONHAIL	70 27 24 66 Maitre	
03	BOUNDANE Holiou	M	Secrétaire Général de la Mairie de Manga	73 64 80 64 holiouboundane@yahoo.com	
04	OUEDRAGO Hosiabata	F	DPAAH/ZNUW	76 62 76 05 hosiabataouedrago@yahoo.fr	
05	OUEDRAGO Zoundanf	M	DPAAH/ZNUW	77 53 20 20 zoundanfouedrago@gmail.com	
06	Ouedraogo P-Emile	M	SAF/DPSNPAH-ENW	70 80 48 52 / 78 88 41 2 puedraogowend@yahoo.fr	
07	Nikiéma Pascaline	F	DR. Environnement/PMU	76 35 65 17 pascaline.nikiema@yahoo.fr	
08	DAKOURE Moutani	M	DR. Infrastructures	64 37 41 05 dakouremoutani@yahoo.fr	
09	Sampolo Inouren	M	MCD Manga	70 13 55 43 inourensampolo@yahoo.fr	
10	YONLI Hanyobidi	M	DPAAH ENW	70 99 03 82 hanyobidiyonli@gmail.com	
11	TIENTORE Benoit	M	Préfet du Département de Manga	70 99 03 82 benoit.tientore@gmail.com	

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES


N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
12	Yaméogo née Bourda Amice	F	Secrétaire Exécutive de l'association Zak-la-Yigueride	7002725 abociagzako@yahoo.fr	
13	KOULEBA Samba	M	Chef ZAT de Nouna	70425903	
14	BONKOUNGOU Olivier	M	suivi-évaluation /ANIJR	70189463 @gmail.com olivierbenkougou.fr	
15	DOUBA Emmanuel	M	RAF/ANIJR	66661250 manouaba@gmail.com	

#### 4) Région du Nord

##### ✓ Procès-verbal de la rencontre publique/village de Koundouba

**MINISTRE DE L'ENERGIE**  
**SECRETARIAT GENERAL**

**PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE**



**BURKINA FASO**  
Unité-Progress-Justice

**PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)**

.....

**PROCES-VERBAL DE RENCONTRE**

L'an deux mille vingt et le dix sept Novembre s'est tenue à partir de 14 h 34 mn à Koundouba, une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER ».

Étaient présents à cette réunion :

- ✓ OUEDRAGO Oumarou Directeur du S.C. Nord Houga, chef de Koundouba
- ✓ OUEDRAGO Issa 1. Pr. de l'Élect. C. S. de Koundouba
- ✓ OUEDRAGO Bernard 1. Pré. du village, Chef de terre de Koundouba
- ✓ OUEDRAGO Edouard 1. Consultant
- ✓ OUEDRAGO Housseina 1. Consultant

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de la mission et du projet SOLEER
- Présentation des objectifs de la mission
- Echanges sur les mécanismes d'acquisition des terres
- Echanges sur les types de conflits et les mécanismes de gestion des conflits
- Résumé des suggestions/recommandations dans la mise en œuvre du projet

Page 1 of 2

Les préoccupations :

- Préservation des cimetières et sites sacrés,
- Soins d'acquies l'électricité pour la mise en œuvre des activités.

Les attentes :

- Promouvoir les sites sacrés lors de la réalisation du projet
- Étendre le réseau électrique à tous les habitats
- Assouplir les conditions <sup>financières</sup> d'accès à l'électricité
- Promouvoir la mise d'œuvre locale dans la mise en œuvre du projet.
- Bonne gestion et clarté pour le développement des activités

La séance fut levée à 15h 52 mn

Fait à, Koundouba le 14/04/2020

Ont signé :

Noaba Kouqui  
chef de village

OUEDRAGO IEMA  
Président CVA

OUEDRAGO Edouard  
Conseiller

SMAWABO  
Bernard

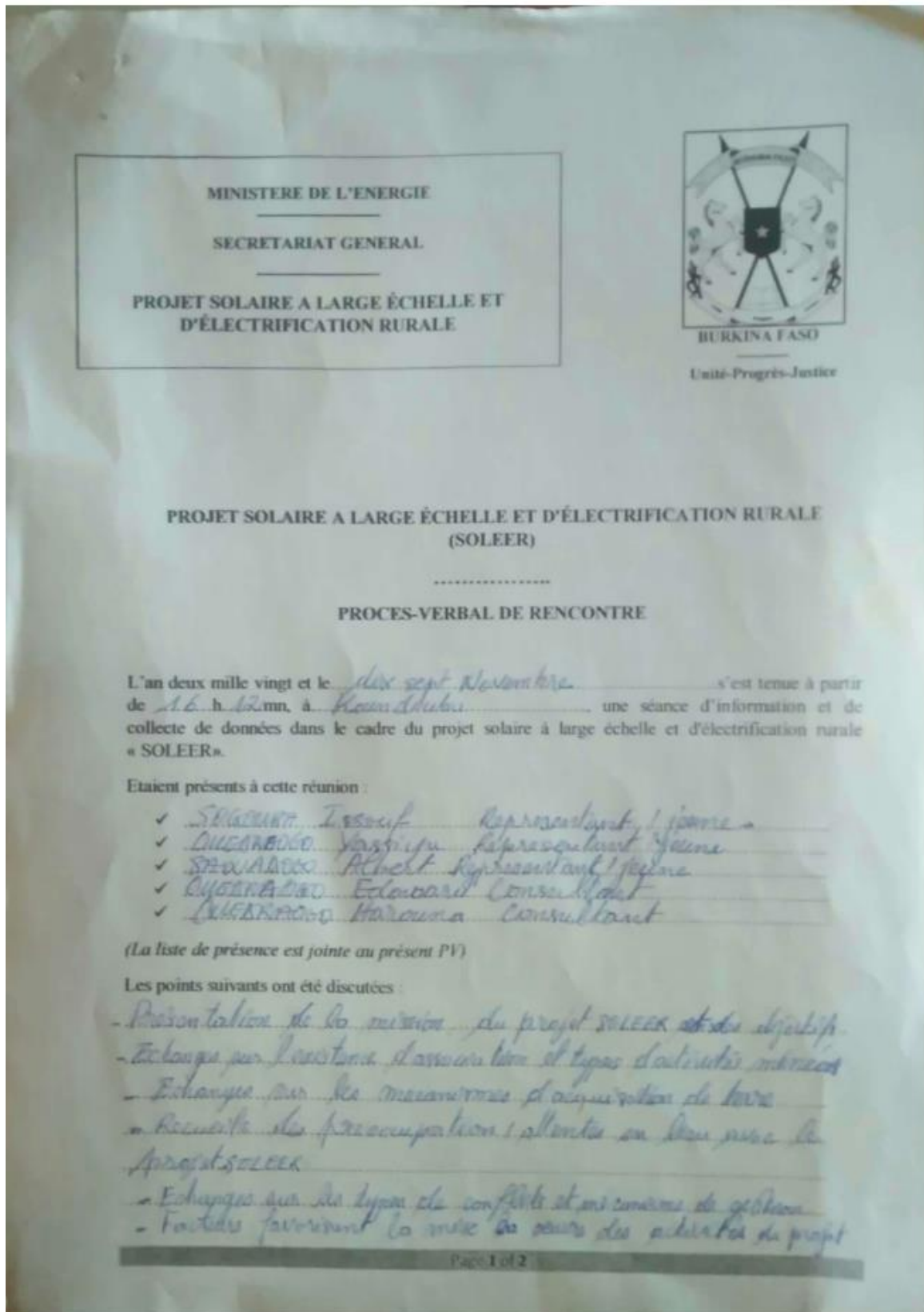
✓ Liste de présence de rencontre publique/Autorités/village de koundouba

Liste de présence à la consultation publique

Région : Nord      Province : Zambie      Commune : Gossory      Date : 14/11/2020  
 Groupe rencontré : Autorités villageoises      Localité : Koundouba      Lieu : Place de marché

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Chief Loukoum (Nom de village)	M	Chief du village / Cultivateur	79 13000	
2	Kontabo Adama Radofo	M	Cultivateur	54 02 3151	
3	Kontabo Kallane	M	Cultivateur	77082034	
4	Sogobé Ndjamba	M	Cultivateur	66 17 9908	
5	Sansa Saïdou	M	Cultivateur	71 68 91 50	
6	Saradjo Bernard	M	Cultivateur	60 03 87 58	
7	Saradjo Bedjo	M	Cultivateur	71 54 03 56	
8	Ouedjajo Saïdou	M	Cultivateur	74 31 71 34	
9	Sansa Solifou	M	Cultivateur	55 37 32 72	
10	Ouedjajo Oumaran	M	Cultivateur	75 62 85 38	
11	Ouedjajo Edoussa	M	Cultivateur	75 25 13 31	

✓ Procès-verbal de la consultation avec les jeunes/village de koundouba



Les préoccupations

- Insuffisance des ressources financières pour la réalisation des activités (commerciales, artisanales, village)
- Insuffisance d'éclairage pour les travaux de nuit
- Difficultés d'accomplissement des activités de certains pour faute d'éclairage
- Absence d'éclairage pour la réalisation d'activités financières

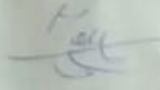
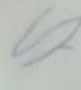
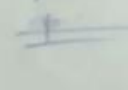
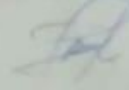
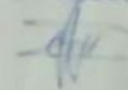
Les attentes

- <sup>pour les femmes</sup> Faciliter l'accès à l'électricité pour faciliter l'approvisionnement des produits - sensibilisation préalable pour la réalisation des activités
- Faciliter l'accès aux centres bancaires pour la réalisation des activités
- Souhait d'une cohésion sociale pour faciliter le vivre en communauté
- Former des jeunes du village sur les petites entreprises et techniques modernes des entreprises

La séance fut levée à...

Fait à, Koundoumbouba le 11/11/2020

Ont signé

8060088 Issouf Représentant / jeune	OUENANGO YASSY Représentant / jeune	SAWASSO Albert Représent / jeune	OUENANGO Eduard Commissaire	OUENANGO Harouna Commissaire
				

Scanned with CamScanner



✓ Liste de présence des jeunes/village de koundouba

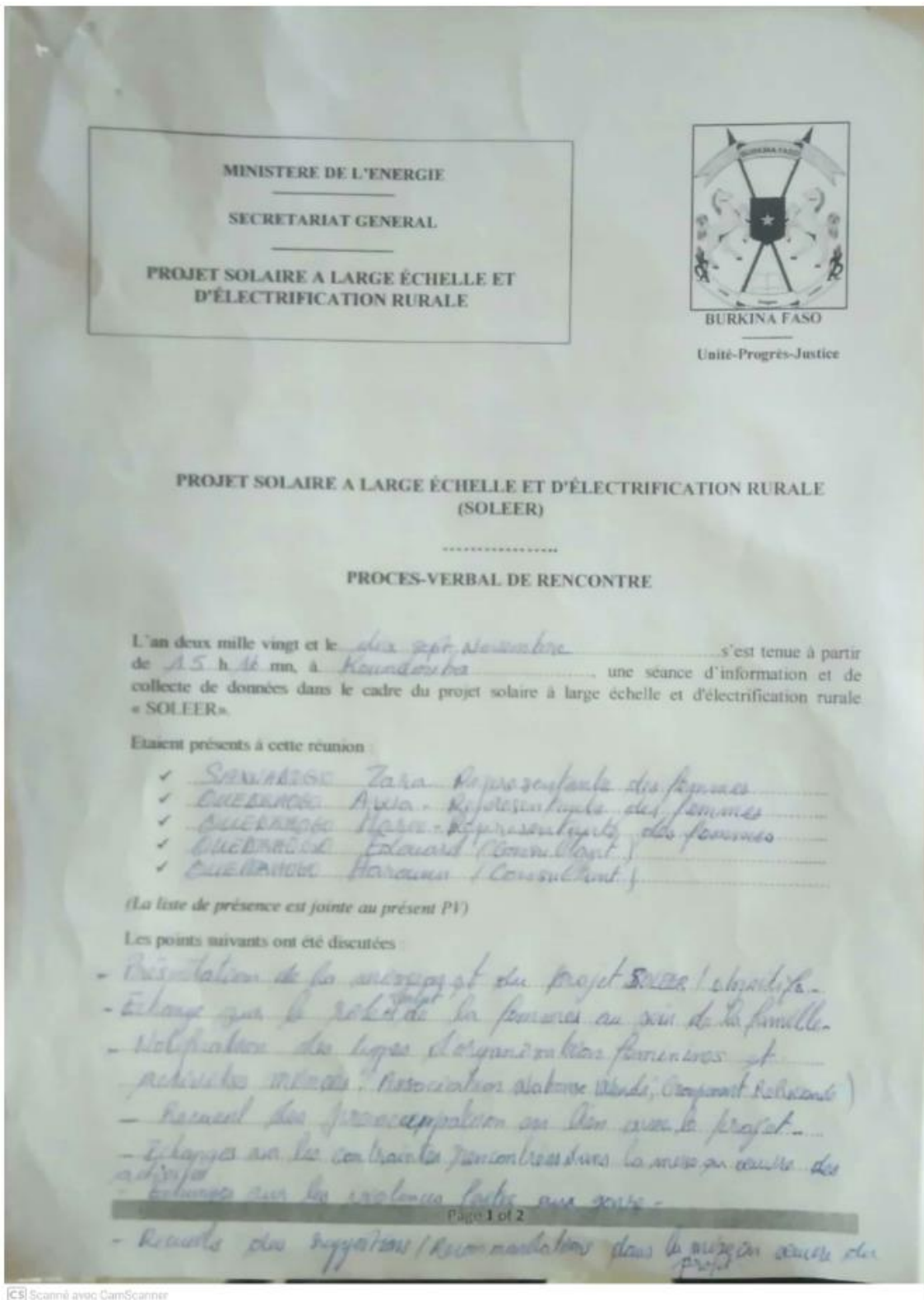
**Liste de présence à la consultation publique**

Région : Nord Province : Zamboua Commune : Coancy Date : 17/02/2016  
 Groupe rencontré : Foyer Group Juva Localité : Koundouba Lieu : Marché

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	Soudougo Bissouma	M	Cultivateur	46 41 87 28	
02	Sogobea TSSouf	F	Cultivateur	76 78 20 14	
03	Sogobea Ndeuma	M	Cultivateur	4 38 11 05	
04	Sangha Ousmane	M	Cultivateur	55 49 08 00	
05	Souwardojo ISSouf	M	Cultivateur	76 30 47 82	
06	Ouedraogo Yassoua	M	Cultivateur	76 53 27 76	
07	Ouedraogo Albertin	M	Cultivateur	65 65 25 22	
08	Soudougo Lissouf	M	Cultivateur	16 28 31 72	
09	Koukoko Akoua	M	Cultivateur	56 75 18 21	
	Souwardojo Albert	M	Cultivateur	64 32 50 54	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PDES, du PMPP et des PMSD du Projet SOLEA

✓ Procès-verbal de la consultation avec les femmes/village de koundouba



Les préoccupations :

- Sous de la prescription du bien des frontalières
- Manque d'objectivité pour la répartition des AGR
- Défaut d'éclairage pour l'apprentissage des élèves
- Manque de matériel dans le village de Koudouba
- Manque d'eau à certains endroits de l'année

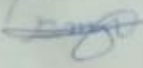
Les attentes :

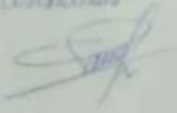
- Souhait d'acquiescer l'objectivité pour la répartition des activités génératrices des revenus fonctionnant de manière de temps
- Accord et appui financiers pour la répartition des villages
- Assurer l'intermédiation, sensibilisation des hommes pour faire passer la mise en œuvre des activités dans le village
- Besoin d'appui pour la répartition des activités dans le domaine de l'énergie

La séance fut levée à 15h 58 mn

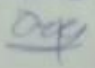
Fait à Koudouba le 01/02/2020

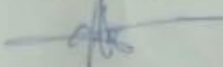
Ont signé

SNWA 0060 Zaria  
Représentante des  
Femmes  


OUERABO Edouard  
Consultant  


ENEBRAGO  
Hacua  
Représentante des  
Hommes

OUERABO Isaac  
Représentante des  
Femmes  


OUERABO Hacua  
Consultant  


✓ Liste de présence des femmes/village de koundouba

**Liste de présence à la consultation publique**









Région : Nord      Province : Zambie      Commune : Casangal      Date : 17/11/2020  
 Groupe rencontré : Focus de femmes      Localité : Koundouba      Lieu : Nanki

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	Quilanga Harie	F	Ménagère	9525 9789	
02	Quilanga Harima	F	Ménagère	-	
03	Sulanga Harima	F	Ménagère	5556 2102	
04	Sulanga Rimata	F	Ménagère	-	
05	Quilanga Rala	F	Ménagère	-	
06	Harima Rala	F	Ménagère	-	
07	Harima Rimata	F	Ménagère	6002 2768	
08	Quilanga Rala	F	Ménagère	-	
09	Quilanga Rimata	F	Ménagère	-	
10	Quilanga Harima	F	Ménagère	-	

Ministère d'Urbanisme du CGES, du CPR, du PEIS, du PMPP et des PGMO du Projet SULEER

➤ Liste de présence des entretiens individuels réalisé dans le nord

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
	Tendawo. Emmanuel	M	Directeur Régional du Nord/Sonabel	emmanuel.tindawo@sonabel.gf 70 26 33 17	
	COMPAORE A HOUTOUPU	M	Electricien de Réseau/SONABEL		
	SAM B. Jean	M	Directeur Provincial Environnement Zomboma (DPEVCE/ZDIT)	72-49-13-18 70 84 38 48	
	ZOUNGIRAMA K. Nicodème	M	Directeur Provincial de l'Agriculture	sambjess@yahoo.fr nizoung2002@yahoo.fr 70 76 72 62	
	Nacaranabo Ousseiny	M	Directeur Provincial Action Humanitaire	oussiny.nacaranabo@yahoo.fr 70 57 57 99	
	BADOUNI TRAOPE Ousé Abibata	F	Haute-Commissaire du Zomboma	60 74-44-86 oussabibata@gmail.com	
	KAM Zimé	M	Secrétaire Général de la Préfecture de la Préfecture	taggim@yahoo.fr 70 08 23 25	
	TIROGOLKIEO GHO Emilieanne	F	Directrice SPRAH-Zomboma	70163594 tyrogoemilieanne@gmail.com	

## 5) Région Centre-Est

✓ Procès-verbal de la rencontre publique/ village de Koama/ Centre-Est



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

### PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE (SOLEER)

.....

#### PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le...*dix-neuf Novembre*.....s'est tenue à partir de...*12h 45mn*...à...*Départ de Koama*....., une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *SORGHO Salif (Dirigeant D.M.A.) du village Koama*
- ✓ *SORNE Allassane (Rep. consultant du Village de Koama)*
- ✓ *BZIANE Kouka (Coordinateur du Village de Koama)*
- ✓ *DUE N'DIAGO Edouard (Consultant)*
- ✓ *OUEDRAGO Harouma (Consultant)*

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- *Présentation du projet SOLEER et des objectifs de la mission.*
- *Echecs sur le monde et acquisition des terres dans le village.*
- *Type de conflits rencontrés et leur mode de gestion.*
- *Prévention des impacts potentiels du projet SOLEER.*
- *Recueil des suggestions/recommandations dans la mise en œuvre du projet.*

Les préoccupations :

- Insuffisance de l'éclairage des lieux publics.
- Insuffisance dans les accès à l'eau potable
- Possibilité de déplacer les lieux sacrés du site en remplissant les rituels nécessaires (sacrifices rituels)
- Impossibilité de déplacer les tombes en cas de besoin dans le processus de mise en œuvre du projet.

Les attentes :

- Souhait de bénéficier de l'énergie pour électrique
- pour le développement des activités génératrices de revenus
- Recruter la main d'œuvre locale pour la réalisation des travaux
- Electrifier les lieux publics du village (marché, école et les lieux de culte)
- Dédommager les personnes impliquées par le projet.
- Rendre les coûts de l'électricité accessibles pour la population.
- Préserver les générations dans le choix des sites du projet.

La séance fut levée à 14h 15 mn

Fait à, Koama.....le 19/11/2020

Ont signé :

SORANTO Silof  
CVS / Imant

SORNE Alouane  
Représentant coutumier

BEKANE  
Koukou  
coordonnateur

QUEKAOBO  
Edouard  
consultant

QUEKAOBO  
Horroun  
consultant

✓ Liste de présence de la rencontre publique/ autorités coutumières/village de Koama/ Centre-Est

Liste de présence à la consultation publique

Région : Centre-Est Province : Boulgou Commune : Tonkologo Date : 19/11/2020

Groupe rencontré : Autorités communautaires Localité : Koama Lieu : Ecole. de Koama

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Bermoné Adama	M	Cultivateur	61276433	
2	Bébané Mboussa Z.	M	Cultivateur	63030427	
3	Bermoné Torbala	M	Cultivateur	67461296	
4	Sorgho Nataba	M	Cultivateur	62804335	
5	Bébané Kouka	M	catéchiste	75571016	
6	Sorné Allassane	M	Cultivateur	75395001	
7	Sorgho Messi	M	Cultivateur	74030216	
8	Bermoné Adama	M	Cultivateur	60116085	
9	Bébané Moumouni	M	Cultivateur	63141128	
10	Bermoné Yaouba	M	Cultivateur	71364366	
11	Bébané Salfou	M	Cultivateur	57842193	
12	Sorné Raguinliba	M	Cultivateur	631516200	
13	Sorgho Salfou	M	Imam	70611128	



✓ Procès-verbal de la consultation avec jeunes/village de Koama/ Centre-Est

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... *14*... *septembre*.....s'est tenue à partir  
de *14*...h. *31*mn, à *Koama*....., une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *BEHNE Karim* représentant des jeunes de *Koama*
- ✓ *SERETO Karim* représentant des jeunes de *Koama*
- ✓ *DEBEHNE Allassane* représentant des jeunes de *Koama*
- ✓ *GUERRADES Harouna* (Consultant)
- ✓ *GUERRADES Etienne* (Consultant)

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- *Présentation de la mission du projet SOLEER (objectif)*
- *Echange sur les types et activités menés par les jeunes et  
profitation d'organisation existante dans le village*
- *Echanges sur les préoccupations liées au déficit d'électrification*
- *Identification des enjeux potentiels et risques dans le cadre  
en cours du projet dans le village de Koama*
- *Recueil des suggestions/recommandations pour la mise en œuvre*

**Les préoccupations :**

- Insuffisance dans la mise en œuvre des Activités Communautaires de revenus conduisant à l'exode rural
- Insuffisance des terres cultivables pour au profit des jeunes
- Difficulté de l'accomplissement des activités scolaires pour faute d'éclairage non niveau des écoles et en domicile
- Accessibilité du coût de l'électricité

**Les attentes :**

- Développer les activités génératrices de revenus dans le village
- Souhait de bénéficier de l'électrification du village
- Éclairer les lieux publics pour favoriser la santé l'apprentissage et le village
- Faciliter la main d'œuvre locale pour la réalisation du projet
- Impliquer les jeunes dans le processus de mise en œuvre du projet
- Respecter les engagements pris et favoriser la communication dans le processus de mise en œuvre des activités du projet

La séance fut levée à 18h15mn

Fait à, ...Koramba.....le 12/11/2020

OUERBAOGO Edouard  
Consultant



OUERBAOGO  
Harguna



Ont signé :

BEBANE Karim  
Représentant / jeune



SONGHO  
Karim  
Représentant / jeune



DERFONE Alassane  
Représentant / jeune



✓ Liste de présence de la consultation avec les jeunes/village de Koama/  
Centre-Est

Liste de présence à la consultation publique

Région : Centre-Est Province : Boulogne Commune : Tenkodogo Date : 19/11/2020  
Groupe rencontré : Jeunes Localité : Koama Lieu : Ecole de Koama

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Bermoné Ousmane	M	Cultivateur	61408946	
2	Sorgho Karim	M	Cultivateur	72717323	 KW
3	Bermoné Ali	M	Cultivateur	77240241	
4	Bermoné Samaila	M	Cultivateur	62896467	
5	Bébané Mandaogo	M	Cultivateur	61051518	
6	Sorgho Sayouba	M	Cultivateur	65014379	
7	Bébané Karim	M	Cultivateur	75568873	 KOS
8	Bébané Aboulaye	M	Cultivateur	73122295	
9	Bermoné Allassane	M	Commerçant	71802801	 B
10	Bermoné Boureima	M	Cultivateur	53868636	
11	Bébané Tobrissa	M	Cultivateur	52621660	
12	Bermoné Sayouba	M	Conseiller	70871213	 Bousuf

✓ Procès-verbal de la rencontre avec les femmes/ village de Koama/ Centre-Est

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le deux neuf Novembre s'est tenue à partir  
de 15 h 00 mn, à l'école de Koama, une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ KERE Paka, Représentante des femmes de Koama
- ✓ KARENE Benta, Représentante des femmes de Koama
- ✓ BERNINE Aouinga, Représentante des femmes de Koama
- ✓ QUEDDAGO Edouard (Consultant)
- ✓ QUEDDAGO Harouna (Consultant)

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de la mission, du projet SOLEER (Objectifs)
- Echanges sur les types d'activités menées par les femmes
- Notification des organisations féminines existantes et en création
- Echanges sur les préoccupations en lien avec l'absence d'électricité
- Echanges sur les problèmes faits par les femmes
- Notifier les suggestions / recommandations dans la mise en œuvre du projet

**Les préoccupations :**

- Déficit d'éclairage des lieux publics
- Déficit d'activités génératrices de revenus
- Difficultés pour les ateliers d'exécution des activités
- Déficit pour faute d'alimentation (éclairage école et domicile)
- Difficultés dans la mise au point des activités ménagères
- Difficultés dans l'accès à l'eau potable

**Les attentes :**

- Besoin d'acquiescer l'objectif pour la réalisation d'activités génératrices de revenus (commerce, artisanat)
- Rationaliser l'éclairage des lieux publics (marchés, écoles)
- Impliquer les femmes dans les réalisations plus actives du projet
- Développer des activités génératrices de revenus

La séance fut levée à 15h 57 mn.

Fait à Krouma le 14/11/2020

Ont signé :

OUEDRAOGO Harouna

OUEDRAOGO Edouard

KERE Poko - BÉAMONE  
Animale  
Représentante femmes

KARANG Binta  
Représentante femmes

✓ Liste de présence de la rencontre avec les femmes/village de Koama/ Centre-Est

Liste de présence à la consultation publique

Région : Centre-Est Province : Boulougaou Commune : Tenkodogo Date : 19/11/2020

Groupe rencontré : Focus Femmes Localité : Koama Lieu : Ecole de Koama









N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Zombra Alimataou	F	Ménagère	-	
2	Bébané Pingdavendé	F	Ménagère	-	
3	Bermoné Yabinda	F	Ménagère	-	
4	Mainaungou Samoussa	F	Ménagère	67276207	
5	Karénié Binta	F	Commerçante	-	
6	Kéré Poko	F	Commerçante	62536103	
7	Séoné Nabo	F	Ménagère	-	
8	Boundaogo Aminata	F	Ménagère	63348312	
9	Balbané Mariam	F	Ménagère	-	
10	Zombra Binta	F	Ménagère	-	
11	Sibané Habibou	F	Ménagère	-	
12	Zabouré Dahmata	F	Ménagère	52874706	

✓ Liste de présence des personnes ressources rencontrées/ village de Koama/ Centre-Est

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
1	SAVADOGO Justine	F	STG / SONABEL	70 29 81 17 justine.savadogo@sonabel.tg	
2	SAVADOGO Alidou	M	Divis° Exploitation	70 24 85 07 alidou.savadogo33@gmail	
3	OUEDRAOGO Patrice	M	GGP/Koumitenga/HC	70 12 79 65 patrice.ouedraogo1981@yahoo.fr	
4	BAZIE Baticie'	M	SGM/Koumbela	70 97 89 09 bazienabaticie@yahoo.fr	
5	GNOUMOU B. Porfait	M	Eaux et Forêts/DPEEVCC	81 55 53 30 porfait.gnomou@gmail.com	
6	DABODO Pascal	M	DPAAH/Koumitenga	ilbordopascal5@gmail.com	
7	VALLEGO SYLVESTER	M	City de service PPFSNFAH/KRT	70 44-46-98	
8	KERE Issa	M	DPRAH/KRT	70 84 95 85 mkerere662@yahoo.fr	
9	OUEDRAOGO Ely	M	Agent. DORAH/KRT	70 29 68 20   74 66 24 28 elyouedraogo@gmail.com	
10	Bahima W Adolphe D'Gumtso	M	Treasure Coopel Koumin	70 92 00 11 Bahima.W.Adolphe@gmail.com	
11	T. Bahamede	M	PCD Koumpeta	ginkabed@gmail.com	

**LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES**

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
	Tendane. Emmanuel	M	Directeur Régional du Nord/Sonabel	emmanuel.tendane@sonabel.bf 70263317	
	COMPAGNE A HOUTOUPUI	M	Électicien de Réseau/SONABEL		
	SAM B. Jean	M	Directeur Provincial Environnement Zomboma (DPEVCE/ZDIT)	72-45-13-18 70343848	
	ZOUNGRAMA K. Nicodème	M	Directeur Provincial de l'Agriculture	sambjess@yahoo.fr nizangy2002@yahoo.fr 70767262	
	Nacaranabo Austein	M	Directeur Provincial Action Humanitaire	steiny.nac@yahoo.fr 70375799	
	BADOUNTRAPOË Ousé Abibata	F	Head-Commissaire du Zomboma	6074-44-86 ouwaribata@gmail.com	
	KAM Zimé	M	Secrétaire Général de la Paroisse	taggim@yahoo.fr 70082226	
	TIROGOKIÉO GHO Emilieanne	F	Directrice SPRAT-Zomboma	70163596 tyrogoquieme@gmail.com	




## 6) Région du Plateau Central

✓ Procès-verbal du focus groupe avec les autorités coutumières/Barkouitenga

*Authorities coutumières Barkouitenga*

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
PROJET SOLAIRE À LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE À LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix-neuf* du mois de novembre s'est tenue à partir de *16* h *00* mn, à *BARKOUITENGA*, une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale «SOLEER».

Etaient présents à cette réunion

- ✓ *Le chef du village*
- ✓ *Les notables*
- ✓ *Les membres de la mission*
- ✓ *Le CVD*
- ✓ .....

*(La liste de présence est jointe au présent PV)*

Les points suivants ont été discutés

- *Les modes d'acquisition des terres à BARKOUITENGA*
- *Les modes de gestion des sites culturels et cultuels*
- *La typologie des conflits les plus récurrents et le mode traditionnel de gestion des conflits à BARKOUITENGA*

Page 1 of 2

Les préoccupations :

- Le tracé exact est-il déjà connu ?
- Le coût de branchement sera-t-il abordable ?
- Le Périmètre Utile Total (PUT) pour le projet est-il défini ?
- Le site exact est-il identifié ?

Les attentes :

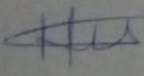
- Privilégier le dialogue entre les différents acteurs impliqués
- Recruter la main d'œuvre au niveau local
- Construire une maison communautaire pour le pillage
- Appui-conseils pour l'implémentation d'activités productives


Réponses des consultants

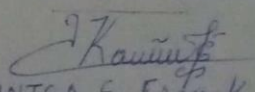
Il a été porté à leur attention que la gestion participative du projet sera développée afin que l'atmosphère sociale ne soit polluée par la rumeur. L'acquisition des terres se fera à la suite de négociation avec tous les acteurs et principalement les propriétaires terriens.

La séance fut levée à 16h 20

Fait à Barkoulenga le 19/11/2020

  
BAYI Prosper  
Notable




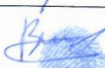

  
KAFANDO Mathias  
Chef du village

Ont signé : Pour la mission  
  
KINTGA S. Franck Aristide

✓ Liste de présence des autorités coutumières/ Barkoutenga


Liste de présence à la consultation publique

Région : Plateau Central Province : Gubritenga Commune : Ziniacé Date : 19/11/2020  
 Groupe rencontré : Coutumiers Localité : Barkoutenga Lieu : Village Barkoutenga

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Ipe' Nadba yobobo	M	chef	75523879	+
2	Baye Prosper	M	cultivateur	68374628	
3	Zabramba Nathias	M	cultivateur	68376816	
4	Sawadogo Cassimi	M	cultivateur	7801	
5	Zembé Léopold	M	cultivateur Elevage	-	+
6	Guédraogo Nathiën	M	cultivateur	-	+
7	Barthelamy Nassa	M	cultivateur	76003340	
8	Ilboudo Salam	M	Forgeron	78013195	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM du Projet SOLEER

✓ Procès-verbal du focus groupe avec les jeunes/Barkouitenga

<p>MINISTRE DE L'ENERGIE SECRETARIAT GENERAL PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE</p>	 <p>BURKINA FASO Unité-Progress-Justice</p>
---	---

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix-neuf du mois de novembre* s'est tenue à partir de *16 h 25 mn*, à *Barkouitenga*....., une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *Les membres de la mission*.....
- ✓ *Le C.V.D*.....
- ✓ *Le porte parole des jeunes*.....
- ✓ *Les jeunes*.....
- ✓ .....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- *Leur niveau d'engagement politique et associative;*
- *Les conditions et accès aux différentes ressources;*
- *Leurs principales activités et les contraintes socio-économique;*
- *Les risques d'échec et les facteurs d'acceptabilité du projet;*
- *Les difficultés liées au faible accès à l'énergie;*
- *Les attentes et suggestions pour l'implémentation du projet.*

Page 1 of 2

Les préoccupations

- L'absence de soins à une personne
- le défaut de soins aux malades
- le défaut de soins à la fois pour les cultures de cette saison
- l'absence de soins des jeunes

Les attentes

- continuer un soutien des jeunes
- Accompagner les populations pour bénéficier de soins adaptés
- Développer des formations professionnelles
- Continuer des soins à une personne
- Recruter le personnel au niveau local
- Activer les mécanismes et agir plus

Réponses des consultants

Nous avons bien pu langage de santé en leur signifiant que les différents préoccupations et les attentes sont des besoins et au point qu'en fonction de ce langage pourra apporter un appui. De plus en l'absence que le dialogue continue avec l'instance locale car et le point pour le bien être des populations

Le service de santé à 2016

Centre de Santé à 2016

*[Signature]*

Ch. Ndiaye

Ch. Le... ..

*[Signature]*

*[Signature]*

ZOUKORAN La Santé  
22-07-2016

SAWADOGO K. Polina WARDADGO K. Houdou  
22-07-2016

✓ Liste de présence des jeunes/ Barkouitenga

Liste de présence à la consultation publique

Région : Plateau Central Province : Cultrifenga Commune : Ziniaré Date : 19/11/2020  
 Groupe rencontré : Jeunes Localité : Barkouitenga Lieu : Village Barkouitenga


N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	Sawodaga N Rodrigue	M	Élève	67371012	
02	Zemde' Julien	M	Élevure	74.972280	+
03	Ouedranga Emmanuel	M	"	75.06.12.90	
	Zonga Didier	M	"	78.83813	
	Sawodaga Maxime	M	"	- -	
	Comsimbo clement	M	"	77.193677	
	Salla Blaise	M	"	79379287	
	Nassa Ives Firmin	M	"	77.583107	
	Toussoba Hyppolite	M	Courrier	56.140386	
	Ilbouda Samuel	M	Particulier	75.98.8805	
	Kiemde' Jean	M	Cultivateur	- -	
	Zemde' Jean Pierre	M	Étudiant	76.02.56.62	
	Ouedranga Pierre	M	Étudiant	57.98.5285	
	Zonga Nousso	M	Visile	74.47.178	

✓ Procès-verbal du focus groupe avec les femmes/Barkoutenga

*Femmes Barkoutenga*

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL

PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET  
D'ELECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

**PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET D'ELECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)**

.....

**PROCES-VERBAL DE RENCONTRE**

L'an deux mille vingt et le *dix-neuf du mois de novembre* s'est tenue à partir de *15* h 30 mn, à *BARKOUITENGA* une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale «SOLEER».

Etaients présents à cette réunion :

- ✓ *Les membres de la mission*
- ✓ *La porte parole des femmes*
- ✓ *Le C.V.D*
- ✓ *Les femmes*
- ✓ .....

*(La liste de présence est jointe au présent PV)*

Les points suivants ont été discutés

- *Le statut et le rôle de la femme à BARKOUITENGA,*
- *Les difficultés liées au faible accès à l'énergie;*
- *Les principales activités et les contraintes socio-économiques;*
- *Les types de violence en lien avec le statut de la femme;*
- *Les risques d'échec et les facteurs d'acceptabilité du projet,*
- *Les attentes et les suggestions pour la mise en œuvre du projet.*

Page 1 of 2

Les préoccupations

- le difficile accès à l'énergie
- l'absence de réseau électrique
- le coût de branchement sera-t-il abordable ?

Les attentes

- Construire une maison de la cellule ou des jeunes
- Appuyer les femmes avec des micro projets
- Appuyer les femmes pour la réalisation de micro projet

Reponses des contractants

L'assurance sera à la charge de ceux qui ont le projet, la communication sera de leur côté, il faut les points de vue sont être considérés. De même, ils ont de l'expérience que le temps venu, le projet suffira à rendre accessible le projet au grand nombre.

La somme est versée à 128.50

Le 12/08/2011

ONC/NGO

En la mission

ONC/NGO

ONC/NGO



✓ Liste de présence des jeunes/ Barkoutenga

Liste de présence à la consultation publique

Région : Plateau Central Province : Culmbitenga Commune : Zimare Date : 19/11/2020  
 Groupe rencontré : Jeunes Localité : Barkoutenga Lieu : Village Barkoutenga

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	Sawodaga N Rodrigue	M	Élève	67371012	
02	Zemde' Julien	M	Élevure	74.972280	+
03	Ouedranga Emmanuel	M	"	75.06.12.90	
	Zonga Didier	M	"	78.83813	
	Sawodaga Maxime	M	"	- -	
	Comsimba clement	M	"	77.193677	
	Salla Blaise	M	"	79379287	
	Nossa Ives Firmin	M	"	77.583107	
	Tossoba Hyppolite	M	Courrier	56.140386	
	Ilbouda Samuel	M	Particulier	75.98.8805	
	Kiemde' Jean	M	Cultivateur	- -	
	Zemde' Jean Pierre	M	Étudiant	76.02.56.62	
	Ouedranga Pierre	M	Étudiant	57.98.5285	
	Zonga Nousso	M	Visile	74.47.178	

Les préoccupations

- Le site exact a-t-il déjà été identifié dans le village ?
- La superficie Utile Totale (SUT) pour les travaux est-elle connue ?
- Le tracé exact est-il déjà connu ?
- Le coût de branchement est-il soutenable par les populations ?

Les attentes

- Privilégier le recrutement au niveau local
- Instaurer un dialogue tout au long du projet
- Intégrer toutes les couches sociales de la localité
- Développer des micro-projet structurants pour les populations

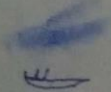
Réponses des consultants


Il sera privilégié une gestion participative et itérative du projet pour donner la bonne information et assurer l'acceptabilité sociale dudit projet. De plus, les études socio économique permettront de fixer plus tard les coûts de branchement.


La séance fut levée à 10h 10mn

Fait à Kalambogo le 17/11/2020

Ont signé

  
SAWADOGO Souleymane  
conseiller municipal

  
SAWADOGO Sayouba  
Représentant du chef

  
SAWADOGO Inoussa

7) Région de la Boucle du Mouhoun

✓ Procès-verbal de l'entretien avec le DR de la SONABEL de Dédougou

MINISTRE DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le 13 novembre 2018 s'est tenue à partir  
de 08 h 00 mn, à Dédougou (SONABEL) une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ S. Wenestou SANO, DR SONABEL
- ✓ Parfait Cédric DAHIRE, Consultant - C.F.R.
- ✓ Hermann SANO, Responsable SONABEL Dédougou
- ✓ Alexandre BADO, Consultant C.F.R.
- ✓ Mamouza SAWASSO, Consultant P.E.S. P.M.P.P. P.G.M.O

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

Présentation de l'équipe et objectifs de la mission  
Présentation du projet SOLEER et ses objectifs  
Exposition des composantes du projet  
Echanges

Les préoccupations :

La difficulté d'acquisition des terres pour la mise en œuvre du projet.

Les difficultés de collaboration avec certains services de l'environnement - avec les populations.

Les attentes :

Dialoguer avec les propriétaires terriens en mettant en contribution la mairie pour la mise en place du projet.  
Prendre en charge totale du projet pour sa mise en œuvre. Mettre en place un système efficace de bonne gestion.  
Mettre l'accent sur le renforcement des capacités dans la mise en œuvre du projet pendant et après.

La séance fut levée à 09h00


Fait à Dédougou le 13/11/2020

Ont signé :

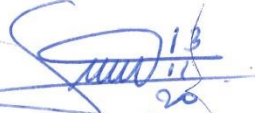
Le DR SONABEL

  
S. Wenceslas SANOU


Le Consultant  
CGBS

  
Parfait Cédric DAHRE

Le Responsable SONABEL  
DEDUGOU

  
Hermann SANON

Le Consultant  
PEBS, PMPP, PGYD

  
François SAWADOGO

Le Consultant  
CPR

  
Alexandre BRADO

✓ **Liste de présence de l'entretien avec le DR de la SONABEL de Dédougou**

**Liste de présence à la consultation publique**

Région :                              Province :                              Commune :                              Date :  
 Groupe rencontré :                              Localité :                              Lieu :

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	KARATIBIRI Stenislav	M	chef service d'entretien MCO	70147195	
02	TONGOGA Boubakar	M	Production SONABEL	70-35-26-45	

---

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM du Projet SOLEER

✓ Procès-verbal de l'entretien avec le DR de l'environnement de Dédougou

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... 12... novembre .....s'est tenue à partir  
de 15...h.36...mn, à Dédougou (Environnement) une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Souleymane TRAORE, DR / Environnement
- ✓ Bonfante Léon DABIRE, consultant - C.G.R.S.
- ✓ IONGGA Boubakar, représentant SONABEL
- ✓ BADO Alexandre, consultant - C.P.P.
- ✓ SAWADOGO François, consultant - PEES, PMPP, PGMO.

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de l'équipe et objectifs de la mission
- Présentation du projet et ses objectifs
- Echanges autour du projet / impacts / opportunités

Les préoccupations :

Présence de beaucoup de forêts classées dans la zone  
que le déploiement du projet pourrait impacter.  
Impliquer certains groupe socio-professionnel (éleveurs,  
agriculteurs, associations).

Les attentes :

Prendre en compte la préoccupation en faisant les  
études nécessaires lors de la mise en place du projet.  
Impliquer la direction dans le processus de  
réalisation du projet du début à la fin.

La séance fut levée à 16h02

Fait à, Dédougou ... le 14/1/2020

Ont signé :

Le DR/Environnement  
  
Souleymane TRAORE

Le Consultant  
CGRS  
Parfait Cedric DAHRE

Le Représentant SONABEL  
TONGOGA Boubakar

Le Consultant  
CPRE  
Alexandre BADO

Le Consultant/PEES, PMPP, PGM  
François SAWADOGO

✓ Procès-verbal de la consultation avec la population bénéficiaire de Dédougou

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le 13 novembre.....s'est tenue à partir  
de 14 h. 25 mn., à Konandia (Dédougou), une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Yizon COULIBALY, chef du village
- ✓ DREBO Oumgouba, conseiller municipal
- ✓ Beureima COULIBALY, Président C.V.D
- ✓ Parfait Cédric DANIRE, consultant C.G.E.S
- ✓ François SAWABOGO, consultant P.B.S, P.M.P.P, P.G.T.O
- ✓ BADO Alexandre, consultant CPR

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de l'équipe et objectifs de la mission
- Présentation du projet et de ses objectifs
- Echanges



Les préoccupations :

Le coût de l'énergie qui sera distribuée.  
Les modalités de paiement des factures d'électricité.  
Le délai d'exécution du projet afin de permettre à la population de bénéficier au plus vite.  
L'électrification des lieux publics (écoles, cultes, marchés)


Les attentes :

Faire du projet une réalité pour soulager les populations.  
Mettre l'éclairage public dans les lieux publics et si possible avec le solaire.

La séance fut levée à 16h45

Fait à Konandia le 13/11/2020


Ont signé :

Le chef de village  



Yizon COULIBALY

Le Président CVO  

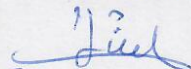

Bourouma COULIBALY

Le Conseiller Municipal  


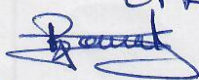
Gumarou DREBO

Le Consultant/  
CGES  


Parfait Cédric DAHIRE

Le Consultant/  
PEES, PMPP, PGMO  


François SAWADOGO

Le Consultant/  
CPR  


Alexandre BADO

✓ Liste de présence de la consultation avec la population bénéficiaire de Dédougou

Liste de présence à la consultation publique

Région : Boucle du Mouhoun Province : Mouhoun Commune : Dédougou Date : 13/11/2020


Groupe rencontré : Population bénéficiaire Localité : Chez le chef Konandia Lieu : chez le chef du village.

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	Coulibaly Pakoum	M	conseiller municipal	61624587	
2	Sé Modou	M	Producteur d'igname	71669711 58538342	
3	Zella Seydou	M	mécanicien	70541871	
4	Yédan Bakodouin	F	institutrice	72863884	
5	Tindé Bakodouin	F	ménagère		5
6	Zoromé Awa	F	ménagère		Zoromé
7	Coulibaly Bamba	M	cultivateur		
8	Zoromé Yizon	M	cultivateur		
9	Sembélé Adama	M	cultivateur	68432245	
10	Bla Souzon	F	ménagère		0
11	Coulibaly Drissa	M	cultivateur	62416729	
12	Gibalo Issouf	M	cultivateur	53283444	
13	Sou Moumton	F	ménagère		
14	Kané Dama	M	cultivateur		Kané
15	Zoromé Seydou	M	cultivateur	72320573	
16	Sery Issa	M	cultivateur	69799566	
17	Sé Koumède	F	ménagère		
18	Sé Sabé	F	ménagère		

### Liste de présence à la consultation publique

Région : Boucle de Mouhoun Province : Mouhoun Commune : Dédougou Date : 13/11/2020

Groupe rencontré : Population bénéficiaire Localité : Kovanonia Lieu : chez le chef de village

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
19	Coulibaly Yitabo	M	cultivateur	60537492	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

✓ Liste de présence des entretiens individuels de la Boucle du Mouhoun

MINISTRE DE L'ENERGIE  
 -----  
 SECRETARIAT GENERAL  
 -----  
 PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET  
 D'ELECTRIFICATION RURALE (SOLEER)



Unité-Progress-Justice

- Objet : CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET D'ELECTRIFICATION RURALE (SOLEER)

**LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

DATE	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS/ STRUCTURES	LOCALITE	CONTACTS (Tél., Email)	SIGNATURE
12/11/2010	HIEN D. J. Hewan	DR DRAMA - BM	Debouyon	70 4382 61 hienhewan@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
12/11/2010	ZERNE Jaroueda	19 <sup>e</sup> ent DR44H - BMH	Debouyon	70 18 68 28 daraudagerne@yahoo.fr	<i>[Signature]</i>
12/11/2010	KONATE Moukaramba	Agent DR44H-BMH	Debouyon	70-70-53-57 etankale@gmail.com	<i>[Signature]</i>

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE (SOLEER)



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

- **Objet :** CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE (SOLEER)
- **Date :** 22.11.2020
- **Lieu :** Bobo Dioulasso






LISTE DE PRESENCE

NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS/ STRUCTURES	CONTACTS (Tél, Email)	SIGNATURE
KONATE Mouhamadou	Agent DRAAH-BMH	70-70-53-51. etanol22@gmail.com	
ZERNIE Douroula	Agent DRAAH-BMH	70 18 68 28 douroula@yahoofr	
TONGORA Boubakar	SONABEL / Jédouyou	70-35-26-45 boubakar.tongora@yahoo.com	

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
01	BADJEL Nallu'	M	HC / Dédaugou	70 73 56 25 badjel@yahoov.fr	
02	TRADRE Souleymane	M	DR / Environnement	70 87 13 31 tradre@yahoov.fr	
03	SANILO S. Wenevlas	M	DR / SERRAHEL	70-14-18-78 sanevlas@yahoov.fr	
04	Sarrah Hermann	M	Chef division Centre	hermann@yahoov.fr	
05	TONGOGA Bekobek	M	Production / PDD	bekobek_tongoga@yahoov.com	
06	KARABIRI Stanislas	M	chef service Distribution	702670147195 karabiristanislas@yahoov.fr	
07	YATTEGO Emile	M	SG H / Dédaugou	emileyattego22@yahoov.com	
08	BATIONO/HEDE K. Adette	F	DP / FSUP AH / Noukoum	medaoradette@yahoov.fr	
09	Sa Majesté Nassa de Bedaouga	M	Sa Majesté Nassa chef de Canton Bedaouga	74500935 Nassade@yahoov.fr	
10	DARKINGO Boue Pierre	M	perde parole de sa Majesté Nassa chef de Canton de Bedaouga	70 18 74 25	
11	DANO Gaminizon Jean-Bouis	M	Notable coutumier de Bedaouga	75482692	

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
1	ONONA AYO	01	Directeur régional des affaires des Habitantes Conseiller municipal	70 56 4 6 90 nigazambato@prahat.com	
2	DREBO Amaran	11	Conseiller municipal	70 73 6 9 0 8	
3	Toubialy Tokoum	M	Conseiller municipal	64 42 4 5 8 7	
4	Toubialy Bourreira	M	Président C.V.D	68 54 3 7 2 7	
5	Toubialy Nizon	M	Chef du village	01 64 15 4 2 7	

8) Région du Sud-Ouest

✓ Procès-verbal de l'entretien avec le chef de centre SONABEL de Gaoua

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... *Vendredi 20 novembre* .....s'est tenue à partir  
de *15h30mn*, à *Gaoua (SONABEL)*....., une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
«SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *Rodolphe SAWADO, Chef de centre SONABEL Gaoua*
- ✓ *Yanfaou DAHIRE, consultant - CGFS*
- ✓ *François SAWADO, consultant - PEBS, PRPP, PGMO*
- ✓ *Alexandre BADO, consultant - CPR*

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de l'équipe et des objectifs de la mission*
- Présentation du projet et ses objectifs*
- Echanges autour du projet et de sa mise en œuvre*



Les préoccupations :

- Les capacités de production énergétique autonome de la région de Gao.
- L'alimentation en énergie électrique des lieux ou endroits dés dans les villages.
- La durée dans la mise en œuvre du projet.
- Prendre en compte des aspects environnementaux par le projet.

Les attentes :

- Permettre à la SONABEL Gao de être indépendante dans la production énergétique.
- Favoriser le raccordement au réseau des endroits des villages comme les services, les domiciles des chefs de village, les marchés et les lieux de commerce.
- Accélérer la mise en œuvre du projet pour lui permettre de voir le jour au plus tôt.
- Prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux lors de la mise en œuvre du projet en impliquant les communautés.

La séance fut levée à 16h00.

Fait à Gao le 20/11/2020

Ont signé :

Le Chef de Centre  
SONABEL/Gao

Rodolphe SAWADOGO

Le Consultant -  
CGBS

Parfait Cédric DANIRE

Le Consultant -  
CPR

Alexandre BRADO

Le Consultant -  
PBBS, PMPP, PGMO

François SAWADOGO

✓ Procès-verbal de l'entretien avec le DR environnement de Gaoua

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... vendredi 20 novembre .....s'est tenue à partir de 09...h. 12 mn, à Gaoua (DR Environnement) une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ S-E KISSI OUEDRAGO, DAREVLC / sud ouest
- ✓ Jean de Dieu ZONGO, DPERVCL / Poni
- ✓ Radolphe SAWADOGO, Représentant SONABEL/Gaoua
- ✓ Karim Cédric DAHIRE, Consultant - CGRS
- ✓ François SAWADOGO, Consultant - PERE, PMPP, PGMO
- ✓ Alexandre BADO, Consultant - CPR

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de l'équipe et des objectifs de la mission
- Présentation du projet et de ses objectifs
- Echanges autour du projet et de sa mise en œuvre

Les préoccupations :

- Préservation de l'environnement lors de la mise en œuvre du projet.
- Les impacts sur la faune, les formations végétales, sur le paysage, sur l'eau, l'air etc.
- Le choix des sites pour la mise en œuvre du projet.
- Les sites sacrés de la zone dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du projet.

Les attentes :

- Impliquer les services environnementaux dans le processus de mise en œuvre du projet afin de parvenir à un développement durable à travers le projet.
- Réaliser les différentes évaluations environnementales et sociales nécessaires pour gérer au mieux les impacts du projet.
- Impliquer les personnes concernées qui habitent la zone pour le choix des sites - Parfois des contacts des services de l'environnement en moyens de la séance fut levée à 10h50. voulant pour le succès des activités du projet.

Fait à, Gessoro... le 01/12/2020

Ont signé :

Le D-R EEVCC/  
sud ouest

S.E. KINSI OUBRAOGO

Le consultant-  
CGBS

Parfait Edric DANIRE

Le D.P. EEVCC  
Paris

Jean de Dieu ZONGO

Le consultant-  
PDES, PMPP, PEMO

François SAWADOGO

Le Représentant  
SONABEL/Gessoro

Rodolphe SAWADOGO  
Le consultant-CPR

Alexandre BADO

✓ **Liste de présence de l'entretien avec le DR environnement de Gaoua**

Liste de présence à la consultation publique

Région : *Sud-ouest* Province : *POWi* Commune : *Gaoua*

Date : *20/11/2020*

Groupe rencontré : *personnel DR environnement* Localité : *Gaoua*

Lieu : *DR Environnement*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
	<i>SAWAADOGO Arouna</i>	<i>M</i>	<i>Inspecteur de l'Environnement</i>	<i>77-87-56-55</i>	<i>[Signature]</i>

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le Samedi 21 novembre s'est tenue à partir  
de 15 h 20 mn, à Séouo, une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Byarati KAMBOU, Président C.V.O de Séouo
- ✓ Eliée B. DOLLY, Pasteur - Directeur A.E.P.U. - Représentant UJSD
- ✓ Tanfarié Edric DAHIRE, Consultant - C.G.B.S.
- ✓ Alexandre BADO, Consultant - C.P.R.
- ✓ François SAWADOGO, Consultant - P.B.E.S., P.M.P.P., P.G.T.O.

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de l'équipe et des objectifs de la mission.
- Présentation du projet et de ses objectifs
- Echanges autour du projet et de sa mise en œuvre

Les préoccupations :

La prise en compte des villages voisins de Séouo par le projet.  
Les rites sacrés et les différents sacrifices.  
L'employabilité des jeunes au cours de la mise en œuvre du projet. La pauvreté des habitants du village.  
Formation des jeunes du village à des métiers autour de l'électricité (menuiserie métallique, électricité, électronique...)

Les attentes :

Prendre en compte dans la mise en œuvre du projet les villages voisins de Séouo qui en réalité sont comme des quartiers de Séouo. Impliquer les coutumiers et les autorités locales à la mise en œuvre du projet.  
Tenir compte des différents sacrifices à faire avant le début des travaux du projet. Prendre le coût d'accès à l'énergie accessible pour les familles.  
Fournir l'installation de moulin pour moudre les céréales...  
La réalisation effective et au plus tôt du projet.

La séance fut levée à 16h45

Fait à, Séouo.....le 21/11/2020

Ont signé :

Le Président CVD  
Séouo

f

Ziguaté KAMBU

Le consultant-  
CPR

~~Beauvais~~

Alexandre BADO

Le Directeur AEPU-  
Représentant UJSD

~~[Signature]~~

B. Elisée DOLLY

Le consultant-  
PRES, PMPP, PGMO

Juice  
François SAUARDODO  
Alexandre

Le consultant-  
CGES

[Signature]

Parfait Cédric DAHIRE

✓ Liste de présence de la consultation avec la population bénéficiaire de Séouo/Gaoua

Liste de présence à la consultation publique

Région : Sud-ouest Province : PONI Commune : Gaoua

Date : 21/11/2020

Groupe rencontré : Population Bénéficiaire Localité : Séouo

Lieu : Domicile CVD

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
1	KAMBOU Be'Be'	M	ELEVE MAITRE	72-54-23-81	
2	KAMBOU OLLO Evariste	M	Cultivateur	65-04-62-19	
3	SAWADOGO ADAMA	M	cultivateur	71-05-77-21	
4	KINDA OUMAROU	M	cultivateur	76-76-85-73	
5	KAMBOU OMATE	M	cultivateur	-	
6	KAMBOU DILIMITÉ	M	cultivateur	02-15-85-03	
7	KAMBOU AMIDOU	M	cultivateur	-	
8	KAMBOU SIE	M	cultivateur	77-37-42-05	
9	Quésnaogo Oumarou	M	Cultivateur	74-65-79-21	
10	FAL ALIBOU	M	Cultivateur	76-23-55-46	
11	KAMBOU OLLO Emmanuel	M	Eleve	72-22-80-36	
12	KAMBOU Be'Be' Dieudonné	M	Eleve	55-09-29-15	
13	KAMBOU BISITE	M	cultivateur	-	
14	KAMBOU SAMI	M	cultivateur	74-09-11-48	
15	DERRA SOUKMANE	M	Cultivateur	76-47-21-72	
16	KAMBOU OLLO	M	Cultivateur	-	
17	KAMBOU JOU BETE	M	Cultivateur	55-54-63-04	
18	KAMBOU DIMITE	M	cultivateur	75-76-59-19	

Liste de présence à la consultation publique

Région : Sud-ouest Province : PONS Commune : Gaoua

Date : 21/11/2020

Groupe rencontré : Population Bénéficiaire Localité : Sébwa

Lieu : Domicile CUD

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
19	DIBLONI KAHATE	M	Cultivateur	61-75-3915	
20	KAMBOU SAMI LEON	M	Cultivateur	-	
21	KAMBOU SIE ABEL	M	ELEVE	73-90-99-77	
22	KAMBOU SAMI	M	Cultivateur	07-50-88-34	
23	KAMBOU SIE EMANUEL	M	Cultivateur	02-15-46-54	
24	SAWADOGO DUMAROU	M	Cultivateur	54-80-99-03	
25	KAMBOU DJEHALE	M	Cultivateur	75-19-70-88	
26	KAMBOU WATIL	M	Cultivateur	75-97-52-91	
27	KAMBOU BÈBÈ	M	Cultivateur	55-94-64-43	
28	KAMBOU OULO MARC	M	Cultivateur	51-11-52-44	
29	KAMBOU WAGARÉ	M	Cultivateur	75-15-46-03	
30	KAMBOU BÈBÈ	M	Cultivateur	62-89-60-24	
31	KAMBOU OULO	M	Cultivateur	-	
32	SAWADOGO MAMOUNATA	F	MENAGÈRE	74-37-55-87	
33	SAWADOGO MARIAM	F	MENAGÈRE	77-74-09-36	
34	SANKARA SALMATA	F	Menagère	54-03-85-51	
35	KAMBOU JACQUES	M	ELEVE	74-35-34-57	
36	KAMBOU SAMI	M	Cultivateur	02-15-74-11	



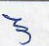


Liste de présence à la consultation publique

Région : Sud-ouest Province : PONI Commune : Gaoua

Date : 21/11/2020

Groupe rencontré : Population Bénéficiaire Localité : Sôano

Lieu : domicile CUD

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION /FONCTION	CONTACT	SIGNATURE /EMPREINTE
37	KAMBOU VONO HIRENA	F	Menagère	-	
38	KAMBOU POSIRENA	F	Menagère	-	
39	KAMBOU INI ZVONNE	F	Menagère	76-40-49-78	
40	KAMBOU OHO MAMAN	F	Menagère	-	
41	KAMBOU INI SIDONIE	F	Menagère	64-47-57-58	
42	KAMBOU TELEKONAMI	F	Menagère	-	
43	KAMBOU OHO RACHEL	F	Menagère	56-60-42-88	
44	KAMBOU SESSERE WONTOR	F	Menagère	51- <del>76</del> -60-78	
45	KAMBOU SYA	F	Menagère	-	
46	KAMBOU KOVONAMI	F	Menagère	-	
47	KAMBOU ROSALIE	F	Menagère	51-89-02-89	
48	MOMO PINADINONE	F	Menagère	-	
49	DIBLONI TIENIRENA	F	Menagère	52-64-40-71	
50	KAMBOU WIALONA	F	Menagère	-	
51	MOMO JETERA	F	Menagère	63-53-56-25	
52	PALE EDITH	F	Menagère	-	
53	KAMBOU HABADOUONA	F	Menagère	-	
54	KAMBOU KO DJOUNE	F	Menagère	-	

### Liste de présence à la consultation publique

Région : *Sud-ouest* Province : *POWE* Commune : *Gaona*

Date : *21/11/2022*

Groupe rencontré : *Population Bénéficiaire* Localité : *Sobou*











Lieu : *Domicile CUB*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION /FONCTION	CONTACT	SIGNATURE /EMPREINTE
55	<i>KAMBOU BIENVENUE</i>	<i>F</i>	<i>Menagere</i>	<i>-</i>	<i>I</i>
56	<i>KAMBOU KONA YONEA</i>	<i>F</i>	<i>Menagere</i>	<i>-</i>	<i>OK</i>

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

✓ Listes de presences des entretiens individuels dans le Sud-Ouest

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
01	KAPPEBOU Y. Mbarika	F	Secrétaire Générale Bureau Souverain Rassemblement AEPW / Directeur	70 96. 67. 36	
02	Dolly B. Edoué	M			
03	DIAKATE Ishoufa	M	Directeur Regional DRRATF - M10	70 58 34 06 70 29 36 17	
04	SEROU Ithoufon	M	ASE   PADEL-B	70 99 88 81 70 90 90 90 70 99 55 25	
05	DA S. Jules Benoit	M	DR Agriculture Sud-Ouest		
06	Hien openite	M	Ver. exp. au maire / Groua	70 01 47 47	
07	Quadrado S.-E. Kouri	M	PREVCE / Sud-Ouest	70 28 60	
08	ZONGO Jean de Dieu	M	DREUVCE / Paris	70 47 84 86	
09	DOUMBA Antoinette S.	M	A. C. Pomi	60 74 45 03	
10	ZONGO Jules	M	Directeur Regional DRSW RATH / M10	71 71 76 79	
11	Tandohougo Olette / Nokelabe	F	DR / DREA - SUO	70-40-10-31	

Missions d'élaboration du CPER, du PERS, du PIRP et des PMAO

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES RENCONTREES

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	FONCTION/STRUCTURE	TEL MAIL	SIGNATURE
12	Bouabré TOGBO S. Bouabré Elvise	M	Chief STEP DRETA-SUD	70.02.76.26 bouabre2005@yahoo.fr	
13	Sorissa N. Akpaka	F	DAEP / SUD	70.83.84.10 akpaka@univ-benin.org	
14	Souradjo Rodolphe	F	chef de Division centrale de Gao	70.12.21.91	
15	Hambou Leboyo Romain	M	Coordo regional de CIVISD	70.66.58.85	
16	Hien Kpelate	M	chef de terre de Gao	70.75.58.73	
17	Dusse Yari	F	Chief de Canton de Gao	70.68.67.16	

Missions d'élaboration du CGES du CPR du PEES du PUPP et des P/AG

9) Région du Centre-Ouest

✓ Procès-verbal de l'entretien avec le Haut Commissaire du Boulkiemdé/Koudougou

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET  
D'ELECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO  
Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ECHELLE ET D'ELECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... 17 novembre .....s'est tenue à partir  
de 15 h. 10 mn, à Koudougou (H. Commissaire) une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Y. Abraham SOMDO, H. C. Boulkiemdé
- ✓ Guismane GUEDEBOGO, Représentant SONABEL
- ✓ François SAWADO, Consultant PEEI, PMPP, PGTD
- ✓ Alexandre BADO, Consultant C.P.R.
- ✓ Renfaut Edric DAWIRE, Consultant C.G.E.S.

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de l'équipe et des objectifs de la mission
- Présentation du projet et ses objectifs
- Echanges autour du projet

Les préoccupations :

Implication des acteurs dans la mise en œuvre  
du projet du début à la fin.  
Le manque de participation ou de la prise en  
compte du plus grand nombre.  
La non maintenance des contours et objectifs du projet  
par les autorités décentralisées et déconcentrées.

Les attentes :

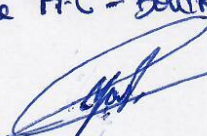
Mettre en place une rencontre de présentation  
du projet aux forces vives avant son début effectif.  
Présentation du cadre de gestion environnemental  
et social du projet aux différents acteurs.

La séance fut levée à 15H.35


Fait à, Nouakchott le 17/11/2020

Ont signé :


Le H-C - Boukriemdi

  
Y. Abraham SOMDO

Le Consultant  
PBBS, PMPP, PCMD

  
François SAWADO

Le représentant SONABEL

  
Guismane GUEDRAGO

Le Consultant - CPA

  
Alexandre BADO

Le Consultant - CGES

  
Payant Cédric DAHIRE

✓ **Procès-verbal de la consultation avec la population bénéficiaire de Gninga/Koudougou**

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... 18... novembre.....s'est tenue à partir de 14..h. 10mn, à GNINGA-Boukendi....., une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ Koulbi KOUAMA, chef du village de GNINGA.....
- ✓ K. Theophile KOUAMA, conseiller municipal de GNINGA.....
- ✓ François SAUWADO, consultant FEES, PMPP, PGCO.....
- ✓ Alexandre BADO, consultant CPR.....
- ✓ Parfait Cédric DATTRE, consultant GES.....

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de l'équipe et des objectifs de la mission
- Présentation du projet et ses objectifs
- Echanges autour du projet et de sa mise en œuvre

Les préoccupations :

Le choix des sites d'implantation des différentes infrastructures du projet.  
La gestion du suivi, de l'entretien et de la maintenance des infrastructures du projet.  
La question du paiement des factures et du coût de l'énergie.

Les attentes :

Tenir compte des deux sites sacrés du village pour la mise en œuvre du projet (celles près du C.S.P.S. et bas fond).  
Mettre en place un comité villageois du suivi, de l'entretien et de la maintenance des infrastructures.  
Fournir l'éclairage public (école, C.S.P.S., marché, lieux de cultes).

La séance fut levée à 14h55

Fait à GNINGA le 18/11/2020

Ont signé :

Le Chef du village



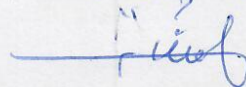
Koumbi KOUAMA

Le Conseiller Municipal



K. Théophile KOUAMA

Le Consultant  
PEES, PMPP, PGMO



François SAWADOGO

Le Consultant  
CPR



Alexandre BADO

Le CVD de GNINGA



Yombogo KIENDREBÉDGO

Le Consultant-GBES



Perfait Gerin DARIA



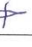
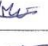
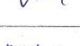










✓ **Liste de présence de la consultation avec la population bénéficiaire de Gninga/Koudougou**

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Centre-Ouest* Province : *Boulbiémé* Commune : *Koudougou* Date : *18/11/2020*

Groupe rencontré : *Population Bénéficiaire* Localité : *GNINGA Koudougou* Lieu : *Place publique*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	KOAMA KOULBI	M	CULTIVATEUR	67.31.86.32	
02	KOAMA KOOBO THEOPHILE	M	CULTIVATEUR	74.39.96.28	
03	KIENDREBEOGO Kalaga	M	CULTIVATEUR	56.66.67.00	
04	KOAMA NORBERT	M	CULTIVATEUR	55.22.14.58	
05	KIENDREBEOGO DABO	M	CULTIVATEUR	74.58.08.53	
06	KOAMA KALBI	M	CULTIVATEUR	75.96.58.23	na
07	KOAMA SIBERI	M	CULTIVATEUR	75.02.71.29	u
08	KIENDREBEOGO PASSEKENGESGO	M	CULTIVATEUR	75.02.71.29	
09	KIENDREBEOGO RABAQUE	M	CULTIVATEUR	67.68.11.69	n
10	SOMPOUGDOU TARWINDE	M	CULTIVATEUR	75.79.25.62	
11	KIENDREBEOGO BANGRE MARRISIL	M	CULTIVATEUR	77.01.08.94	
12	KOAMA Koudougou	M	CULTIVATEUR	76.66.51.75	
13	KIENDREBEOGO Zakaria	M	CULTIVATEUR	74.66.08.20	du
14	KABORE Timbi Blandine	F	Menagère	64.13.60.31	
15	KOAMA Kalaga Demiel	M	cultivateur	67.08.23.41	
16	KIENDREBEOGO Koudougou	M	Cultivateur	—	—
17	KOAMA Pierre	M	Cultivateur	65.20.08.69	
18	KOAMA Patrice	M	Cultivateur	66.87.68.30	

✓ Procès-verbal de la consultation avec les autorités coutumières de Koundouba/Gourcy

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le *dix sept Novembre* s'est tenue à partir de *14 h 04 mn*, à *Koundouba*, une séance d'information et de collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale « SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *OUEDRAGO Oumarou S.C. Nardou Kougri, chef de Koundouba*
- ✓ *OUEDRAGO Issa I. Président C.V.A. de Koundouba*
- ✓ *SANLADGO Benoit I. Représentant chef de terre de Koundouba*
- ✓ *OUEDRAGO Edouard I. Conseiller*
- ✓ *OUEDRAGO Harouna I. Conseiller*

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- *Présentation de la mission et du projet SOLEER*
- *Présentation des objectifs de la mission*
- *Echanges sur les mécanismes d'acquisition des terres*
- *Echanges sur les types de conflits et les mécanismes de gestion des conflits*
- *Récueil des suggestions et recommandations dans la mise en œuvre du projet*

**Les préoccupations :**

- Préservation des coutumes et rites sacrés
- Besoin d'acquies l'électricité pour la mise en œuvre des activités.

**Les attentes :**

- Préservation des rites sacrés lors de la réalisation du projet
- Étendre le réseau électrique à tous les habitats
- Assouplir les conditions <sup>financières</sup> et accès à l'électricité
- Promouvoir la main d'œuvre locale dans la mise en œuvre du projet
- Besoin urgent d'électricité pour le développement des activités

La séance fut levée à 15h. 02 mn

Fait à Koumassa le 17/11/2020

**Ont signé :**

Narba Kougré  
chef du village

OUEDRAGO Issa  
Président CVA

OUEDRAGO Edouard  
Consultant


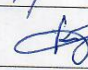









OUEDRAGO Bernard

✓ **Liste de presence de la consultation avec autorités coutumières de Koundouba/Gourcy**

2

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : Nord Province : Zandema Commune : Gourcy Date : 17/11/2020  
 Groupe rencontré : Autorités coutumières Localité : Koundouba Lieu : Place du marché

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	Chef coutumier (Nouba Kaya)	M	Chef du village. Cultivateur	79.69.0025	
2	Konkobo Adama Raoufo	M	Cultivateur	54.04.3151	
3	Konkobo Lassone	M	Cultivateur	77082034	
4	SOGOBA Ndayaba	M	Cultivateur	66179908	
5	Sanfo Saïdou	M	Cultivateur	71682150	
6	Saradjo Bernard	M	Cultivateur	60038758	
7	Saradjo Bedefo	M	Cultivateur	71540756	
8	Quedjajo Saïdou	M	Cultivateur	74.31.71.34	
9	Sanfo Solifou	M	Cultivateur	55.37.3272	
10	Quedjajo Oumaran	M	Cultivateur	75.62.85.98	
11	Quedjajo Idrissa	M	Cultivateur	75.25.17.31	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGM du Projet SOLEER

✓ Procès-verbal de la consultation avec les femmes de Koundouba/Gourcy

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....

PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le dix sept novembre s'est tenue à partir  
de 15 h, à Koundouba, une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ SANWADGO Zana Représentante des femmes
- ✓ OUEDRAGO Awa Représentante des femmes
- ✓ OUEDRAGO Harou Représentante des femmes
- ✓ OUEDRAGO Edouard (Consultant)
- ✓ OUEDRAGO Haroun (Consultant)

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de la mission et du projet SOLEER / objectifs
- Échange sur le rôle et <sup>statut</sup> de la femme au sein de la famille
- Notification des types d'organisations féminines et  
activités existantes (Association Aboumbe Wende, Groupement 'Rabsonde')
- Recueil des perceptions au sein de la communauté
- Échanges sur les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des  
activités
- Échanges sur les violences faites aux gens
- Recueil des suggestions / recommandations dans le cadre de la mise en œuvre

**Les préoccupations :**

- Soucis de la préservation du bien être familiale.....
- Manque d'électricité pour la réalisation des AGR.....
- Déficit d'éclairage pour l'apprentissage des élèves.....
- Absence de moulin dans le village de Koundouba.....
- Manque d'eau à certains periods de l'année.....

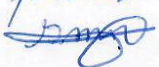
**Les attentes :**

- Souhait d'acquiescer l'électricité pour la réalisation des activités génératrices des revenus (notamment des unités de transport.....
- Accord d'appui financier pour la réalisation des unités.....
- Assurer l'intermédiation/sensibilisation des hommes pour favoriser la mise en œuvre des activités dans le village.....
- Besoin d'appui pour la réalisation des activités de planification de l'éclairage.....

La séance fut levée à 15h 58 mn



Fait à Koundouba..... le 11/11/2020


**Ont signé :**

SAWA BOGO Zara  
Représentante des femmes  


OUEBRADO Edouard  
Consultant  


OUEBRADO Haroua  
Représentante femme

OUEBRADO Nicole  
Représentante des femmes  
 

OUEBRADO Harouma  
Consultant  


✓ **Liste de présence de la consultation avec les femmes de Koundouba/Gourcy**

**Liste de présence à la consultation publique**

Région : *Nord* Province : *Zandoma* Commune : *Gourcy* Date : *17/11/2020*

Groupe rencontré : *Focus de femme* Localité : *Koundouba* Lieu : *Marché*

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	<i>Quédraogo Marie</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>95 25 9787</i>	<i>[Signature]</i>
02	<i>Quédraogo Harouna</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>- -</i>	<i>[Signature]</i>
03	<i>Soubogo Zoua</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>55 56 2102</i>	<i>[Signature]</i>
04	<i>Soubogo Ramata</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>- -</i>	<i>[Signature]</i>
05	<i>Quédraogo Awa</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>- -</i>	<i>[Signature]</i>
06	<i>Magada Binta</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>- -</i>	<i>[Signature]</i>
07	<i>Ke'be' Rismata</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>60 02 2768</i>	<i>[Signature]</i>
08	<i>Quédraogo Awa</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>- -</i>	<i>[Signature]</i>
09	<i>Quédraogo Limata</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>- -</i>	<i>[Signature]</i>
10	<i>Quédraogo Harouna</i>	<i>F</i>	<i>Ménagère</i>	<i>- -</i>	<i>[Signature]</i>

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

MINISTRE DE L'ENERGIE  
SECRETARIAT GENERAL  
PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET  
D'ÉLECTRIFICATION RURALE



Unité-Progress-Justice

PROJET SOLAIRE A LARGE ÉCHELLE ET D'ÉLECTRIFICATION RURALE  
(SOLEER)

.....  
PROCES-VERBAL DE RENCONTRE

L'an deux mille vingt et le... *dix sept Novembre* ..... s'est tenue à partir  
de *16 h 12 mn*, à... *Koundouba* ....., une séance d'information et de  
collecte de données dans le cadre du projet solaire à large échelle et d'électrification rurale  
« SOLEER ».

Etaient présents à cette réunion :

- ✓ *SEGOUMA Issouf* ..... Représentant le jeune
- ✓ *OUARABO Yessouf* ..... Représentant le jeune
- ✓ *SANOUAGO Albert* ..... Représentant le jeune
- ✓ *OUARABO Edouard* ..... Consultant
- ✓ *OUARABO Harouna* ..... Consultant

(La liste de présence est jointe au présent PV)

Les points suivants ont été discutés :

- Présentation de la mission du projet SOLEER et des objectifs.
- Echanges sur l'existence d'associations et types d'activités ménagères
- Echanges sur les mécanismes d'acquisition de terre
- Recueil des préoccupations et attentes en lien avec le projet SOLEER.
- Echanges sur les types de conflits et mécanisme de gestion
- Facteurs favorisant la mise en oeuvre des activités du projet



Les préoccupations :

- Manque des ressources financières pour la réalisation des activités (commerciales, artisanales, élevage)
- Manque d'éclairage pour les petites entreprises
- Difficultés d'accomplissement des activités et de récolte par manque d'éclairage

- Absence d'éclairage pour la réalisation d'activités (commerciales, artisanales, agricoles, etc.)

Les attentes :


- Sensibiliser la population sur la préservation des activités du projet
- Besoins en électricité pour la réalisation d'activités
- Accès aux commerces, artisanales, agricoles et récréatives
- Faciliter l'accès à l'électricité pour faciliter l'apprentissage des activités - sensibilisation préalable pour la réalisation des activités
- Faciliter l'accès aux centres jeunes pour la réalisation des activités
- Gérer et une cohésion sociale pour faciliter la mise en œuvre des activités
- Former les jeunes du village sur les petites maintenance électrique au niveau des ménages


La séance fut levée à.....

Fait à, Koundoukrouba le 17/11/2020

Ont signé :

SOGOUBA  
Issouf  
Représentant jeune  


OUEKRAOGO  
Yassir  
Représentant jeune  


SAWADO  
Albert  
Représentant jeune  


OUEKRAOGO  
Edouard  
Consultant  


OUEKRAOGO  
Haroun  
Consultant  


✓ Liste de présence des jeunes de Koundouba/Gourcy

Liste de présence à la consultation publique

Région : Nord Province : Zandouma Commune : Gourcy Date : 17/11/2020  
 Groupe rencontré : Focus Groupe Jeune Localité : Koundouba Lieu : Marché.

N°	NOM ET PRENOM (S)	SEXE	PROFESSION / FONCTION	CONTACT	SIGNATURE / EMPREINTE
01	Savadozo Rosmane	M	Cultivateur	46 11 82 98	
02	Sogobu Issaoufou	M	Cultivateur	76-78-14-14	
03	Sogobu Noréma	M	Cultivateur	56 28 41 05	
04	Sanga Ousmane	M	Cultivateur	55-49-08-00	
05	Savadozo Issifou	M	Cultivateur	76-39-47-82	
06	Ouédraogo Yassaya	M	Cultivateur	76-83-27-78	
07	Ouédraogo AAROUNAN	M	Cultivateur	65-65-25-22	
08	Savadozo Lassane	M	Cultivateur	16 90 91 72	
09	Konkoto Adama	M	Cultivateur	56 23 18 21	
	Savadozo Albert	M	Cultivateur	64 32 50 54	

Missions d'élaboration du CGES, du CPR, du PEES, du PMPP et des PGMO du Projet SOLEER

Annexes 2 : Photos



*Photo 1: Photos, focus group des femmes, réalisé le 17/11/2020 à Fabédougou dans les Cascades*



*Photo 2: Focus group avec les jeunes, réalisé le 17/11/2020 à Fabédougou dans les Cascades*



*Photo 3:*